Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8470319
Centre d'intérêt: 778

Villemure, Raymonde.

La situation de l'enseignement sur la condition féminine dans les universités du Québec / Raymonde Villemure ; [pour le] Secrétariat d'Etat, Région du Québec, Programme de promotion de la femme. -- Montréal : Le Programme, 1983.
x, 290 p. ; 28 cm.

Bibliogr.: p. 152-157. Glossaire: p. 7.

Descripteur(s): *Condition féminine *Femme *Cours *Matière d'enseignement *Personnel enseignant *Structure *Questionnaire *Universitaire (Niveau)

Les premiers cours sur la condition féminine dans les universités du Québec datent de la fin des années '60. Depuis quelques années, plusieurs nouveaux cours ont été implantés. Au seuil des années 1980, alors que la question de l'institutionalisation de ces cours devient sujet de préoccupations et de discussions chez les femmes responsables de cet enseignement, il apparaît important de faire le point. Etablir les acquis, décrire la situation actuelle peuvent permettre d'orienter d'une façon plus efficace les actions futures. C'est ce que tente de faire ce rapport en décrivant la situation pour l'ensemble des universités québécoises.

La recherche s'est effectuée auprès de 101 professeurs appartenant à douze institutions universitaires québécoises. Les données ont été recueillies de deux façons: 1. par l'administration d'un questionnaire (reproduit en annexe) individuel (le questionnaire portait sur les cours, sur les professeurs et sur la spécificité de l'enseignement sur la condition féminine); 2. par des rencontres individuelles avec les professeurs de cours sur la condition féminine. Le rapport décrit les caractéristiques générales des cours, celles du personnel enseignant et fait le point sur la question des structures.

Les résultats révèlent qu'il existe actuellement 107 cours sur la condition féminine; ces cours existent depuis quatre ans en moyenne et sont surtout donnés au niveau du baccalauréat. Les professeurs sont en majorité (90%) des femmes, d'une moyenne d'âge de quarante ans, dont la moitié possèdent un diplôme de doctorat. La plupart des institutions offrent ces cours à l'intérieur de départements différents et les répondants ne souhaitent pas qu'ils s'inscrivent dans un programme spécialisé. Des recommandations destinées au Secrétariat d'Etat sont formulées à l'égard du développement de nouveaux cours, de l'engagement, de la formation et de l'échange de professeurs, à l'égard de la recherche et à celui de l'information et de la documentation.

Type de document: r

EDUQ 8470318

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
RÉGION DU QUÉBEC
PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FEMME
MONTRÉAL

# LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT SUR LA CONDITION FÉMININE DANS LES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

RAYMONDE VILLEMURE

EDUQ 8470318

CE DOCUMENT NE REPRÉSENTE PAS NÉCESSAIREMENT
LA POSITION OFFICIELLE DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT
ET N'ENGAGE QUE SON AUTEURE.

SECRETARIAT D'ETAT, REGION DU QUEBEC
PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FEMME
MONTREAL

# LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT SUR LA CONDITION FEMININE DANS LES UNIVERSITES DU QUEBEC

Raymonde Villemure

Février 1983

Les rapports de sexe étaient l'un des territoires à gagner à la remise en question des évidences. Et cette histoire, celle de l'interrogation et de la découverte de la logique sociale là derrière cachée, est le fruit d'une synthèse entre révolte, analyse et conscience.

*Colette Guillaumin, "Femmes et Théories de la société: remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées", in Sociologie et et sociétés, p. 30.*

TABLE DES MATIERES


Pages

REMERCIEMENTS ..... 1

ANALYSE ..... 2

GLOSSAIRE ..... 7

PRESENTATION ..... 8

INTRODUCTION ..... 9

CHAPITRE PREMIER: La situation générale de l'enseignement sur la condition féminine dans les universités du Québec

1.1 La situation d'ensemble ..... 13

1.1.1 Les cours ..... 17

Le nombre de cours sur la condition féminine dans les universités du Québec ..... 17

L'ancienneté des cours ..... 24

1.1.2 Les programmes dans lesquels s'inscrivent les cours ..... 27

Le nombre de crédits attribués aux cours .. 27

Les cours à caractère obligatoire ..... 29

Les niveaux d'enseignement ..... 30

1.1.3 La clientèle ..... 34

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans les cours sur la condition féminine ..... 34

Pages

La proportion d'hommes inscrits dans les cours sur la condition féminine ..... 35

La proportion de la clientèle venant de l'éducation permanente ..... 37

1.1.4 Les champs disciplinaires ..... 41

1.2 La situation dans chaque université ..... 44

L'Université du Québec à Rimouski ..... 44

L'Université du Québec à Chicoutimi ..... 45

L'Université du Québec à Montréal ..... 47

L'Ecole nationale d'administration publique ..... 48

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales ..... 50

L'Université Laval ..... 51

L'Université de Montréal ..... 52

L'Université de Sherbrooke ..... 52

L'Université McGill ..... 53

L'Université Concordia ..... 54

L'Université Bishop ..... 55

Télé-université ..... 55

CHAPITRE DEUX: La situation des professeures et des professeurs donnant des cours sur la condition féminine

2.1 Les caractéristiques des professeures et des professeurs ..... 58

Le pourcentage de femmes enseignant dans les cours sur la condition féminine ..... 58

L'âge moyen des professeures et des professeurs ..... 60

Le niveau des diplômes obtenus par les professeures et les professeurs des cours sur la condition féminine ..... 66

Pages

Le nombre d'années moyen dans l'enseignement .... 69

Le nombre d'années moyen à l'emploi de l'université actuelle ..... 71

Le pourcentage de cours donnés dans une perspective féministe ..... 72

2.2 Le statut des professeures et des professeurs dans l'université ..... 74

Le type d'emploi ..... 74

Le type de poste ..... 74

2.3 Les thèses et les recherches sur la condition féminine ..... 77

2.3.1 Les thèses sur la condition féminine ..... 77

Le pourcentage de professeures et de professeurs ayant écrit une thèse sur la condition féminine ..... 77

Le pourcentage de personnes dirigeant des thèses sur la condition féminine ..... 77

Le nombre moyen de thèses sur la condition féminine dirigées par rapport à l'ensemble des professeures et des professeurs ..... 78

Le nombre moyen de thèses sur la condition féminine par rapport aux professeures et aux professeurs dirigeant des thèses ... 78

2.3.2 Les recherches sur la condition féminine .. 81

Le nombre de recherches sur la condition féminine ..... 81

Le pourcentage du nombre de recherches ... 81

Le pourcentage moyen du nombre de recherches ..... 82

Le pourcentage de personnes impliquées dans une recherche sur la condition féminine ..... 83

Pages

Le pourcentage de femmes dans les équipes regroupant deux personnes et plus ..... 85

La recherche sur la condition féminine selon les programmes d'enseignement ..... 87

La recherche sur la condition féminine selon le diplôme des professeures et des professeurs ..... 89

La recherche sur la condition féminine selon le statut des professeures et des professeurs ..... 91

Le pourcentage de recherches non subventionnées ..... 94

Les organismes subventionnaires ..... 94

Le grand total moyen des subventions de recherche par personne en dollars ..... 95

Le nombre moyen de subventions par recherche en dollars ..... 98

CHAPITRE TROIS: La question des structures

3.1 Les structures existantes dans les universités du Québec ..... 100

Les structures administratives ..... 100

Les structures des programmes ..... 103

3.2 L'opinion des répondantes et des répondants sur l'organisation des études sur la condition féminine ..... 105

L'opinion des répondantes et des répondants dont le cours ne fait pas partie d'un programme spécialisé sur la création d'un tel programme ..... 105

Les raisons exprimées jouant en défaveur d'un programme spécialisé en étude des femmes ..... 108

Pages

La raison I: Je n'en vois pas la nécessité ..... 108

La raison II: J'appréhende la marginalisation.... 110

La raison III: Je ne vois guère de débouchés pour les étudiantes et les étudiants ..... 110

L'opinion des répondantes et des répondants sur la création d'un centre de recherche et d'études sur les femmes à l'université ..... 113

3.3 L'opinion des répondantes et des répondants sur l'avenir des études des femmes ..... 118

L'opinion des répondantes et des répondants sur le type d'efforts que le département déploierait pour maintenir un cours sur la condition féminine ..... 118

L'opinion des répondantes et des répondants sur l'existence d'une relève pour donner ce cours ... 121

L'opinion des répondantes et des répondants sur le fait que ce cours réponde ou non à une mode .. 124

3.4 L'opinion des répondantes et des répondants sur la place des hommes dans l'enseignement sur la condition féminine ..... 127

L'opinion des répondantes et des répondants sur l'idée qu'un homme soit responsable d'un cours sur la condition féminine ..... 127

L'opinion des répondantes et des répondants sur la présence d'étudiants masculins dans les cours sur la condition féminine ..... 129

3.5 Les actions importantes à entreprendre au niveau de la recherche et des études selon les répondantes et les répondants ..... 132

CONCLUSION ..... 134

RECOMMANDATIONS ..... 144

BIBLIOGRAPHIE ..... 152

Pages

ANNEXES


Annexe A: Tableaux sur le taux de réponses obtenues .. 159

Annexe B: Méthodologie employée ..... 162

Annexe C: Liste des universités selon la taille des établissements ..... 165

Annexe D: Liste des champs disciplinaires et des disciplines qu'ils regroupent ..... 166

Annexe E: Cours des études des femmes dans les collèges et universités américains ..... 169

Annexe F: Liste des cours sur la condition féminine par institution universitaire ..... 170

Annexe G: Liste des personnes dispensant des cours ou intéressés aux cours sur la condition féminine par institution universitaire ..... 188

Annexe H: Liste des cours sur la condition féminine pour quelques universités pour l'année 1982-1983. 201

Annexe I: Liste des thèses écrites par les professeures et les professeurs sur la condition féminine selon le champ disciplinaire auquel elles ou ils appartiennent ..... 207

Annexe J: Liste des thèses de doctorat en cours ou présentées dans les universités québécoises ..... 212

Annexe K: Liste des sujets de recherche selon le champ disciplinaire auquel ils appartiennent .... 216

Annexe L: Organismes subventionnaires des recherches . 226

Annexe M: Liste des autres actions à entreprendre par les professeures et les professeurs ..... 229

Annexe N: Lettres de présentation
Lettres de rappel
Questionnaire français
Questionnaire anglais ..... 231

Annexe O: Activités reliées à cette enquête ..... 289

Pages

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1
Nombre de cours en condition féminine et nombre totaux de cours dispensés dans les universités au Québec selon le niveau d'études des cours ..... 14

Tableau 1.2
Position relative des universités du Québec par rapport à l'enseignement sur la condition féminine qu'elles dispensent ..... 16

Tableau 1.3
Nombre de cours sur la condition féminine selon la langue et la région de l'université ..... 19

Tableau 1.4
Caractéristiques des cours sur la condition féminine selon la langue et la région de l'université ..... 22

Tableau 1.5
Caractéristiques des cours sur la condition féminine selon les universités ..... 23

Tableau 1.6
Nombre de crédits par cours ..... 26

Tableau 1.7
Nombre total d'inscriptions en moyenne dans les cours selon les universités ..... 33

Tableau 1.8
Champs disciplinaires selon les universités ..... 39

Tableau 1.9
Champs disciplinaires selon la langue et la région de l'université ..... 40

Tableau 2.1
Caractéristiques des professeures et des professeurs selon la langue et la région de l'université ..... 57

Tableau 2.2
Age moyen des professeures et des professeurs selon la langue et la région de l'université ..... 59

Tableau 2.3
Age des professeures et des professeurs selon la langue et la région de l'université (en pourcentage) .. 61

Pages

Tableau 2.4
Age moyen des professeures et des professeurs du cours sur la condition féminine selon les universités ..... 63

Tableau 2.5
Niveau du diplôme le plus élevé des professeures et des professeurs enseignant un cours sur la condition féminine, selon la langue et la région de l'université (en pourcentage) ..... 65

Tableau 2.6
Nombre d'années dans l'enseignement selon la langue et la région de l'université ..... 68

Tableau 2.7
Nombre d'années à l'emploi de l'université actuelle selon la langue et la région de l'université (en pourcentage) ..... 70

Tableau 2.8
Statut des professeures et des professeurs selon la langue et la région de l'université (en pourcentage) .. 73

Tableau 2.9
Thèses sur la condition féminine selon la langue et la région de l'université ..... 76

Tableau 2.10
Recherches sur la condition féminine selon la langue et la région de l'université ..... 80

Tableau 2.11
Pourcentage de femmes dans les équipes regroupant deux personnes et plus selon la langue et la région de l'université ..... 84

Tableau 2.12
Recherches sur la condition féminine selon les programmes (en pourcentage) ..... 86

Tableau 2.13
Recherches sur la condition féminine selon le diplôme des professeures et des professeurs (en pourcentage) .. 88

Tableau 2.14
Recherches sur la condition féminine selon le statut des professeures et des professeurs (en pourcentage) .. 90

Pages

Tableau 2.15
Recherches subventionnées et organismes subventionnaires selon la langue et la région de l'université (en pourcentage) ..... 92

Tableau 2.16
Grand total des subventions de recherches selon la langue et la région de l'université (en pourcentage) .. 93

Tableau 2.17
Montant de subventions par recherche selon la langue et la région de l'université (en pourcentage) ..... 97

Tableau 3.1
Structures existantes ..... 99

Tableau 3.2
Opinion des répondantes et des répondants dont le cours ne fait pas partie d'un programme spécialisé sur la création d'un tel programme selon la langue et la région de l'université ..... 104

Tableau 3.3
Opinion des répondantes et des répondants dont le cours ne fait pas partie d'un programme spécialisé sur la création d'un tel programme selon l'université ..... 107

Tableau 3.4
Raisons exprimées jouant en défaveur d'un programme spécialisé en études des femmes selon la langue et la région de l'université ..... 109

Tableau 3.5
Opinion des répondantes et des répondants sur la création d'un centre de recherches et d'études sur les femmes à l'université selon la langue et la région de l'université ..... 112

Tableau 3.6
Opinion des répondantes et des répondants sur la création d'un centre de recherches et d'études sur les femmes à l'université selon l'université ..... 114

Tableau 3.7
Opinion des répondantes et des répondants sur le type d'efforts que le département déploierait pour maintenir ce cours (en pourcentage) ..... 117

Pages

Tableau 3.8
Opinion des répondantes et des répondants sur l'existence d'une relève pour donner ce cours (en pourcentage) ..... 120

Tableau 3.9
Opinion des répondantes et des répondants sur le fait que ce cours réponde ou non à une mode (en pourcentage) 123

Tableau 3.10
Opinion des répondantes et des répondants sur l'idée qu'un homme soit responsable d'un cours sur la condition féminine (en pourcentage) ..... 126

Tableau 3.11
Opinion des répondantes et des répondants sur la présence d'étudiants masculins dans les cours sur la condition féminine (en pourcentage) ..... 128

Tableau 3.12
Actions importantes à entreprendre selon les répondantes et les répondants (en pourcentage) ..... 131

REMERCIEMENTS

Mes remerciements les plus sincères aux professeures et aux professeurs des cours sur la condition féminine des universités visitées. Leur disponibilité, leur accueil et leur collaboration ont rendu possible ce travail.

Ma profonde reconnaissance à monsieur Michèle De Sève, sociologue au Département de sociologie de l'Université Laval. Ses conseils judicieux et son aide technique m'ont été des plus précieux.

Mes sincères remerciements à monsieur Gaétan Drolet, conseiller à la documentation à la Bibliothèque de l'Université Laval. Ses conseils en matière de bibliographie et ses avis sur les problèmes relatifs à la documentation sur la condition féminine se sont révélés un apport important.

Ma gratitude à madame Francine Roy, coordonnatrice à la condition féminine à l'Université Laval. Sa participation à ce travail a été une contribution appréciable.

Mes remerciements chaleureux à madame Louise Thibault, secrétaire. La qualité de son travail a été des plus appréciées.

## ANALYSE

Ce rapport rend compte de la situation de l'enseignement sur la condition féminine dans les universités du Québec.

Dans un premier temps, l'information recueillie concerne les caractéristiques générales de ces cours. Il existe actuellement 107 cours sur la condition féminine. Chaque université dispense en moyenne 8.9 cours. La majorité des cours sont donnés par les universités montréalaises. Les cours ont en moyenne quatre ans d'existence, ceux des institutions anglophones étant plus âgés que ceux des institutions francophones. On compte en moyenne 19% d'hommes dans les classes et les groupes sont composés en moyenne de 39 étudiantes et étudiants. Ces cours sont donnés majoritairement au niveau du baccalauréat. Quelques cours du niveau des études du 2e et 3e cycles sont assumés par les universités francophones. Les cours se rattachent principalement aux champs disciplinaires des sciences sociales et des lettres et langues. Les programmes spécialisés en études des femmes se retrouvent dans les institutions anglophones.

Dans un deuxième temps, les renseignements fournis nous permettent de décrire les caractéristiques du personnel enseignant dans les cours sur la condition féminine.

La majorité des enseignants de ces cours sont des femmes, autant dans le milieu anglophone que dans le milieu francophone. A Montréal, on en compte un peu plus. L'âge moyen des professeures et des professeurs est de 40 ans. Il

est plus élevé chez les gens des universités anglophones: 42 ans en moyenne contre 39 ans chez les gens des universités francophones.

Les enseignantes et les enseignants possèdent pour la plupart un diplôme de doctorat (48%). Ils sont beaucoup plus nombreux à Montréal. Beaucoup plus de professeures et de professeurs francophones ont obtenu un diplôme de maîtrise (43% contre 19.4%). Le nombre d'années moyen dans l'enseignement est de 11 ans et le nombre d'années moyen à l'emploi de l'université actuelle s'établit autour de 8 ans. Les professeures et les professeurs anglophones enseignent dans l'université depuis en moyenne plus longtemps que leurs collègues des universités francophones (10 ans contre 7 ans). La majorité des cour. ..1%) sont donnés dans une perspective féministe. Dans le milieu francophone , un pourcentage plus élevé de gens adoptent cette orientation.

Les professeures et les professeurs des cours sur la condition féminine sont, pour la plupart, des employés à temps plein dans les universités (68%) et plus de personnes ont acquis ce statut dans les universités anglophones (75% contre 64%). 26% sont des chargées de cours. Celles-ci ainsi que les adjointes et les adjoints se retrouvent en plus grand nombre dans la métropole. Les professeures et les professeurs interrogés dirigent en moyenne une thèse, les professeures francophones prenant la responsabilité de plus de thèses (1.5 contre 0.9). Dans le groupe de gens qui supervisent des thèses, on compte en moyenne trois thèses par personne.

On dénombre 87 recherches portant sur la condition féminine; les francophones assument deux fois plus de recherches que les anglophones. A Montréal, on entreprend plus de

recherches que dans les régions. Le pourcentage de personnes impliquées dans une recherche s'élève à 57% et la plupart effectuent une seule recherche (63.2%). Un pourcentage plus élevé de personnes impliquées dans une recherche se remarque dans les universités francophones et dans les universités montréalaises. La majorité des équipes de recherches regroupe uniquement des femmes; ce cas se retrouve particulièrement chez les francophones. Plus d'hommes font partie des groupes de recherches à Montréal.

Les femmes s'adonnant à une recherche sont en plus grand nombre par rapport à celles qui n'en font pas, quel que soit le niveau d'études auquel s'inscrivent les cours sur la condition féminine. Le statut des gens influence le fait d'effectuer ou non des recherches: les professeures, les agrégées et les titulaires sont plus nombreuses à faire de la recherche. 33% des gens ne reçoivent pas une subvention parmi celles et ceux qui consacrent à la recherche. Les travaux non subventionnés appartiennent en plus grand nombre aux universitaires francophones et à ceux travaillant à Montréal.

Dans la liste des organismes subventionnaires figurent d'abord les institutions d'enseignement puis les gouvernements fédéral et provincial. Les anglophones s'approvisionnent dans les fonds du gouvernement fédéral alors que les francophones reçoivent davantage d'aide du gouvernement provincial. Les entreprises privées accordent plus d'octrois aux personnes du milieu anglophone. Par contre, les institutions d'enseignement et les organismes syndicaux accueillent favorablement les demandes du milieu francophone.

On accorde un total moyen de 13 780 $ par personne aux gens effectuant des recherches. Une différence existe

entre les anglophones et les francophones à ce chapitre: le montant moyen est de 14 050 $ dans le premier cas et de 15 850 $ dans le deuxième cas. Les anglophones comptent davantage sur les octrois de 35 000 $ à 50 000 $.

Le montant moyen de subventions par recherche s'élève à 12 010 $. Il est plus élevé chez les anglophones (11 080 $ contre 10 450 $) et dans les universités situées en dehors de Montréal (8 850 $ et 10 000 $).

Dans un troisième temps, les données portent sur la question des structures. La plupart des institutions offrent des cours sur la condition féminine à l'intérieur de départements différents (9 institutions sur 12 dont 8 francophones). Des cours sont donnés indépendamment dans 10 établissements alors qu'ailleurs on trouve des programmes spécialisés en études des femmes. Il s'agit des universités anglophones McGill et Concordia.

On ne souhaite pas, en majorité, que les cours s'inscrivent dans un programme spécialisé et cette opinion est fort répandue chez les francophones (60% contre 32.9%). Si on ne choisit pas une telle option, c'est qu'on appréhende la marginalisation dans 57.1% des cas. Cette raison est évoquée par plus de francophones et par plus d'universitaires montréalais.

Les répondantes et les répondants sont très favorables (66.3% des cas) et favorables (24.4% des cas) à la création d'un centre de recherche et d'études sur les femmes à l'université. Les anglophones se montrent très en faveur ainsi que les personnes travaillant dans les universités de Montréal.

Quelque 28.8% des gens interrogés pensent que le département déploierait beaucoup d'efforts pour maintenir leur cours; 29.7% croient qu'il déploierait quelques efforts. Plus d'anglophones et plus de gens de Montréal ont l'impresion que le département manifesterait l'intention de maintenir leur cours.

La question de la relève ne fait pas l'unanimité: celles et ceux qui affirment qu'elle existe sont en nombre presque égal à celles et ceux qui croient qu'elle fait défaut. Les francophones et les universitaires de l'extérieur de Montréal sont en moins grand nombre à penser qu'on peut s'appuyer sur une relève.

A Montréal et chez les anglophones, on partage davantage l'opinion que les cours sur la condition féminine répondent à une mode.

Les professeures et les professeurs sont d'avis partagés sur le fait qu'un homme soit responsable d'un cours sur la condition féminine. Cependant, 24.1% croient que pas n'importe quel homme peut donner un tel cours. Parmi les gens interrogés, on accepte plus la présence des hommes dans les cours chez les anglophones. Les francophones sont plus nombreux à être nettement défavorables à cette question.

Les actions à entreprendre sont pour les répondantes et les répondants, l'organisation de rencontres entre les femmes enseignant un cours sur la condition féminine (22.6% et plus de francophones et de personnes travaillant à l'extérieur de Montréal), la publication de journaux ou de communiqués (19.8% et plus chez les anglophones et chez les Montréalais) et enfin l'organisation de rencontres avec les groupes extérieurs à l'université (14.4% surtout des francophones).

## GLOSSAIRE

C.E.P.M.I. : Cas exclu pour manque d'information

G.I.E.R.F. : Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes

EX. : Exemple

E.N.A.P. : Ecole nationale d'administration publique

H.E.C. : Ecole des Hautes Etudes commerciales

## PRESENTATION

Les premiers cours sur la condition féminine dans les universités du Québec datent de la fin des années '60. Dans la décennie suivante, plusieurs cours ont été implantés dans les universités. En 1976, a été créé le Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes à l'Université du Québec à Montréal et en 1978, naissait à l'Université Concordia, l'Institut Simone de Beauvoir, Centre d'études sur les femmes. Depuis quelques années, plusieurs nouveaux cours ont été implantés. Aujourd'hui, on compte une centaine de cours dans les établissements universitaires.

Au seuil des années '80, alors que la question de l'institutionalisation de ces cours devient sujet de préoccupation et de discussions chez les femmes responsables de cet enseignement, il apparaît important de faire le point. Etablir les acquis, décrire la situation actuelle peuvent permettre d'orienter d'une façon plus efficace les actions futures. Quelques personnes dans certaines universités ont résolu d'établir le bilan des expériences dans l'enseignement sur la condition féminine. Nous joignons nos efforts aux leurs en exposant la situation pour l'ensemble des universités québécoises. Ainsi, espérons-nous participer à notre façon à ce questionnement sur l'avenir des études des femmes dans les universités.

## INTRODUCTION

En mars dernier, nous entreprenions, à la demande du programme de promotion de la femme, du Secrétariat d'Etat, région du Québec , une recherche sur les études des femmes dans les universités du Québec. Le mandat de ce travail comprenait les points suivants:

1) Description
2) Dans quelles disciplines
3) Situation contextuelle - décisions - budget, perception des collègues
4) Spécificité
5) Clientèle
6) Portrait des professeurs
7) Analyse du questionnaire
8) Suites possibles à donner par le Secrétariat d'Etat

Nous avons confectionné un questionnaire nous proposant de recueillir des données sur les cours, sur les professeures et les professeurs et sur la spécificité de l'enseignement sur la condition féminine. Le volet de la recherche sur la question des femmes dans les universités a été abordé.

Nous avons posé des questions aux professeures et aux professeurs sur les recherches en cours, sur les thèses qu'elles ou qu'ils ont écrites et sur les thèses qu'elles ou qu'ils dirigent actuellement. [1] Ainsi avons-nous exploré la question des études des femmes dans les universités québécoises.

---

1. Pour la recherche au Québec, nous référons la lectrice et le lecteur à la bibliographie.

Méthode [1]

Cette recherche s'est effectuée auprès de 101 professeures et professeurs appartenant à 12 institutions universitaires québécoises. Pour recueillir les données, nous avons procédé de deux façons différentes:

1) Administration d'un questionnaire individuellement ou par la poste (nous reproduisons le questionnaire en annexe).

2) Rencontres individuelles avec les professeures et les professeurs des cours sur la condition féminine.

La collaboration qui nous a été offerte nous est apparue tout à fait exceptionnelle: 88,1% des personnes se sont prêtées à notre enquête. A l'annexe A, nous donnons le nombre de questionnaires expédiés et remplis par université. Dans 8 institutions, les professeures et les professeurs des cours sur la condition féminine ont tous répondu à notre questionnaire. Le pourcentage de questionnaires remplis dans les institutions montréalaises francophones est légèrement supérieur à celui obtenu des universités situées en dehors de Montréal. Les anglophones de Montréal ont fait parvenir plus de questionnaires que les anglophones des autres régions.

Le pourcentage des répondantes et des répondants des universités montréalaises francophones est plus élevé que celui des autres universités de langue française. Les anglophones de Montréal se sont prêtés en plus grand nombre à notre enquête. Cette disponibilité s'est révélée un stimulant extraordinaire tout au long de ce travail. A cet intérêt que nous portions pour ce sujet s'est ajouté le plaisir de rencontrer et d'échanger avec les responsables des cours sur la

1. Pour une description plus détaillée de la méthodologie, nous renvoyons la lectrice ou le lecteur à l'annexe B.

condition féminine. Nous voulons partager avec elles et avec eux les résultats de cette enquête.

Dans le premier chapitre de ce rapport, nous présentons l'information recueillie sur les cours. Il nous importait d'obtenir des renseignements sur le nombre de cours donnés dans les universités québécoises, sur les caractéristiques des cours (ancienneté, nombre de crédits, caractère du cours, niveau d'enseignement), sur la clientèle (nombre d'étudiants, proportion d'hommes, proportion d'étudiantes et d'étudiants provenant de l'éducation permanente) et sur les champs disciplinaires auxquels se rattachent les cours.

Les caractéristiques des professeures et des professeurs des cours sur la condition féminine sont exposées dans le deuxième chapitre. Les données suivantes apparaissent dans ce chapitre: la proportion de femmes enseignant dans ces cours, l'âge moyen des professeures et des professeurs, le niveau de diplôme obtenu, le nombre d'années moyen dans l'enseignement, le nombre d'années moyen à l'emploi de l'université et le pourcentage de cours donnés dans une perspective féministe.

Nous nous sommes aussi intéressée au statut des professeures et des professeurs dans l'université (le type d'emploi et le type de poste), à la recherche et aux thèses sur la condition féminine.

Décrire les structures existantes (structures administratives et structures de programmes), rapporter les opinions des professeures et des professeurs sur la possibilité d'implanter un programme spécialisé en études des femmes, ou d'établir un centre de recherche et d'études, constituent une

partie du troisième chapitre. De plus, nous avons interrogé les répondantes et les répondants sur l'avenir des études des femmes (les efforts possibles du département pour maintenir ce cours, le fait que le cours réponde ou non à une mode) et sur leur opinion concernant la place des hommes dans l'enseignement sur la condition féminine (un homme peut-il être responsable d'un tel cours?, que penser de la présence d'étudiants masculins dans le cours?).

De cette façon croyons-nous avoir brossé un tableau de la situation de l'enseignement sur la condition féminine dans les universités du Québec.

# CHAPITRE PREMIER

## LA SITUATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUR LA CONDITION FEMININE DANS LES UNIVERSITES DU QUEBEC

# CHAPITRE PREMIER: LA SITUATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUR LA CONDITION FEMININE DANS LES UNIVERSITES DU QUEBEC

## 1.1 LA SITUATION D'ENSEMBLE

Pour rendre compte des résultats de cette enquête, nous présenterons d'abord des commentaires sur la situation d'ensemble puis nous établirons des distinctions selon la langue d'enseignement de l'université et selon la région d'appartenance de l'université. Il nous est apparu important de tenir compte de l'existence des deux communautés culturelles et linguistiques. C'est pourquoi nous avons retenu le critère de la langue d'enseignement de l'université. Nous comparerons la situation prévalant dans les institutions francophones et dans les institutions anglophones.

Le lieu de localisation de l'université est aussi un critère permettant de distinguer les universités entre elles. Les établissements universitaires de la métropole présentent des caractéristiques différentes de ceux situés en dehors de Montréal. Nous analyserons les résultats selon cette variable tout en étant consciente du fait suivant: la plupart des universités anglophones sont situées à Montréal. Le critère de la langue est donc déterminant.

TABLEAU 1.1

Nombre de cours sur la condition féminine et nombres totaux de cours dispensés dans les universités[1] du Québec selon le niveau d'études des cours (1979-1982)

| UNIVERSITE | Nombre de cours sur la condition féminine | | | Nombre de cours en général | | | Rapport en pourcentage[8] | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bacc. | Maîtrise et doct. | Total | Bacc. | Maîtrise et doct. | Total | Bacc. | Maîtrise et doct. | Total[9] |
| U. du Québec à Rimouski | 2 | 1 | 3 | 759[5] | 82 | 841 | 2 | 12 | 3 |
| U. du Québec à Chicoutimi | 1 | 0 | 1 | 1 329 | 55 | 1 384 | 7.5 | 0.7 | 0.7 |
| U. du Québec à Montréal | 19 | 0 | 19 | 2 313 | 376 | 2 689 | 8 | 0 | 7 |
| E.N.A.P.[2] | 0 | 1[6] | 1 | 0 | 49 | 49 | 0 | 20 | 20 |
| H.E.C.[3] | 0 | 1[7] | 1 | 334 | 103 | 437 | 0 | 9 | 2 |
| Université Laval | 9 | 6 | 15 | 4 240 | 1 416 | 5 656 | 2 | 4 | 2 |
| Université de Montréal | 12 | 4 | 16 | 3 555 | 1 231 | 4 786 | 3 | 3 | 3 |
| Université de Sherbrooke | 7 | 1 | 8 | 2 470 | 504 | 2 974 | 2 | 1 | 2 |
| Université McGill | 10 | 0 | 10 | 4 534 | 1 485 | 6 019 | 2 | 0 | 0.9 |
| Université Concordia | 30 | 1 | 31 | 2 606 | 820 | 3 426 | 0.01 | 12 | 9 |
| Université Bishop[4] | 1 | 0 | 1 | 505 | 20 | 525 | 1 | 0 | 1 |
| Télé-université[10] | 1 | 0 | 1 | 230 | 0 | 230 | 4 | 0 | 4 |
| | | | 107 | 22 875 | 6 141 | 29 016 | | | |

1. Par le terme université, nous entendons toutes les institutions universitaires ainsi que tous les établissements tels l'Ecole nationale d'administration publique, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et Télé-université.
2. Ecole nationale d'administration publique.
3. L'Ecole des Hautes Etudes commerciales.
4. Nous n'avons obtenu qu'une réponse aux questionnaires expédiés à l'Université Bishop.
5. Ces statistiques proviennent du relevé des activités d'enseignement, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire, Ministère de l'éducation, Données non publiées, 1979-1980.
6. Ce cours a été classé dans la catégorie des cours de perfectionnement.
7. Ibid.
8. Rapport du nombre de cours sur la condition féminine sur le nombre total de cours multiplié par 1 000.

9. Les pourcentages présentés dans les tableaux de ce rapport ayant été arrondis, le total de ces pourcentages n'égale pas toujours 100%.
10. Télé-université a été considérée comme une institution de langue française. La télé-université, constituante du réseau d'institutions universitaires d'enseignement, de recherche de l'Université du Québec, a mis sur pied un programme de formation à distance destiné aux adultes. Cette institution offre 50 cours de formation générale de 3 crédits chacun et émet des certificats de premier cycle. Les étudiantes et les étudiants peuvent s'inscrire à 3 programmes:
    - formation sociale et culturelle
    - fonction autonome par la science et la technologie
    - pratique de développement de l'adulte au travail.
11. Nous avons administré 122 questionnaires. Douze d'entre eux portaient sur des cours nouveaux dont nous n'avons pas tenu compte dans l'analyse. On a retrouvé 3 cas où 2 professeures ou professeurs avaient répondu pour un même cours.

TABLEAU 1.2

Position relative des universités du Québec par rapport à l'enseignement sur la condition féminine qu'elles dispensent

| Rapport au nombre relatif de cours | Par rapport au nombre absolu de cours | |
|---|---|---|
| | Moins que 8.9 | Plus que 8.9 |
| Moins que 3.7 | Université du Québec à Rimouski<br>H.E.C.<br>Université de Sherbrooke<br>Université Bishop<br>Université du Québec à Chicoutimi | Université de Montréal<br>Université McGill<br>Université Laval |
| Plus que 3.7 | Télé-université<br>E.N.A.P. | Université du Québec à Montréal<br>Université Concordia |
| TOTAL | 7 | 5 |

### 1.1.1 Les cours

#### Le nombre de cours sur la condition féminine dans les universités au Québec

Au cours de notre enquête, nous avons établi une liste de 107 cours donnés dans 12 universités québécoises (Tableaux 1.1 et 1.2). En moyenne, chaque établissement de ce niveau d'enseignement donne 8 cours. Par ailleurs, l'observation attentive de la situation de chaque université révèle des variations qu'il importe de noter. Ainsi, remarquons-nous que les universités du Québec à Rimouski, à Chicoutimi, l'Ecole nationale d'administration publique, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, l'Université de Sherbrooke, l'Université Bishop et Télé-université assurent moins de 9 cours. Cependant, l'Université du Québec à Montréal, L'Université Laval, l'Université de Montréal, l'Université McGill, l'Université Concordia dépassent la moyenne pour le nombre de cours.

Observer les universités uniquement selon le nombre de cours donnés ne rend pas compte de la situation des institutions de plus ou moins grandes tailles, celles qui, ne disposant pas de moyens financiers importants, peuvent plus difficilement que les établissements plus importants, inaugurer de nouveaux cours. Il devient donc intéressant de calculer le rapport existant entre le nombre de cours sur la condition féminine et le nombre total de cours (multiplié par 1 000) pour chaque institution (Tableau 1.1). Ainsi, dans l'ensemble des universités québécoises, pour 1 000 cours, il se donne en moyenne 3.7 cours. En comparant les établissements universitaires étudiés selon le nombre moyen de cours et le nombre moyen relatif de cours, (Tableau 1.2) on distingue trois groupes d'institutions.

1) Les établissements universitaires où l'enseignement sur la condition féminine est nettement plus développé que dans les autres institutions. C'est le cas de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université Concordia.
2) Les établissements universitaires où l'enseignement sur la condition féminine est nettement moins développé que dans les autres établissements de même niveau. Il s'agit de l'Université du Québec à Rimouski, des Hautes études commerciales, de l'Université de Sherbrooke, de l'Université Bishop et de l'Université du Québec à Chicoutimi.
3) Les institutions universitaires dont on attendrait une intervention. Les universités de Montréal, l'Université Laval et l'Université McGill bien qu'offrant un plus grand nombre absolu de cours que les autres universités, en dispensent moins que l'on pourrait s'attendre à ce qu'elles le fassent étant donné le nombre total de cours.

Télé-université et l'Ecole nationale d'administration publique assurant un moins grand nombre de cours sur la condition féminine, mettent à la disposition de leurs étudiantes et étudiants un nombre plus grand de cours par rapport à l'ensemble des cours de leurs programmes.

Nous remarquons que l'Université de Montréal, l'Université McGill et l'Université Laval reçoivent plus d'étudiantes et d'étudiants que Télé-université et l'Ecole nationale d'administration publique qui sont de petite taille. Ce fait pourrait expliquer, du moins en partie, la situation qui prévaut dans ces établissements.

TABLEAU 1.3

Nombre de cours sur la condition féminine selon la langue et la région de l'Université (pour 1 000 cours)

| NOMBRE DE COURS | FRANCAIS | ANGLAIS | MONTREAL | AUTRES | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| Nombre de cours sur la condition féminine | 65 | 42 | 78 | 29 | 107 |
| Nombre de cours en général | 19 046 | 9 970 | 17 357 | 11 659 | 29 016 |
| Rapport | 3.4 | 4.2 | 4.4 | 2.4 | 3.6 |

Il existe, dans les universités francophones, 65 cours portant sur la condition féminine alors que dans les universités anglophones, 42 cours apparaissent dans les divers programmes (Tableau 1.3). La proportion de ces cours par rapport au nombre total de cours dans les deux types d'établissements varie légèrement: il y a plus de cours concernant la question des femmes dans les universités anglophones par rapport à l'ensemble que dans les institutions de langue française.

Selon que l'université de situe à Montréal ou ailleurs, la proportion du cours sur la condition féminine par rapport à l'ensemble des cours diffère. A Montréal, elle atteint 4.4 alors qu'en dehors de Montréal, elle est de 2.4 (Tableau 1.3). Il y a donc plus de cours sur les femmes dans la métropole qu'en province. Rappelons-nous que les institutions universitaires de Montréal s'adressent à un plus vaste bassin de population et à une clientèle plus diversifiée. Il est aussi plus facile de trouver des professeures intéressées à la question. De plus, les chargées de cours disponibles pour ce type d'enseignement sont en plus grand nombre étant donné la présence de quatre établissements universitaires.

Selon certains témoignages recueillis en entrevue, il est plus facile de créer de nouveaux cours portant sur la condition féminine à Montréal que dans les établissements situés dans les autres régions. Une interlocutrice appartenant à une université située en province nous rapporte qu'il faut souvent penser une stratégie d'action en ce qui concerne le titre du cours: on doit le modifier pour le rendre plus acceptable ou on doit intégrer l'étude de la condition masculine pour gagner la faveur des divers comités d'études. Les professeures des

universités montréalaises connaissent des difficultés du même genre mais elles sont plus nombreuses à enseigner sur la condition féminine et les autorités se verraient mal venues d'opposer constamment des résistances. Quelques répondantes et répondants ont souligné le fait que la perspective féministe souvent adoptée dans ces cours est plus facilement tolérée dans la métropole qu'ailleurs dans la province.

TABLEAU 1.4

Caractéristiques des cours sur la condition féminine
selon la langue et la région de l'université

| CARACTERISTIQUES | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Ancienneté [1] | 3.2 | 5.1 | 4.6 | 2.1 | 3.9 |
| Nombre d'étudiants | 40.3 | 37.0 | 38.8 | 40.1 | 39.0 |
| Proportion d'hommes [2] | 19.7 | 18.2 | 17.4 | 23.5 | 19.1 |
| % de cours au baccalauréat | 78.5 | 59.1 | 70.9 | 70.0 | 70.6 |
| % de cours dans les programmes spécialisés | - | 38.6 | 21.6 | 0 | 15.6 |
| % de cours au niveau de la maîtrise et du doctorat [3] | 18.5 | 2.3 | 6.3 | 26.7 | 13.0 |
| % de cours donnés à l'éducation permanente | 36.9 | 13.6 | 25.3 | 33.4 | 27.5 |
| % de cours obligatoires | 4.7 | 21.4 | 14.3 | 3.4 | 11.3 |
| % de cours ayant plus de 4 crédits | 3.0 | 32.6 | 17.9 | 6.6 | 14.8 |

1. Pour l'ancienneté et le nombre d'étudiants, il s'agit de la moyenne.
2. Dans cette catégorie, la proportion d'hommes est donnée en pourcentage.
3. Nous n'avons pas tenu compte des cours rangés dans la rubrique "cours de perfectionnement". Ils sont au nombre de deux, l'un à l'Enap et l'autre aux H.E.C.

TABLEAU 1.5

Caractéristiques des cours en condition féminine selon l'université

| UNIVERSITES | CARACTERISTIQUES | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre de cours | Ancienneté | Crédits | Programme [1] | | | Cours à l'éducation permanente | Cours obligatoire | Nombre d'étudiants | % d'hommes |
| | | | | 1 | 2 | 3 | | | | |
| U. du Québec à Rimouski | 3 | 1 | 0 | 66.7 | 0 | 33.3 | 0 | 0 | 43.3 | 37.5 |
| U. du Québec à Chicoutimi | 1 | 4 | 0 | 100 | 0 | 0 | 100 | 0 | 20 | 35 |
| U. du Québec à Montréal | 19 | 2.9 | 0 | 100 | 0 | 0 | 57.9 | 10.6 | 40.6 | 12 |
| Ecole nationale d'adm. pub.[2] | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 0 | 15 | 0 |
| HEC | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 0 | 36 | 0 |
| Université Laval | 14 | 2 | 13.4 | 60 | 0 | 40 | 13.3 | 0 | 28.8 | 16.7 |
| Université de Montréal | 16 | 5.9 | 0 | 75 | 0 | 25 | 12.5 | 0 | 38.6 | 24.7 |
| Université de Sherbrooke | 8 | 2.2 | 0 | 87.5 | 0 | 12.5 | 62.5 | 12.5 | 31.6 | 30.2 |
| Université McGill | 8 | 4.5 | 10 | 60 | 40 | 0 | 0 | 20 | 62.3 | 23.6 |
| Université Concordia | 29 | 5.3 | 40.6 | 7.6 | 33.3 | 3 | 18.2 | 22.6 | 29.7 | 15.7 |
| Université Bishop | 1 | 5 | 0 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 12 | 41.6 |
| Télé-université | 1 | 3 | 0 | 100 | 0 | 0 | 100 | 0 | 340 | --[3] |

N: 102 C.E.P.M.I.: 5

1. Par programme 1, nous entendons le niveau du baccalauréat général.
   Par programme 2, nous entendons les programmes spécialisés en études des femmes, soit la mineure, la majeure et le certificat.
   Par programme 3, nous entendons le niveau de la maîtrise et du doctorat.
2. Ces cours répertoriés à l'E.N.A.P. et aux H.E.C. sont étiquetés cours de perfectionnement et n'entrent pas dans cette classification.
3. Information non disponible.
4. Cette abréviation signifie cas exclus pour manque d'information

L'ancienneté des cours

Depuis combien d'années les cours sur la condition féminine existent-ils? Dans les institutions universitaires au Québec, l'enseignement sur la condition féminine est relativement jeune. En moyenne, les cours donnés dans les universités québécoises le sont depuis 3.9 années (Tableau 1.4).

Cette moyenne exclut les cours étiquetés sous la rubrique "nouveaux cours". Ceux-ci, quoique déjà élaborés, n'ont encore jamais été donnés. Nous avons pris connaissance de 12 nouveaux cours: un à l'Université du Québec à Rimouski, un à l'Université McGill, un à l'Université Concordia, deux à l'Université du Québec à Montréal, trois à l'Université Laval et enfin quatre à l'Université du Québec à Chicoutimi.

L'Université de Montréal prend les devants et affiche une moyenne de 5.9 années d'ancienneté [1]. L'Université Concordia suit avec une moyenne de 5.3 années. Quant à l'Université Bishop, la moyenne de 5 années s'applique à un seul cours et ne peut par conséquent être retenue [2]. Il en est de même pour l'Université du Québec à Chicoutimi dont la moyenne de 4 a été obtenue par rapport à un cours seulement. L'Université McGill se remarque avec une moyenne de 4.5 années. L'Université de Rimouski, l'Enap et les H.E.C. ont accepté des cours sur la condition féminine depuis en moyenne 1 an seulement.

Une distinction nette s'établit au niveau de l'ancienneté des cours selon que l'établissement est anglophone

---

1. C'est à l'Ecole de criminologie qu'on a donné le premier cours sur la condition féminine, au niveau des études du 2e cycle.
2. A l'Université Bishop, nous estimons qu'il s'est donné approximativement six cours sur la condition féminine pour l'année universitaire 1981-1982.

ou francophone. Les universités de langue anglaise ont des cours datant en moyenne de 5 ans par comparaison avec les universités de langue française qui ont choisi de donner ces cours depuis en moyenne 3 ans (Tableau 1.5). Ainsi, le milieu anglophone au Québec a-t-il institutionnalisé de telles études depuis plus longtemps que le milieu francophone. On peut penser que les universités anglophones du Québec s'inspirent davantage des modèles américains et que, par conséquent, les Woman's Studies, établies depuis longtemps aux Etats-Unis ont eu une influence dans ces milieux universitaires.

Si l'ancienneté des cours sur les femmes varie en fonction de la langue d'enseignement des universités, elle diffère aussi selon la région à laquelle appartient l'université (Tableau 1.4). A Montréal, les cours sont plus anciens. La moyenne des cours y est de 4.6 années tandis qu'en dehors de Montréal, les cours, plus récents, n'ont guère plus de 2.1 années d'existence en moyenne. Etant donné la moins grande clientèle des universités établies à l'extérieur de Montréal, on peut croire que les établissements hésitent avant de mettre sur pied de tels cours ou attendent la demande avant de les créer. Ils subissent aussi moins de pression de la part des partisanes et des partisans de nouveaux courants d'idées. Ces universités ont en outre moins de possibilités d'embauche. De plus, c'est à Montréal que sont établies les universités de langue anglaise.

TABLEAU 1.6

Nombre de crédits par cours

| CREDITS | POURCENTAGES |
|---|---|
| 0 | 1.9 |
| 2 | 0.9 |
| 3 | 82.4 |
| 4 | 0.9 |
| 6 | 13.9 |
| TOTAL | 100% |
| N | 106 |

C.E.P.M.I.: 1

### 1.1.2 Les programmes dans lesquels s'inscrivent les cours

Le nombre de crédits attribués aux cours

La majeure partie des cours, soit 82.4%, procure à l'étudiante et à l'étudiant inscrits trois crédits (Tableau 1.6). Deux cours, soit celui de l'Ecole nationale d'administration publique et celui de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales sont considérés comme des cours de perfectionnement et on ne leur attribue aucun crédit.

Les cours de quatre crédits et plus sont intéressants à considérer puisque ce sont des cours plus importants que les autres. En effet, l'étudiante et l'étudiant assument dans ces cours une charge de travail plus considérable. Le cours est donné la plupart du temps pendant deux sessions et a une plus grande ampleur. A la deuxième session, le cours peut être une suite du cours de la première session. L'Université Concordia compte 40.6% de cours accordant quatre crédits et plus, tandis que l'Université Laval en dénombre 13.4% et l'Université McGill, 10%. Nous remarquons qu'il s'agit ici d'universités ayant une certaine taille (40 000 inscriptions et plus, voir l'annexe C intitulée Liste des universités selon la taille des établissements). (Tableau 1.5)

Ces études étant relativement nouvelles, il est difficile aux yeux des personnes interrogées, d'obtenir de donner plus d'un cours par département ou dispenser des cours de plus de trois crédits. L'administration et les collèges se laisseront convaincre de la nécessité d'un deuxième cours si la clientèle étudiante exerce des pressions en ce sens. Ils y

verront une source de revenus intéressante tout en n'étant pas du tout convaincus de la nécessité, de l'importance, ou du sérieux des cours sur la condition féminine. Beaucoup de répondantes ont manifesté le désir de donner suite à un premier cours. Le travail amorcé dans un cours pourrait être approfondi dans un deuxième cours. Cependant cette volonté se heurte à des obstacles de tous ordres: administratif (la difficulté d'inscrire un nouveau cours dans les programmes par exemple), politique (les querelles d'écoles à l'intérieur d'un département) ou idéologique (la négation d'une spécificité de ces études par exemple).

Comme l'affirme une interlocutrice: "il y a beaucoup de matière, la matière est vaste. Il y a une démarche personnelle à faire. C'est important. C'est un sujet de cours non un objet (...). Il faut qu'il y ait un suivi, un climat, une action non ponctuelle".

Le pourcentage de cours de quatre crédits et plus dans les universités francophones et dans les universités anglophones diffère considérablement. En effet, dans le milieu universitaire anglophone, soit à McGill et à Concordia, 32.6% des cours ont une valeur de quatre crédits et plus par comparaison avec le milieu francophone où on en retrouve 3% (Tableau 1.4).

Les cours sur la condition féminine dans les universités anglophones étant établis depuis plus longtemps que dans les universités francophones, il peut s'avérer plus facile de donner suite à un premier cours ou d'accepter qu'un cours procure plus de trois crédits dans ces institutions. De plus, quand les études sur la condition féminine font partie d'un programme, l'extension possible des cours peut paraître davantage justifiée.

Variant selon la langue d'enseignement, le nombre de crédits assigné aux cours se trouve modifié selon que l'institution se situe à Montréal ou ailleurs. Les universités de la métropole attribuent quatre crédits en plus dans 17.9% des cours alors que les universités localisées en province le font dans 6.6% des cours (Tableau 1.4) Les cours qui accordent le plus de crédits à l'étudiante et à l'étudiant se retrouvent dans les universités montréalaises. Nous pouvons penser que ces universités s'adressant à une plus grande clientèle peuvent mettre sur pied plus de cours échelonnés sur deux sessions. A Montréal, nous retrouvons les universités anglophones McGill et Concordia qui offrent des programmes spécialisés sur la condition féminine. Dans les régions, il est parfois très difficile d'obtenir un nouveau cour. alors que dire d'un deuxième cours...

Les cours à caractère obligatoire

Au chapitre du type de cours, nous avons choisi de retenir les cours à caractère obligatoire: ils font partie, pour la plupart, de programmes spécialisés. L'examen des données révèle que 11.3% des cours sont obligatoires. On retrouve ces cours en plus grande partie à l'Université Concordia, à l'Université McGill et à l'Université de Sherbrooke (Tableau 1.5). Dans les deux premières universités mentionnées, il existe des programmes en études des femmes.

C'est chez les anglophones que l'on remarque davantage de cours obligatoires, 21.4% contre 4.7% chez les francophones. Dans les établissements anglophones, on offre à la clientèle étudiante la possibilité d'effectuer des études spécialisées en études des femmes alors qu'il n'en est pas ainsi dans les établissements francophones (Tableau 1.8).

Des tentatives ont été faites de la part des administrations dans plusieurs universités francophones pour mettre en place des programmes tels des certificats, des majeures ou des mineures dans lesquels il y aurait des cours obligatoires. Ces entreprises se sont révélées vaines notamment à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Sherbrooke. Cependant à l'Université du Québec à Chicoutimi, quelques professeures et professeurs ont présenté un projet d'un certificat en condition féminine ou masculine. La formule des programmes spécialisés ne semble pas retenue par le milieu universitaire francophone.

Si l'université est implantée dans la métropole québécoise ou si elle a pignon sur rue dans une autre région, cela affecte la moyenne de cours à caractère obligatoire. D'une part à Montréal, on retrouve 14.3% des cours ayant ce caractère et, d'autre part, dans les autres régions, on en compte 3.4%. Dans la métropole sont établies les universités McGill et Concordia où l'on offre des programmes spécialisés. En province, il n'existe pas encore d'études concernant plus particulièrement la condition féminine. Un comité de l'Université Bishop a proposé la mise sur pied d'une mineure en études des femmes. Ce projet était encore à l'étude lors de la cueillette des données de notre enquête.

Les niveaux d'enseignement

En plus d'examiner le nombre de crédits, il importe aussi de connaître le niveau d'enseignement auquel se donnent les cours. Le tableau suivant se dessine: 70.6% des cours appartiennent au niveau du baccalauréat général (Tableau 1.4). Les études spécialisées dans le cadre d'une majeure, d'une mineure

ou d'un certificat en études des femmes se retrouvent dans 15.6% des cas. A l'Université McGill, l'étudiante ou l'étudiant peut s'inscrire à une mineure en études des femmes. Un certificat, une majeure ou une mineure sont offerts à la clientèle de l'Université Concordia. En ce qui concerne les études du deuxième et du troisième cycles, 13% des cours figurent à ces niveaux. A l'Université Laval, à l'Université de Montréal ainsi qu'à l'Université de Sherbrooke, on dispense des cours à ces niveaux d'enseignement. (Tableau 1.5)

En fonction de la langue d'enseignement de l'université, le pourcentage des cours du premier cycle varie. Côté francophones, 78.5% des cours se classent dans la catégorie du baccalauréat alors que côté anglophone on obtient 59.1%. Les programmes spécialisés en études des femmes, mineure, majeure, certificat, existent seulement dans les institutions de langue anglaise. Les universités francophones n'ont établi jusqu'à maintenant aucun programme de ce type. (Tableau 1.4)

Au niveau des études des deuxième et troisième cycles, le milieu francophone inscrit 18.5% des cours alors que dans le milieu anglophone on note 2.3% des cours seulement à ce niveau.

Les universités anglophones semblent mettre davantage l'accent sur les études des femmes au niveau du baccalauréat que les universités francophones. Celles-ci assurent plus de cours de niveau maîtrise et doctorat. Des professeures et des professeurs ont soulevé le point suivant: selon eux, dans les universités anglophones les études des femmes n'apparaissent pas suffisamment sérieuses pour qu'on les intègre dans les programmes de maîtrise ou de doctorat. Des

interlocutrices ont parlé de la résistance que le milieu oppose à l'établissement de cours à ce niveau alors que les autorités se targuent d'être avant-gardistes.

Les niveaux d'enseignement

Considérant la région d'appartenance de l'université, on observe un écart à la rubrique des programmes spécialisés. A Montréal, 21.6% des cours font partie d'études au niveau de la mineure, de la majeure ou du certificat. Ailleurs, nous ne remarquons aucune université qui a opté pour un tel type de programme. Les cours des deuxième et troisième cycles sont davantage concentrés dans les universités autres que celles de Montréal. Dans la métropole, 6.3% des cours sont dispensés à ce niveau alors qu'ailleurs on en compte 26.7%. A l'Université Laval et à l'Université de Sherbrooke, les programmes du niveau de deuxième et troisième cycles comprennent des cours sur la condition féminine. (Tableau 1.5)

TABLEAU 1.7

Nombre total d'inscriptions en moyenne dans les cours selon les universités

| UNIVERSITES | Dans l'ensemble des cours | Dans les cours sur la condition fém. |
|---|---|---|
| U. du Québec à Rimouski | 29.9 | 43.3 |
| U. du Québec à Chicoutimi | 27.7 | 20 |
| U. du Québec à Montréal | 41.1 | 40.6 |
| Ecole nationale d'administration publique | 32.2 | 15 |
| Ecole des Hautes Etudes comm. | 95.7 | 36 |
| Université Laval | 36 | 28.8 |
| Université de Montréal | 37.5 | 38.6 |
| Université de Sherbrooke | 26.1 | 31.6 |
| Université McGill | 27.3 | 62.3 |
| Université Concordia | 36.5 | 29.7 |
| Université Bishop | 18.2 | 12 |
| Télé-université | 79.3 | 340 |

Ces données proviennent du relevé des activités d'enseignement, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire, Ministère de l'éducation, Données non publiées, 1979-1980.

### 1.1.3 La clientèle

#### Le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans les cours sur la condition féminine

Règle générale, la moyenne d'étudiantes et d'étudiants inscrits aux cours s'établit autour de 39 étudiants (35.7 si on ne compte pas les inscriptions à Télé-université) (Tableau 1.4).

Si nous comparons le rapport entre le nombre total d'inscriptions pour l'ensemble des cours dans chacune des universités et le nombre total d'inscriptions dans les cours sur la condition féminine, nous notons certains traits (Tableau 1.7). Dans l'ensemble, la plupart des universités québécoises reçoivent en moyenne un nombre équivalent d'étudiantes et d'étudiants dans les cours sur la condition féminine et dans les autres cours. Cependant, l'Université du Québec à Rimouski, l'Ecole nationale d'administration publique et surtout l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, l'Université McGill et Télé-université accueillent en moyenne plus d'étudiants dans les cours sur la condition féminine que dans les autres cours.

Quelques personnes interrogées ont fait part du nombre élevé d'étudiantes et d'étudiants dans leur cours sur la condition féminine. Les professeures et les professeurs peuvent baser leur opinion sur le nombre d'inscriptions dans les cours de leur département. Nous ne possédons pas d'information nous permettant d'établir cette comparaison.

Si le nombre élevé d'étudiantes et d'étudiants peut causer des problèmes, il en est de même de la diversité de la clientèle. En effet, celle-ci appartient souvent à des disciplines différentes: ces cours attirent des gens des autres

départements. Les personnes d'âge varié apportent avec elles des expériences de vie diverses. Des militantes de parti, des fonctionnaires, des gens ordinaires se côtoient et doivent travailler ensemble.

Ecoutons ce témoignage: "Les étudiantes viennent de partout. Quelques-unes ont trente ans, elles sont entre deux divorces, elles ont des enfants. D'autres reviennent aux études et les autres sont des jeunes filles". Pour l'enseignante, cela peut créer des problèmes.

Les universités francophones reçoivent davantage d'étudiantes et d'étudiants que les universités anglophones. Alors que dans le premier cas la moyenne est de 40.3 étudiants, dans l'autre cas elle est de 37 étudiants. (Tableau 1.4)

Si on se compare les résultats des universités de Montréal par rapport aux autres universités, on obtient une moyenne légèrement supérieure dans le cas des établissements implantés en dehors de la métropole. A Montréal, la moyenne est de 38.8 étudiants, à l'extérieur elle est de 40.1 étudiants.

La proportion d'hommes inscrits dans les cours sur la condition féminine

Bien qu'on ait généralement tendance à le croire, les cours sur la condition féminine ne sont pas donnés uniquement à des femmes. Il y a en moyenne 19.1% d'hommes dans les cours (Tableau 1.4). A l'Ecole nationale d'administration publique, ainsi qu'à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, les cours sont suivis par des femmes seulement (Tableaux 1.4 et 1.5).

Les personnes rencontrées nous ont fait part de l'absence d'intérêt de la part des étudiants masculins pour ces cours. En outre, nous ont-ils fait remarquer, ceux-ci sont réticents aux cours dont les titres affichent une nette orientation féministe ou font référence seulement à la condition féminine. Si le cours est donné par un homme, les étudiants masculins sont plus enclins à le suivre que si une femme en est responsable.

En regardant le tableau des moyennes d'hommes inscrits dans les cours sur la question des femmes, on remarque le pourcentage quelque peu plus élevé d'étudiants dans les universités francophones. La moyenne qui figure s'élève à 19.7 pendant que dans les universités anglophones elle marque 18.2 . Dans les universités anglophones, les programmes spécialisés attirent sûrement plus de femmes que d'hommes ce qui pourrait apparaître comme un élément explicatif de ces résultats.(Tab. 1.4)

En province, les établissements universitaires atteignent davantage d'étudiants masculins que les institutions de Montréal: en moyenne, les cours dispensés hors de la région montréalaise comptent 23.5 d'étudiants masculins comparativement à 17.4 dans la région montréalaise. Dans les institutions anglophones situées à Montréal, on offre des programmes spécialisés qui accueillent en majorité des femmes. Les hommes peuvent se sentir d'emblée exclus ou mal venus de s'inscrire à de tels programmes. Dans les régions, la clientèle étant moins grande, on semble, du moins est-ce le point de vue de certaines personnes interviewées, faire plus d'efforts pour attirer la clientèle masculine. On porte une attention spéciale au titre du cours; on fait figurer la condition masculine comme un élément de la problématique adoptée dans le cours. Ce sont là des exemples de stratégies qui peuvent être utilisées.

Le proportion de la clientèle venant de l'éducation permanente

Etudier le pourcentage de la clientèle venant de l'éducation permanente inscrite aux cours sur la condition féminine nous renseigne sur l'extension possible de cet enseignement et sur la diversité de la clientèle.

27.5% de la population étudiante est inscrit à l'éducation permanente (Tableau 1.4). A l'Université du Québec à Chicoutimi, à l'E.N.A.P., aux H.E.C., à Télé-université, la clientèle provient de l'éducation permanente (Tableau 1.5).

Quand on regarde la situation des universités francophones et celle des universités anglophones, on s'aperçoit que le pourcentage d'étudiantes et d'étudiants de l'éducation permanente diffère considérablement. 36.9% de la clientèle des institutions francophones se classe dans la catégorie de l'éducation permanente contre 13.9% dans les institutions anglophones. Ces dernières puisent davantage dans le bassin de la clientèle de l'éducation régulière. La clientèle y est donc d'âge et d'expérience plus jeune.

Dans les constituantes des universités du Québec, on se propose d'offrir des services aux gens de l'extérieur. Nous avons rencontré quelques professeures dont l'intérêt pour les services à la collectivité est marqué. Elles ont le souci d'aller vers les groupes de l'extérieur, d'adapter leur enseignement au niveau de la clientèle et de répondre à leurs demandes. Il faut aussi dire que la clientèle de l'éducation permanente permet aux établissements universitaires d'aller chercher des revenus supplémentaires, ce qui n'est pas un argument négligeable dans cette question.

Dans les villes autres que Montréal, les milieux universitaires reçoivent 33.4% d'étudiantes et d'étudiants de l'éducation permanente. A Montréal, le pourcentage atteint 25.3%. (Tableau 1.4)

Ces données nous permettent de penser que les universités en dehors de Montréal, de taille plus petite, ouvrent davantage leurs portes aux adultes. Un motif économique explique, du moins en partie, cette situation.

TABLEAU 1.8

Champs disciplinaires selon les universités (en pourcentages)

| UNIVERSITES | CHAMPS DISCIPLINAIRES | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ARTS | LETTRES & LANG. | EDUCATION | SCIENCES PURES | DROIT | SCIENCES SOCIALES | THEOL. & SC. REL. | EDUCAT. PERM. | PHILO. | ETUDES FEMMES | TOUS |
| U. du Québec à Rimouski | 0 | 33.3 | 0 | 0 | 0 | 33.3 | 33.3 | 0 | 0 | 0 | 100 (3) |
| U. du Québec à Chicoutimi | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 (1) |
| U. du Québec à Montréal | 11.7 | 5.8 | 0 | 5.8 | 5.8 | 41.1 | 5.8 | 5.8 | 0 | 17.6 | 100 (17) |
| HEC | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 (1) |
| Université Laval | 0 | 16.7 | 8.3 | 0 | 0 | 66.7 | 0 | 8.3 | 0 | 0 | 100 (13) |
| Université de Montréal | 0 | 13.3 | 13.3 | 0 | 0 | 60 | 13.3 | 0 | 0 | 0 | 100 (15) |
| Université de Sherbrooke | 0 | 60 | 0 | 0 | 0 | 20 | 0 | 20 | 0 | 0 | 100 (5) |
| Université McGill | 0 | 11.1 | 33.3 | 0 | 0 | 44.4 | 11.1 | 0 | 0 | 0 | 100 (9) |
| Université Concordia | 3 | 35.4 | 3 | 3 | 0 | 29.1 | 6.4 | 0 | 3 | 12.9 | 100 (31) |
| Université Bishop | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 (1) |
| Télé-université | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 (1) |
| TOTAL | 4.1 | 22.6 | 7.2 | 2.0 | 1.0 | 44.3 | 7.2 | 1.0 | 3.0 | 7.2 | 100 (97) |

N: 97

C.E.P.M.I.: 9

Le cours administré par l'Ecole nationale d'administration publique ne figure pas dans ce tableau.

TABLEAU 1.9

Champs disciplinaires selon la langue et la région de l'université
(en pourcentages)

| CHAMPS DISCIPLINAIRES | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Arts | 3.6 | 4.8 | 4.1 | 4.2 | 4.1 |
| Lettres et langues | 16.4 | 31.7 | 21.9 | 25.0 | 22.6 |
| Education | 5.5 | 9.7 | 8.2 | 4.2 | 7.2 |
| Sciences pures | 1.7 | 2.4 | 2.7 | 0 | 2.0 |
| Droit | 1.8 | 0 | 1.3 | 0 | 1.0 |
| Sciences sociales | 54.5 | 31.7 | 41.9 | 4.2 | 44.3 |
| Théologie et sc. religieuses | 7.3 | 7.3 | 8.2 | 4.2 | 7.2 |
| Education permanente | 1.8 | 0 | 1.3 | 0 | 1.0 |
| Philosophie | 3.6 | 2.4 | 1.3 | 8.3 | 3.0 |
| Etudes des femmes | 5.5 | 9.7 | 9.7 | 0 | 7.2 |
| TOTAL | 56.5 | 42.2 | 75.2 | 24.2 | 100 |
| N. C.E.P.M.I.: 9 | 56 | 41 | 73 | 26 | 97 |

### 1.1.4 Les champs disciplinaires

Intéressante, cette question nous permet de distinguer à quelle concentration se rattache l'enseignement sur la condition féminine dans les universités. [4]

Le champ des sciences sociales recueille à lui seul 44.3% des cours (Tableau 1.8). Au deuxième rang, la concentration lettres et langues devient le champ disciplinaire de 22.6% des cours. Loin derrière dans cette liste viennent les champs des études des femmes (7.2% de l'éducation et de la théologie 7.2% respectivement), le champ des arts (4.1% le champ de la philosophie (3%), le champ du droit(1%) et celui des sciences pures (2%). [5]

On remarque que la concentration des sciences sociales remporte assurément la palme. Dans ce champ, certaines disciplines sont plus choyées que d'autres. C'est le cas de la sociologie, du service social, de l'anthropologie et des sciences politiques. En sciences économiques et en relations industrielles, on dénombre peu de cours sur la condition féminine. Très conscientes de la situation, les professeures interviewées ont déploré l'absence de cours, le peu de matériel disponible et l'intérêt mitigé du milieu.

---

4. Nous rendons compte ici des réponses à la question suivante: A quel département ou à quel module est rattaché ce cours? A l'annexe D, nous donnons à la lectrice et au lecteur la liste des champs disciplinaires et des disciplines qu'ils regroupent.

5. Pour fins de comparaison avec la situation prévalant aux Etats-Unis pour les années 1971-1972, nous avons reproduit à l'annexe E le tableau des cours des études sur les femmes dans les collèges et les universités américaines. Nous notons qu'aux Etats-Unis, les cours inscrits dans les champs des lettres et des langues viennent en tête de liste suivis par les cours en sciences sociales. Au Québec, les cours en sciences sociales sont plus nombreux que les cours en lettres et langues.

En arts, peu d'universités inscrivent des cours: l'Université Bishop, l'Université du Québec à Montréal et l'Université Concordia (Tableau 1.8).

Trois établissements universitaires se retrouvent avec un haut pourcentage de leurs cours dans la concentration lettres et langues: L'Université de Sherbrooke (60%), l'Université Concordia (35.4%) et l'Université du Québec à Rimouski (33.3%). Peu de cours figurent en éducation. Le champ des sciences pures ne connaît guère de popularité: deux cours se rangent dans cette catégorie, l'un à l'Université du Québec à Montréal, l'autre à l'Université Concordia. Un cours, celui de l'Université du Québec à Montréal, se donne en droit. L'Ecole nationale d'administration publique dispense un cours en administration. La concentration des sciences sociales retient notre attention. L'Université du Québec à Chicoutimi, Télé-université et l'Ecole des Hautes Etudes commerciales dispensent un enseignement entièrement relié à ces disciplines. Les cours de l'Université Laval, de l'Université de Montréal, de l'Université McGill et de l'Université du Québec à Montréal appartiennent à cette option dans une large mesure (Tableau 1.8).

En théologie et en sciences religieuses, quelques cours seulement sont donnés soit à l'Université du Québec à Rimouski, à l'Université de Montréal et à l'Université McGill. Un cours de l'Université Concordia occupe le champ de la philosophie. Les études des femmes recueillent 17.6% des cours sur la condition féminine de l'Université du Québec à Montréal et 12.9% des cours de l'Université Concordia.

Des considérations d'ordre général se dégagent de ces données. En effet, on observe que les cours sur la condition féminine dans les universités se retrouvent principalement dans les sciences humaines (environ 90%) et particulièrement en sciences sociales (44.3%). En sciences pures, il n'existe que deux cours. Dans le champ de l'éducation, les cours sur la condition féminine sont peu nombreux. Là où se forment les futures éducatrices et les futurs éducateurs, l'enseignement sur la condition féminine est presque absent. Cette situation laisse à réfléchir. Que peut-on alors escompter comme changement? Une interlocutrice croit que cette formation est minimale pour les futures enseignantes mais le milieu et les étudiantes elles-mêmes semblent peu sensibilisés à la question.

Si on étudie le champ disciplinaire des divers cours selon la langue d'enseignement de l'université, on observe les points suivants. Dans les universités francophones, plus de cours (54.5%) se rattachent au domaine des sciences sociales que dans les universités anglophones (31.7%) (Tableau 1.8). Un écart existe aussi entre ces deux types d'établissements dans le champ des lettres et langues où les institutions anglophones inscrivent plus de cours que les institutions francophones (31.7% contre 16.4%).

Beaucoup plus de cours chez les anglophones sont classés sous la rubrique "études des femmes" que chez les francophones. Les programmes spécialisés à l'Université Corcordia et à l'Université McGill expliquent ces données. Une même distinction se retrouve dans le champ de l'éducation et dans celui des arts où les anglophones y font figurer un nombre plus élevé de cours. En ce qui concerne les sciences

pures, une université francophones et une université anglophone enregistrent un cours. Seule une université francophone dispense un cours en droit.

Etudier les champs disciplinaires selon la région d'appartenance de l'université est révélateur de différences intéressantes. Les universités situées à Montréal donnent plus de cours dans les disciplines suivantes: en sciences sociales, en éducation et en théologie. En sciences pures, en droit et dans les études des femmes et en éducation permanente, les universités des régions n'offrent aucun cours sur la condition féminine à leur clientèle étudiante.

## 1.2 La situation dans chaque université

Nous reproduisons à l'annexe F la liste des cours sur la condition féminine par institution universitaire et à l'annexe G, la liste des personnes dispensant des cours ou intéressées aux cours sur la condition féminine par institution universitaire. A l'annexe H, nous donnons pour quelques universités la liste des cours pour l'année 1982-1983.

### L'Université du Québec à Rimouski

A Rimouski, une des constituantes de l'Université du Québec, trois cours sur la condition féminine existent. Deux sont dans le programme du baccalauréat général et un cours est en voie d'élaboration. Il porte sur la littérature féminine québécoise et il sera donné au niveau du baccalauréat. Cet enseignement est dispensé à l'intérieur de quelques départements. A l'hiver 1981, un cours intitulé "Histoire de la condition féminine - Etude de l'oppression des femmes à travers l'histoire" a été inscrit à l'horaire du département d'histoire.

Il le sera de nouveau à l'automne 1982. Le département de sociologie, pour sa part, présente un cours, Sociologie de la condition féminine. Ces cours sont du niveau baccalauréat. Enfin, du côté de la maîtrise en art éthique, nous avons pris connaissance d'un séminaire intitulé: "Séminaire, idéologies et féminisme".

Des professeurs ont formulé le projet de mettre sur pied un ensemble de cours portant sur les femmes, cours qui se seraient donnés en nursing, en histoire, en sociologie et ailleurs. On se proposait d'explorer les divers aspects de la condition féminine. On voulait consacrer un an de cours sur trois ans à cette question à l'intérieur d'un baccalauréat. Il apparaissait important, dans l'esprit des responsables du projet, que les étudiantes puissent être en possession d'un baccalauréat pour être ensuite en mesure de travailler.

L'Université du Québec à Chicoutimi

L'Université du Québec à Chicoutimi assure actuellement un cours sur la condition féminine. Il s'agit du cours intitulé "Séminaire d'études comparées en condition féminine et masculine". Il est optionnel et s'y inscrivent des étudiantes et des étudiants du 2e et du 3e cycles. Il appartient au module des sciences sociales et a fait partie de l'horaire à l'hiver 1981. Un cours relevant du module de théologie, religion et condition féminine, bien qu'inscrit, ne se donne pas effectivement. Quatre enseignants de cette institution ont conçu et élaboré un certificat de premier cycle en conditions masculine et féminine qui serait rattaché au secteur des sciences humaines et au module des sciences sociales. Ce certificat de 30 crédits comprendrait deux volets: le volet

analyse et intervention, dont l'objectif serait de permettre à l'étudiant de faire une étude de son milieu et le volet culturel qui vise à atteindre la clientèle intéressée aux arts. Certains cours auraient le caractère obligatoire et d'autres le caractère optionnel. On croit que 35 étudiantes et étudiants par groupe pourraient s'y inscrire dans une proportion de 30% d'hommes et de 70% de femmes. Les responsables du programme croient atteindre les adultes et les étudiantes et étudiants réguliers. Deux cours par session pour un total de cinq cours sont prévus à l'horaire. Voici la structure du programme proposé. [6]

5 cours obligatoires de tronc commun:

- Problématique des conditions féminine et masculine (3 crédits)
- Techniques d'enquête sociale I (3 crédits)
- Mouvements sociaux et organisations anti-sexistes (3 crédits)
- Anthropologie historique des rapports hommes-femmes (3 crédits)
- Nature et culture dans la condition féminine et masculine

Volet analyse et intervention

2 cours obligatoires

- Théories et méthodes d'intervention sociale I (3 crédits)
- Techniques d'enquête sociale II (3 crédits)

\+ 3 cours optionnels dans le volet culturel

Volet culturel

5 cours parmi les suivants:

- Rapports hommes-femmes dans la littérature (3 crédits)
- Hommes, femmes et éducation (3 crédits)
- Atelier de recherche-action I (3 crédits)

6. Nous reproduisons ici le texte de la page 7 du document intitulé Certificat de premier cycle en conditions féminine et masculine, que nous citons dans la bibliographie.

(volet culturel: suite)

- Biologie, féminité, masculinité (3 crédits)
- Les femmes, les hommes et les arts (3 crédits)
- Les religions et les rapports hommes-femmes (3 crédits)
- Des personnes, de la famille, des successions, (3 crédits)

L'objectif général de ce programme est de

> "fournir à l'étudiant(e) les connaissances, habiletés et prise de conscience lui permettant d'assumer ses responsabilités dans son milieu de travail, ainsi que dans son entourage immédiat, et ainsi contribuer au plus grand épanouissement de chacun(e) dans une société qui ne dresserait pas en obstacle ou handicap social (en sexisme) les différences sexuelles". 7

Ce projet a été soumis au Conseil des études en juin 1982. Par la suite, s'il est accepté, il doit être implanté suite à une décision du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi.

L'Université du Québec à Montréal

Le Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes appelé le G.I.E.R.F. a pris naissance à l'Université du Québec à Montréal en 1976. Cependant, dès 1972-1973, des professeures de plusieurs disciplines assumaient déjà un cours en histoire.

---

7. Ibid, p. 33.

Ce groupe, mandaté par la Commission des études, s'occupe de l'enseignement (coordination et création de nouveaux cours) de la recherche sur les femmes à l'université et des relations avec les groupes populaires de femmes. A l'Université du Québec à Montréal, on compte 23 cours sur la condition féminine. Dans notre enquête, nous avons pris connaissance de 19 cours anciens et de 2 nouveaux cours offerts au niveau du baccalauréat. La clientèle de ces cours provient de l'éducation régulière et de l'éducation permanente.

Au niveau de la recherche, les projets se caractérisent par l'interdisciplinarité. Le GIERF subventionne certains projets. Pour répondre aux demandes des groupes extérieurs, on organise colloques, débats, conférences. Le groupe veille aussi à ce que les droits des femmes soient respectés à l'UQAM.

Ni un module, ni un département, le GIERF est un regroupement de femmes professeures et chargées de cours appartenant à des départements différents. La direction en est assumée par un Comité exécutif et une coordonnatrice est responsable des activités. Les cours offerts par le GIERF figurent dans les banques des départements et s'intègrent à des programmes modulaires.

L'Ecole nationale d'administration publique

A l'Enap, un programme a été créé en collaboration avec le Ministère des affaires sociales et la Société d'habitation du Québec, programme bâti autour du sujet "la femme et le management". Il relève des cours de perfectionnement et n'a cours que depuis un an. On répondait ainsi à une préoccupation du milieu sur la manière d'appliquer la politique d'égalité des chances en emploi dans la fonction publique

québécoise. On peut dire que cette institution a mis en opération des mécanismes pour assurer l'application de cette politique. Les responsables de ce programme visaient l'objectif suivant: "développer les connaissances et les habiletés en gestion des participantes, en vue de les préparer à accéder à des postes de niveau supérieur dans l'administration publique québécoise".[8] La préparation de ces femmes dure deux ans et un stage est prévu dans la formation de l'étudiante. Ce programme échelonné sur 7 mois, soit de septembre 1981 à mars 1982, comprend 32 jours de sessions de formation sur des thèmes fondamentaux du management et de la gestion. En voici les thèmes et la durée:

1. Réflexion sur la problématique de la femme en situation de gestion (3 jours).
2. Le processus administratif (4 jours).
3. Le processus rationnel d'analyse de problème et de prise de conscience (5 jours).
4. La fonction management et le rôle du manager (5 jours).
5. L'activité inter-session (2 jours).
6. La gestion des ressources humaines (4 jours).
7. La technique de gestion de projets (3 jours).
8. Un seul des blocs suivants, selon les besoins:
   - la gestion financière dans les administrations publiques et parapubliques (3 jours).
     et l'informatique, outil du manager (2 jours).
   - les systèmes de gestion et le secteur public (5 jours).
   - le marketing public et la communication (5 jours) avec les clientèles.
9. Evaluation et suivi (1 journée).

---

8. E.N.A.P. Programme de relève féminine à la gestion, p. 2.

Le cours est composé de sections obligatoires par exemple en management puis de sections facultatives selon l'expérience de chacune des participantes. Les cours peuvent être suivis à Québec ou à Montréal selon le cas. Quinze femmes ont choisi d'orienter leurs efforts dans le sens de ce stage de perfectionnement destiné à l'éducation permanente.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Au département d'administration et ressources humaines des Hautes études commerciales, un stage de perfectionnement a été soumis par des professeures. Elles en assument la marche. Le stage "Habilités de gestion pour femmes cadres" en est à sa première année d'existence. Populaire, ce cours a regroupé 36 femmes cadres en exercice pendant l'été 1982 pour une période intensive de cinq jours. Une journée appelée "journée de suivi" a eu lieu en automne. Il ne procure aucun crédit à l'étudiante. Par ailleurs, à la suite de ce stage, les H.E.C. dispensent une attestation d'études.

Comme l'indique le dépliant publicitaire, le programme

> "vise essentiellement l'acquisition d'habilités. Dans un premier temps, les participantes auront l'occasion, grâce à des méthodes pédagogiques actives, de développer des habilités reconnues les plus pertinentes à l'exercice de la profession de gestionnaire (...). Par la suite, elles seront amenées à personnaliser leur apprentissage en développant des habilités de gestion de leur propre carrière." [9]

Les journées du stage sont réparties de la sorte: trois jours de travail sur les habiletés de gestion en général

9. Ecole des hautes études commerciales, Habilités de gestion pour femmes cadres, partie intitulée Objectifs.

comme par exemple les habilités en communication et deux jours portant sur la gestion de sa propre carrière (connaissance de soi et connaissance de son environnement). Voici les thèmes des journées:

1. La prise de décision
2. La communication
3. La direction de personnes
4. Le plan de développement personnel
5. La planification de carrière.

Aux H.E.C., sous le nom de "Femme, travail et entreprise", un groupe de recherche et d'action a vu le jour. Il est constitué de sept professeures. Ces femmes veulent établir une problématique des femmes sur le marché du travail. L'équipe de travail est pluridisciplinaire et comprend entre autres une sociologue, une spécialiste en management, une psychologue, une économiste, une comptable, une informaticienne. Faire de la recherche et favoriser l'intervention, tels sont les buts de ce groupe qui vient de se former . Un colloque sur "Femme travail et entreprise" a eu lieu à l'automne 1982.

L'Université Laval

A l'Université Laval, 13 cours sur la condition féminine sont dispensés dans plusieurs départements. Ils accordent presque tous trois crédits sauf un cours qui attribue quatre crédits et un autre six crédits. Cinq cours sont dispensés au niveau de la maîtrise. Nous renvoyons le lecteur ou la lectrice à la liste des cours placée en annexe.

L'Université de Montréal

L'enseignement sur les femmes dans cette institution a débuté en 1969 par un cours en criminologie. Aujourd'hui, on dénombre dans cette université 16 cours sur la condition féminine dont quatre au niveau de la maîtrise. Ces cours sont assumés par différents départements dont la psycho-éducation, les études françaises, l'école de criminologie, l'éducation physique, l'andragogie, la sociologie, les relations industrielles, le service social, l'anthropologie, les sciences politiques et la section de la pastorale de la faculté de théologie.

L'Université de Sherbrooke

A l'Université de Sherbrooke, huit cours sur la condition féminine font partie des programmes. Sept cours sont donnés au niveau du baccalauréat et un au niveau de la maîtrise. Dans le premier groupe on peut identifier un cours en psychologie, un cours en études littéraires, un cours en philosophie, deux cours en théologie. Le département d'histoire assume deux cours de niveau du baccalauréat.

Dans le deuxième groupe, celui de la maîtrise, le cours "Idéologie féminine (nisme) au Québec (1890-1960)" est rattaché au département d'histoire. Un projet a été formulé. Il s'agissait de constituer des champs d'études (par exemple en études québécoises, en études régionales) dont un en études des femmes. On voulait offrir plusieurs cours aux étudiantes et aux étudiants du baccalauréat général (cours en philosophie, en histoire, en psychologie, en lettres, etc.). Le Comité de la faculté n'a pas donné suite à cette proposition.

L'Université McGill

L'Université McGill a conçu le programme d'une mineure en études des femmes. Les objectifs de ce programme sont énoncés dans un feuillet publicitaire en ces termes:

> "Women's Studies has several goals: to raise the consciousness of students about sexism in the curriculum and the wider society; to compensate for the under representation of women in the curriculum; to encourage research, and to recover the lost of neglected history and culture of women." [10]

L'étudiante et l'étudiant inscrits d'abord dans un programme de majeure doivent suivre huit cours de trois crédits chacun . Ils effectuent le choix de quatre cours parmi une liste de cours dispensés dans plusieurs départements. [11]

De plus, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre obligatoirement un cours de six crédits intitulé "Interdisciplinary Seminar in Women's Studies". Les autres cours, de caractère optionnel, sont choisis parmi des cours offerts dans plusieurs départements. Ce sont des cours qui étudient la question des femmes à l'intérieur d'un chapitre par exemple ou qui véhiculent cette préoccupation. On en dénombre 39 dans les départements d'anthropologie, de biologie, d'études classiques, d'économique, d'anglais, d'allemand, d'histoire, de droit, de management, de psychologie et de sociologie. L'Université McGill n'offre aucun cours au niveau de la maîtrise.

---

10. McGill University, Women's Studies at McGill 1982-83, p. 1.
11. Voir en annexe pour la liste des cours.

L'Université Concordia

L'Institut Simone de Beauvoir fondé en 1978, est rattaché à l'Université Concordia et se spécialise dans les études des femmes. Cet institut a mis sur pied un programme de majeure (37 crédits), un programme de mineure (27 crédits) et un programme de certificat (30 crédits). On se propose d'atteindre les objectifs énoncés comme suit:

> "(...) to introduce the students to the study of women, to afford a background to those who will work with women in public occupations, and to stimulate further thought and research in the field". [12]

Les cours offerts se retrouvent dans les départements d'études classiques, d'éducation, d'anglais, de français, d'histoire, de philosophie, de sciences politiques, de psychologie, de religion et de sociologie.La plupart des cours procurent trois crédits à l'étudiante ou à l'étudiant. Treize cours attribuent six crédits. Le cours intitulé "Etude avancée d'un sujet particulier: écrivaines d'Algérie" figurera au programme pour la première fois à la session d'automne 1982.

A l'Institut Simone de Beauvoir, on compte environ 32 professeurs. Quelque mille étudiants suivent des cours et 75 environ sont étudiantes ou étudiants au niveau de la majeure, de la mineure ou du certificat. Vingt-quatre professeurs ont répondu notre enquête et 31 cours ont été répertoriés.

---

12. Concordia University, Arts and Science, Women's Studies Programme, 1982-1983, p. 1.

L'Université Bishop

A l'Université Bishop, le calendrier scolaire pour l'année 1982-1983 comprend 13 cours. Pour la liste des cours, nous référons le lecteur ou la lectrice à l'annexe. Les départements d'études classiques, d'études françaises et québécoises, des beaux-arts, d'allemand, de sociologie et d'anglais offriront des cours à leurs étudiantes et à leurs étudiants. Ces cours attribueront 33 crédits aux gens inscrits.

Dans cette institution, une enquête a été menée auprès des étudiantes et des étudiants par le Women's Studies Committee, un sous-comité du Bishop's University Committee on the Status of Women, sur la demande étudiante concernant les cours sur la condition féminine. Après un an de travail, ce comité a proposé aux membres du Bishop's University Senate and Divisional Chair people la mise sur pied d'une mineure et d'un diplôme spécialisé. Voici comment les membres s'expriment sur la formule retenue:

> "Umbrella organisation, consisting of multi-disciplinary course offerings organized by committee or coordinator in a nominal programme which affords a minor or a major creditation to the student." [13]

Télé-université

Le cours de sociologie offert par Télé-université aux étudiantes et aux étudiants, "Condition féminine et condition masculine)", se donne trois sessions par année. Il appartient

---

13. Report on Women's Studies at Bishop's: Proposal for a "minor" and "Diploma" Specialisation, p. 3

au module"Connaissance de l'homme et du milieu." Selon la formule privilégiée par cette institution, la conception de ce cours a été l'oeuvre de personnes appartenant à diverses disciplines. Dans ce cas, le travail s'est échelonné sur 18 mois. Présenté au Conseil d'administration et à la Commission d'études, le cours a été approuvé et l'Université se réserve le droit de réviser le contenu ou de le mettre à jour.

Au niveau de l'administration du cours, une personne assume la responsabilité. Sur le plan de l'intervention, une vingtaine de personnes agissent comme intermédiaires entre le cours et les étudiantes et étudiants. Parmi les intervenants, 65% sont des femmes et 35% sont des hommes. Ces animateurs travaillent avec des groupes de trois à vingt étudiantes et étudiants. Deux groupes leur sont confiés. L'intervention se situe au niveau du groupe et au niveau individuel. Parfois des conférences téléphoniques rassemblent pour un moment les étudiantes et les étudiants.

La clientèle de ces cours est recrutée parmi les professeurs du secondaire dans une proportion d'environ 70%. Ils ont en moyenne 35, 36 ans. A la session d'hiver 1982, le cours comptait 340 étudiants.

Ce cours de sociologie se propose d'atteindre l'objectif suivant: permettre aux étudiantes et étudiants d'analyser les manifestations du sexisme dans la société actuelle. Dans sa démarche, l'étudiante ou l'étudiant découvre d'abord le concept, en fait l'analyse et présente un projet de changement. Neuf thèmes sont présentés dont, entre autres, la famille, la religion, la sexualité, etc. Dans ce cours, l'intervenant ou l'intervenante évalue la démarche de l'étudiante ou de l'étudiant.

## CHAPITRE DEUX

# LA SITUATION DES PROFESSEURES ET DES PROFESSEURS DONNANT DES COURS SUR LA CONDITION FEMININE

TABLEAU 2.1

Caractéristiques des professeures et des professeurs selon la langue et la région de l'université

| CARACTERISTIQUES | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Pourcentage de femmes enseignant dans les cours sur la condition féminine | 90.6 | 88.9 | 91.7 | 85.7 | 90.0 |
| Nombre d'années moyen dans l'enseignement | 10.3 | 12.4 | 11.3 | 10.4 | 11.1 |
| Nombre d'années moyen à l'emploi de l'université actuelle | 7.1 | 10.0 | 8.3 | 7.8 | 8.1 |
| Pourcentage de cours donnés dans une perspective féministe | 90.5 | 78.9 | 86.1 | 86.2 | 86.1 |

# CHAPITRE DEUX: LA SITUATION DES PROFESSEURES ET DES PROFESSEURS DONNANT DES COURS SUR LA CONDITION FEMININE

## 2.1 LES CARACTERISTIQUES DES PROFESSEURES ET DES PROFESSEURS

### Le pourcentage de femmes enseignant dans les cours sur la condition féminine

Les cours sur la condition féminine dans les universités québécoises sont assumés dans l'ensemble par des femmes. En effet, 90.0% des professeurs dans ce domaine sont des femmes (Tableau 2.1)

Dans les universités de langue française et dans celles de langue anglaise, il y a presque autant de femmes donnant des cours sur la condition féminine: 90.6% du personnel enseignant dans ce domaine sont des femmes dans les établissements francophones alors que le pourcentage de femmes dans les établissements anglophones est de 88.9%.

TABLEAU 2.2

Age moyen des professeures et des professeurs selon la langue et la région de l'université

| AGE MOYEN | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Pour l'ensemble des universités visitées | 40.7 | 43.3 | 41.9 | 40.7 | 41.5 |
| Pour les cours sur la condition féminine | 39.4 | 42.0 | 40.2 | 40.7 | 40.3 |

A Montréal, il y a plus de femmes enseignant dans le domaine des études des femmes qu'en province. Nous remarquons que 91.7% des professeurs sont de sexe féminin dans les universités situées à Montréal contre 85.7% dans les régions en dehors de la métropole.

A Montréal, il est peut-être plus facile de trouver des professeures pour enseigner un cours à titre de chargée de cours par exemple, étant donné la main-d'oeuvre disponible. Un professeur d'une université située en province nous a rapporté que le fait d'être un homme et d'enseigner sur la condition féminine est accepté dans son université. Quelques interlocutrices et interlocuteurs sont conscients de la situation différente qui prévaut à Montréal. Là, croit-on, un tel fait est plus difficilement accepté. Les répondantes et les répondants supposent que le mouvement féministe y est plus répandu et qu'une vigilance s'exerce à ce sujet chez les professeures et chez les étudiantes.

## L'âge moyen des professeures et des professeurs

L'âge moyen des personnes dispensant des cours sur la question des femmes s'établit autour de 40 ans (Tableau 2.2). Il est quelque peu inférieur à l'âge moyen de l'ensemble des professeures et professeurs des universités québécoises qui est, pour l'année universitaire 1979-1980, de 41 ans (Tableau 2.2).

TABLEAU 2.3

Age des professeures et des professeurs selon la langue et la région de l'université (en pourcentages)

| AGE | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| 25 à 35 ans | 30.2 | 27.3 | 30.4 | 25.9 | 29.2 |
| 36 à 40 ans | 28.6 | 30.3 | 29.0 | 29.6 | 29.2 |
| 41 à 46 ans | 28.6 | 9.1 | 18.8 | 29.6 | 21.9 |
| 47 à 67 ans | 12.7 | 33.3 | 21.7 | 14.8 | 19.8 |
| Total | 65.6 | 34.4 | 71.9 | 28.1 | 100.0 |
| N | 63 | 33 | 69 | 27 | 96 |

C.E.P.M.I.: 5

Les professeurs des cours sur la condition féminine appartenant aux universités anglophones sont en moyenne plus âgés que leurs collègues dans les universités francophones. Ils ont en moyenne 42 ans alors que les professeurs d'établissements francophones ont en moyenne 39 ans (Tableau 2.2). Cette différence se retrouve aussi, si on examine les données disponibles pour les années 1979-1980 pour l'ensemble des professeurs des universités québécoises que nous avons visitées. Chez les anglophones, les professeures et professeurs ont en moyenne 43 ans pendant que chez les francophones on retrouve une moyenne de 40 ans.

En examinant les catégories d'âge des professeures et des professeurs, on se rend compte que les personnes enseignant dans les universités francophones sont en plus grand nombre dans le groupe des personnes âgées de 41 ans à 46 ans que ceux de langue anglaise (Tableau 2.3). Par ailleurs, les professeures et les professeurs de langue anglaise sont plus nombreux dans la classe des personnes âgées de 47 ans à 67 ans.

Que ce soit dans la métropole montréalaise ou ailleurs en province, l'âge moyen des professeures et des professeurs enseignant sur la condition féminine est le même, soit 40 ans. (Tableau 2.2)

Selon les catégories d'âge, on note cependant des différences. En effet, les professeures et professeurs travaillant dans des universités à l'extérieur de Montréal sont plus nombreux que ceux appartenant aux universités de la métropole dans le groupe d'âge de 41 ans à 46 ans. Par contre, dans la catégorie des gens de 47 à 67 ans, ce sont les professeures et les professeurs des universités de Montréal qui se remarquent davantage avec un pourcentage de 21.7% contre 14.8% pour les autres.

TABLEAU 2.4

Age moyen des professeures et des professeurs des cours sur la condition féminine selon les universités

| UNIVERSITES | AGE MOYEN | |
|---|---|---|
| | Dans l'ensemble des universités | Pour les cours en condition féminine |
| Université du Québec à Rimouski | 37.1 | 36.3 |
| Université du Québec à Chicoutimi | 38.3 | 39.0 |
| Université du Québec à Montréal | 39.4 | 36.6 |
| Ecole nationale d'administration publique | 39.5 | 39.0 |
| Ecole des Hautes Etudes Commerciales | 37.6 | 41.0 |
| Université Laval | 41.9 | 41.6 |
| Université de Montréal | 41.1 | 41.3 |
| Université de Sherbrooke | 39.7 | 42.6 |
| Université McGill | 44.0 | 44.7 |
| Université Concordia | 42.3 | 40.8 |
| Université Bishop | 41.1 | 40.7 |
| Télé-université | 35.8 | 39.0 |

Les professeures et les professeurs donnant des cours sur la condition féminine à l'Université du Québec à Chicoutimi, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, à l'Université de Sherbrooke, à l'Université McGill et à Télé-université sont plus âgés que la moyenne de leurs collègues de travail. Par contre celles et ceux de l'Université du Québec à Montréal, de l'Université du Québec à Rimouski, de l'Université Concordia et de l'Université Bishop sont plus jeunes que la moyenne des autres professeures et professeurs (Tableau 2.4).

TABLEAU 2.5

Niveau du diplôme le plus élevé des professeures et des professeurs enseignant un cours sur la condition féminine selon la langue et la région de l'université (en pourcentages)

| DIPLOME | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Baccalauréat | 7.8 | 11.1 | 11.1 | 3.6 | 9.0 |
| Maîtrise | 43.8 | 19.4 | 30.6 | 46.4 | 35.0 |
| Doctorat | 42.2 | 58.3 | 50.0 | 42.9 | 48.0 |
| Post-doctorat | 1.6 | 11.1 | 6.9 | 0.0 | 5.0 |
| Certificat | 1.6 | 0.0 | 0.0 | 3.6 | 1.0 |
| Diplôme d'études supérieures | 3.1 | 0.0 | 1.4 | 3.6 | 2.0 |
| TOTAL | 64.0 | 36.0 | 72.0 | 28.0 | 100.0 |
| N | 64 | 36 | 72 | 28 | 100 |

C.E.P.M.I.: 1

Le niveau des diplômes obtenus par les professeures et les professeurs enseignant dans des cours sur la condition féminine

La plupart des professeures et des professeurs qui assument des cours sur la condition féminine possèdent un diplôme de niveau du doctorat (48%). 35% des professeures et des professeurs déclarent avoir obtenu un diplôme de niveau de la maîtrise (Tableau 2.5).

Beaucoup plus de professeures et de professeurs des universités francophones se rangent dans la catégorie des gens possédant une maîtrise que ceux des universités anglophones, soit 43.8% et 19.4% respectivement.

Les professeures et les professeurs des universités anglophones se remarquent davantage que leurs collègues des universités francophones dans la catégorie de gens possédant un doctorat et un diplôme post-doctoral. Dans les universités anglophones, posséder un diplôme de niveau du doctorat a été accepté comme critère d'admissibilité à un poste depuis plus longtemps que dans le milieu universitaire francophone.

Les professeures et les professeurs des établissements francophones possèdent des certificats et des diplômes d'études supérieures alors que ceux des établissements anglophones ne figurent pas dans ces catégories.

Dans les universités de la métropole, plus de professeures et de professeurs ont obtenu un baccalauréat, un doctorat et un diplôme post-doctoral qu'ailleurs dans la province. Cependant, en dehors de Montréal, les professeures et les professeurs ayant acquis une maîtrise, un certificat et un diplôme d'études supérieures se retrouvent en plus grand nombre.

A Montréal, la concurrence entre les professeures et les professeurs d'université sur le marché de l'emploi est plus grande qu'ailleurs dans la province. Il est possible qu'on retrouve plus de professeures et de professeurs détenant un diplôme de niveau du doctorat. Ailleurs, il peut arriver que l'on accepte qu'une étudiante de niveau du baccalauréat ou de la maîtrise assume un cours sur la condition féminine parce que personne d'autre ne peut en prendre la responsabilité. Nous avons rencontré ces cas dans quelques établissements.

TABLEAU 2.6

Nombre d'années dans l'enseignement selon la langue et la région de l'université (en pourcentages)

| NOMBRE D'ANNEES DANS L'ENSEIGNEMENT | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| 1 à 5 ans | 29.7 | 19.4 | 26.4 | 25.0 | 26.0 |
| 6 à 10 ans | 26.6 | 25.0 | 23.6 | 32.1 | 26.0 |
| 11 ans et plus | 43.8 | 55.6 | 50.0 | 42.9 | 48.0 |
| TOTAL | 64.0 | 36.0 | 72.0 | 28.0 | 100.0 |
| N | 64 | 36 | 72 | 28 | 100 |

C.E.P.M.I.: 1

Le nombre d'années moyen dans l'enseignement

Règle générale, les professeures et les professeurs enseignent en moyenne depuis 11 ans (Tableau 2.1). Le nombre moyen d'années dans l'enseignement diffère légèrement dans le milieu francophone et dans le milieu anglophone. Il est de 12 ans chez les personnes des universités anglophones et de 10 ans chez les personnes des universités francophones. Les gens travaillant dans les universités francophones enseignent en plus grand nombre que leurs collègues des universités anglophones dans la catégorie d'enseignement de 1 an à 5 ans (29.7% et 19.4%) (Tableau 2.6). Par ailleurs, ceux-si se retrouvent plus nombreux dans la catégorie d'expérience de 11 ans et plus (55.6% et 43.8%).

Peu de variation existe entre le nombre d'années moyen dans l'enseignement selon la région à laquelle appartient l'université: la moyenne d'années pour les universités montréalaises est de 11 ans et celle pour les universités en dehors de Montréal est de 10 ans (Tableau 2.1).

Les personnes ayant acquis une expérience d'enseignement allant de 6 ans à 10 ans se retrouvent en plus grand nombre dans les régions autres que Montréal (32.1% et 23.6%), alors que celles enseignant depuis 11 ans et plus sont plus nombreuses dans les universités montréalaises (50% et 42.7%) (Tableau 2.6). Quand le bassin de population est vaste, on peut insister davantage pour le recrutement du personnel sur un critère tel que les années d'expérience dans l'enseignement.

TABLEAU 2.7

Nombre d'années à l'emploi de l'université actuelle selon la langue et la région de l'université (en pourcentages)

| NOMBRE D'ANNEES DANS L'UNIVERSITE ACTUELLE | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| 1 à 5 ans | 51.6 | 36.1 | 44.4 | 50.0 | 46.0 |
| 6 à 10 ans | 21.9 | 16.7 | 19.4 | 21.4 | 20.0 |
| 11 ans et plus | 26.6 | 47.2 | 36.1 | 28.6 | 34.0 |
| TOTAL | 64.0 | 36.0 | 72.0 | 28.0 | 100.0 |
| N | 64 | 36 | 72 | 28 | 100 |

C.E.P.M.I.: 1

Le nombre d'années moyen à l'emploi de l'université actuelle

Quand on considère le nombre d'années à l'emploi de l'université actuelle, on observe une moyenne de 8 ans. Les professeures et les professeurs des universités agnlophones sont à l'emploi de l'établissement depuis plus longtemps que ceux des universités francophones. Dans le premier cas, la moyenne est de 10 années alors que dans le deuxième cas, elle atteint 7 ans (Tableau 2.1).

Nous remarquons que le nombre de professeures et de professeurs à l'emploi de l'université actuelle depuis une période d'un à cinq ans est supérieur chez les francophones (51.6% et 36.1%) (Tableau 2.7). Les professeures et les professeurs des universités anglophones sont plus nombreux dans la catégorie d'expérience de 11 ans et plus (26.6% et 47.2%).

Il existe une très légère différence entre le nombre d'années moyen à l'emploi de l'université actuelle pour les professeures et professeurs enseignant dans les institutions universitaires de Montréal ou d'ailleurs.

En ce qui concerne le nombre d'années d'enseignement selon la région d'appartenance de l'université, nous notons les différences suivantes: d'une part, les professeures et les professeurs des universités situées ailleurs qu'à Montréal se retrouvent en plus grand nombre dans la catégorie d'expérience allant de 1 an à 5 ans (50% et 44.4%); d'autre part, les professeures et les professeurs des universités montréalaises sont plus nombreux dans la catégorie d'expérience supérieure à 11 ans (36.1% et 28.6%) (Tableau 2.7).

Le pourcentage de cours donnés dans une perspective féministe

Le pourcentage de cours donnés dans une perspective féministe atteint 86.1% pour l'ensemble des réponses obtenues (Tableau 2.1). Pour beaucoup de professeures et de professeurs interrogés, il va de soi qu'un cours sur la condition féminine adopte une perspective féministe. Une répondante l'exprime en ces termes:

> "Féministe, oui, parce qu'il se propose de revoir les inégalités dont les femmes sont victimes."

90% des cours dispensés dans les universités francophones sont enseignés dans une perspective féministe, alors que 78% le sont dans les universités anglophones. Quelques professeures et professeurs anglophones, en entrevue, nous ont confié que, selon eux, le milieu francophone est davantage militant que le milieu anglophone en ce qui concerne la condition féminine. Chez les anglophones, nous rapporte-t-on, les études des femmes sont intégrées dans des structures mais le milieu réagit moins à cette question.

Le pourcentage de cours donnés dans une perspective féministe demeure le même que l'université soit située à Montréal ou ailleurs dans la province.

---

Nous nous référons ici à la définition courante du mot féminisme, c'est-à-dire doctrine visant à promouvoir les droits des femmes.

TABLEAU 2.8

Statut des professeures et des professeurs selon la langue et la région de l'université (en pourcentages)

| STATUT | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Type d'emploi: | | | | | |
| - Temps plein | 64.1 | 75.0 | 63.9 | 78.6 | 68.0 |
| - Temps partiel | 35.9 | 25.0 | 36.1 | 21.4 | 32.0 |
| Total | 64.0 | 36.0 | 72.0 | 28.0 | 100.0 |
| N | 64 | 36 | 72 | 28 | 100 |
| (C.E.P.M.I.: 1) | | | | | |
| Type de poste: | | | | | |
| - Chargée de cours | 28.1 | 22.2 | 29.2 | 17.9 | 26.0 |
| - Substitut | 1.6 | 0.0 | 0.0 | 3.6 | 1.0 |
| - Adjointe | 4.7 | 55.6 | 30.6 | 3.6 | 23.0 |
| - Agrégée ou agrégé | 25.0 | 5.6 | 12.5 | 32.1 | 18.0 |
| - Titulaire | 6.3 | 2.8 | 4.2 | 7.1 | 5.0 |
| - Professeure [1] | 29.7 | 11.1 | 20.8 | 28.6 | 23.0 |
| - Directrice de projets | 1.6 | 2.8 | 1.4 | 3.6 | 2.0 |
| - Vice-doyenne | 3.1 | 0.0 | 1.4 | 3.6 | 2.0 |
| Total | 64.0 | 36.0 | 72.0 | 28.0 | 100.0 |
| N | 64 | 36 | 72 | 28 | 100 |

(C.E.P.M.I.: 1)

1. Dans cette catégorie sont inclues les professeures du réseau de l'Université du Québec qui ont toutes le statut de professeure.

## 2.2 LE STATUT DES PROFESSEURES ET DES PROFESSEURS DANS L'UNIVERSITE

### Le type d'emploi

68% des professeures et des professeurs interrogés constituent des employées et des employés à temps plein dans les universités (Tableau 2.8). Du côté anglophone , plus de professeures et de professeurs sont embauchés à temps plein que du côté francophone (75% et 64.1%).

En province, on retrouve un plus grand nombre de personnes dont on retient les services à temps plein qu'à Montréal. Le pourcentage atteint 78.6% dans les régions alors qu'à Montréal, il est de 63.9%.

### Le type de poste

Parmi les personnes interviewées 26% enseignent à titre de chargées ou de chargés de cours dans les universités québécoises. On retrouve presque autant de professeures et de professeurs dans les catégories d'adjoints et de professeurs (23%). Les personnes possédant le poste de professeur agrégé sont un peu moins nombreuses (18%). (Tableau 2.8)

Chez les professeures et les professeurs des établissements francophones, on a discuté beaucoup, lors des rencontres individuelles, des problèmes que cause le statut de chargée de cours par exemple. Les professeures et les professeurs ont souligné de nombreux désavantages à cette situation: l'isolement à l'intérieur du département, le manque de temps pour effectuer des recherches, l'influence de ce statut précaire sur le type de pédagogie employée, l'absence de contacts fréquents avec les étudiantes, la situation financière personnelle quasi insoutenable, la dépendance face à l'évaluation

des pairs et des étudiantes. Voici ce qu'en dit une interlocutrice chargée de cours:

> "Je n'ai pas de contacts avec les professeurs parce que je ne fais pas partie du corps professoral. Je me sens isolée et non appuyée à cause de ma situation. Je lutte pour mon cours."

Nous notons plus de chargées et de chargés de cours, plus d'agrégées et d'agrégés, plus de titulaires et plus de professeures et de professeurs dans les universités de langue française. Par contre, dans les universités de langue anglaise, le pourcentage d'adjointes et d'adjoints est élevé (55% contre 4.7%).

Les chargées et les chargés de cours et les adjointes et les adjoints appartiennent en plus grand nombre aux universités montréalaises. Cependant, les professeures et les professeurs substituts, agrégés, titulaires ou détenant le statut de professeur sont davantage à l'emploi d'universités situées en province. Les adjointes et les adjoints se retrouvent plus nombreux à Montréal, là où se situent les universités anglophones. Comme il se donne plusieurs cours dans les universités montréalaises, on dénombre dans la métropole plus de chargées et de chargés de cours. Une professeure nous livre le témoignage suivant sur ce sujet:

> "Dans l'engagement d'un professeur, ça ne compte pas [la spécialisation en études des femmes]. Ils regardent cela comme un talent culinaire."

TABLEAU 2.9

Thèses sur la condition féminine selon la langue et la région de l'université (en pourcentages)

| THESES | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Pourcentage de professeures et de professeurs ayant écrit des thèses sur la condition féminine | 18.8 | 19.4 | 19.4 | 17.9 | 19.0 |
| Pourcentage de personnes dirigeant des thèses sur la condition féminine | 34.4 | 38.9 | 36.1 | 35.7 | 36.0 |
| Nombre moyen de thèses sur la condition féminine par rapport à l'ensemble des professeures et des professeurs | 1.5 | 0.9 | 1.3 | 1.2 | 1.3 |
| Nombre moyen de thèses sur la condition féminine par rapport aux professeures et aux professeurs dirigeant des thèses | 4.5 | 2.3 | 3.8 | 3.4 | 3.6 |

## 2.3 LES THESES ET LES RECHERCHES SUR LA CONDITION FEMININE [1]

### 2.3.1 Les thèses sur la condition féminine

#### Le pourcentage de professeures et de professeurs ayant écrit une thèse sur la condition féminine

Un nombre relativement peu élevé de professeures et de professeurs ont écrit une thèse de maîtrise ou de doctorat sur la condition féminine (19%) (Tableau 2.9). La question de la condition féminine est devenue un sujet d'études récemment seulement. C'est pourquoi un petit nombre de personnes ont écrit une thèse de maîtrise ou de doctorat sur ce sujet.

Dans les établissements de langue française et dans les établissements de langue anglaise, il existe à peu de variation près le même nombre de personnes ayant choisi d'écrire une thèse sur la condition des femmes.

Le pourcentage est très légèrement supérieur dans les universités montréalaises, soit 19.4% contre 17.9% dans les universités situées ailleurs en province.

#### Le pourcentage de personnes dirigeant des thèses sur la condition féminine

Dans l'ensemble, 36% des professeures et des professeurs ont la responsabilité de thèses sur la condition féminine (Tableau 2.9). Les universitaires anglophones sont en plus grand nombre à diriger des thèses que les universitaires francophones.

---

1. Nous donnons à l'annexe I la liste des thèses écrites par les professeures et les professeurs ainsi que la liste des travaux de recherche, et à l'annexe J la liste des thèses de doctorat en cours ou présentées dans les universités québécoises.

Le nombre moyen de thèses sur la condition féminine dirigées par rapport à l'ensemble des professeures et des professeurs

Dans l'ensemble, les professeures et les professeurs enseignant sur la condition féminine dirigent une thèse chacun (Tableau 2.9).

Les professeures et les professeurs des universités francophones dirigent davantage de thèses (1.5) que leurs collègues des universités anglophones (0.9).

A Montréal et en province, les professeures et les professeurs se consacrent à la direction d'un même nombre moyen de thèses.

Le nombre moyen de thèses sur la condition féminine par rapport aux professeures et aux professeurs dirigeant des thèses

Les professeures et les professeurs dirigeant des thèses sont responsables de trois thèses en moyenne (Tableau 2.9). En entrevue, les personnes interrogées nous ont fait part des attentes qu'ont les étudiantes à leur endroit. Comme elles sont peu nombreuses dans les départements, toutes les demandes leur sont transmises. Elles ont l'impression d'être surchargées de travail. En plus, elles doivent être spécialistes d'autres questions et le boulot leur semble souvent très lourd. Pour procéder à une évaluation précise de cette question, il aurait été bon de poser des questions sur le nombre total de thèses dirigées par chacun des professeures et des professeurs.

Chez les professeures et les professeurs des universités francophones, on dirige deux fois plus de thèses sur la condition féminine que chez les personnes enseignant dans les universités anglophones (4.5 et 2.3). Nous avons déjà noté qu'il y a plus de cours au niveau des études des 2e et 3e cycles dans les universités francophones que dans les universités anglophones. Cet élément permet de comprendre les données à ce chapitre.

Nous ne remarquons pas de différence entre le nombre moyen de thèses dirigées par les professeures et les professeurs des universités situées à Montréal et celui de celles et de ceux des autres régions.

TABLEAU 2.10

Recherches sur la condition féminine selon la langue et la région des universités visitées

| | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Nombre de recherche sur la condition féminine | 59 | 28 | 68 | 19 | 87 |
| POURCENTAGE DU NOMBRE DE RECHERCHES | | | | | |
| Nombre de recherches 1 | 65.0 | 58.8 | 62.8 | 64.2 | 63.2 |
| 2 | 30.0 | 17.6 | 23.3 | 35.7 | 26.3 |
| 3 | 2.5 | 23.5 | 11.6 | 0.0 | 8.8 |
| 6 | 2.5 | 0.0 | 2.3 | 0.0 | 1.8 |
| TOTAL | 70.2 | 29.8 | 75.4 | 24.6 | 100.0 |
| N | 40 | 17 | 43 | 14 | 57 |
| Pourcentage moyen du nombre de recherches | 1.4 | 1.6 | 1.5 | 1.3 | 1.5 |
| Pourcentage de personnes impliquées dans une recherche sur la condition féminine | 62.5 | 47.2 | 59.7 | 50.0 | 57.0 |

## 2.3.2 Les recherches sur la condition féminine *

### Le nombre de recherches sur la condition féminine

Dans les établissements universitaires visités, 87 recherches sur la condition féminine sont actuellement en cours (Tableau 2.10). On dénombre davantage de recherches dans les universités de langue française que dans celles de langue anglaise (plus que le double): 59 recherches ont été entreprises dans le milieu francophone, contre 28 dans le milieu anglophone.

Les universités montréalaises se distinguent des universités situées ailleurs en province par le nombre de recherches effectuées actuellement. Dans les premières institutions, on compte 68 recherches alors que dans les deuxièmes, on en répertorie 19. La présence d'un centre d'études, l'Institut Simone de Beauvoir, et d'un groupement de femmes, le G.I.E.R.F., favorisent, croyons-nous, les initiatives, encouragent les efforts et permettent une collaboration entre chercheuses.

### Le pourcentage du nombre de recherches

La plupart des personnes qui font des recherches dans notre enquête (63.2%) effectuent une seule recherche. Cependant, 26.3% d'entre elles et d'entre eux se consacrent à deux recherches (Tableau 2.10).

---

* A l'annexe K, nous proposons à la lectrice et au lecteur la liste des sujets de recherche selon le champ disciplinaire auquel ils appartiennent.

Les professeures et les professeurs des universités francophones participent en plus grand nombre à une seule recherche que leurs collègues des universités agnlophones (65% et 58.8%). La même situation se retrouve chez celles et ceux qui font deux recherches (30% et 17.6%). Par ailleurs, les personnes enseignant dans les établissements anglophones sont plus nombreuses à faire trois recherches (2.5% et 23.5%). Nous pouvons supposer que dans les universités anglophones l'établissement de programmes spécialisés ajoute à la crédibilité des études des femmes et joue en faveur de l'obtention d'octroi de recherche.

Un nombre presque équivalent de personnes effectue une seule recherche dans les universités montréalaises et dans les autres universités. En province, plus de gens font deux recherches (35.7% et 23.3%) et à Montréal, plus nombreux sont les gens effectuant trois recherches. Cette situation peut s'expliquer par la présence des universités anglophones à Montréal.

Le pourcentage moyen du nombre de recherche

On compte en moyenne une recherche par professeure et professeur enseignant dans les cours sur la condition féminine. Les professeures et les professeurs d'université concernés par les cours sur la condition féminine nous ont exprimé les conditions dans lesquelles elles et ils doivent travailler. Il leur est difficile de se consacrer plus qu'ils ne le font à la recherche puisqu'on leur demande d'abord et avant tout d'être des spécialistes d'autres questions. Il est rare qu'actuellement on engage un professeur pour n'enseigner que sur la condition féminine. Les professeures partagent donc leur temps entre plusieurs domaines d'études et assument en plus toutes

les demandes qui leur sont faites de la part des étudiantes. Elles le font par engagement personnel. Toutefois, elles sont conscientes de la nécessité d'inaugurer des recherches, tant théoriques que pratiques et expriment leur désir de participer à des projets de recherche.

Le critère de la langue d'enseignement de l'université et celui de la région d'appartenance de l'institution n'affectent pas le pourcentage moyen du nombre de recherches dans lesquelles s'inscrivent les professeures et les professeurs.

Le pourcentage de personnes impliquées dans une recherche sur la condition féminine

Parmi les répondants de l'enquête, un peu plus de la moitié (57%) travaillent dans une recherche portant sur la condition féminine (Tableau 2.10).

Nous retrouvons un pourcentage plus élevé de personnes impliquées dans une recherche sur la condition féminine dans les universités francophones que dans les universités anglophones. (62.5% et 47.2)

Les universités montréalaises se remarquent par le taux plus élevé de personnes impliquées actuellement dans une recherche. (59.7% et 54%).

TABLEAU 2.11

Pourcentage des femmes dans les équipes regroupant deux personnes et plus selon la langue et selon la région de l'université

| POURCENTAGE DE FEMMES | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| 0% | 2.6 | 7.6 | 5.1 | 0.0 | 3.9 |
| 2 à 50.5% | 7.8 | 23.0 | 12.8 | 8.3 | 11.7 |
| 51 à 99% | 26.3 | 15.3 | 17.9 | 41.6 | 23.5 |
| 100% | 63.1 | 53.8 | 64.1 | 50.0 | 60.7 |
| TOTAL | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| N | 38 | 13 | 39 | 12 | 51 |

C.E.P.M.I.: 6

Le pourcentage de femmes dans les équipes regroupant deux personnes et plus

Quelques recherches seulement ne regroupent pas de femmes dans les équipes de travail de plus de deux personnes (3.9%). Cependant, la majorité des recherches réunissent entièrement des femmes (60.7%) (Tableau 2.11).

Dans les universités anglophones, on retrouve plus d'équipes de recherche composées d'hommes (7.6% contre 2.6%) et plus d'équipes groupant des femmes dans un pourcentage de 2 à 50.5% (23% et 7.8%). Travailler dans des équipes composées de femmes uniquement est une formule retenue davantage par les professeures des universités francophones (63.1% et 53.8%).

Dans la région de Montréal, les professeurs masculins composent davantage les équipes de travail en recherche que dans les autres régions. Il en est de même pour les équipes constituées essentiellement de femmes. Elles sont en plus grand nombre dans les universités montréalaises (64.1% et 50%).

En province, plus d'équipes composées de 51% à 99% de femmes travaillent en recherche qu'à Montréal (41.6% et 17.9%).

TABLEAU 2.12

Recherche sur la condition féminine selon les programmes
(en pourcentages)

| RECHERCHE | PROGRAMME | | | TOUS |
|---|---|---|---|---|
| | Baccalauréat | Etudes: 2e et 3e cycles | Perfectionnement | |
| Oui | 52.8 | 100.0 | 66.7 | 57.0 |
| Non | 47.2 | 0.0 | 33.3 | 43.0 |
| TOTAL | 89.0 | 8.0 | 3.0 | 100.0 |
| N | (89) | (8) | (3) | 100 |

C.E.P.M.I.: 1

La recherche sur la condition féminine selon les programmes d'enseignement

Nous avons voulu savoir si le fait d'entreprendre des recherches était relié à l'inscription du cours dans un programme du baccalauréat, des études du 2e et 3e cycles ou dans un programme de perfectionnement.

Les professeures et les professeurs enseignant un cours au niveau des études du 2e et 3e cycles font tous de la recherche. Quand le cours est donné au niveau du baccalauréat, le pourcentage de personnes qui s'adonnent à la recherche est plus élevé (52.8%).La plupart de celles et de ceux qui enseignent dans les cours dits de perfectionnement effectuent des recherches (Tableau 2.12). (66.7%)

On croit dans le milieu universitaire que l'enseignement donné à la clientèle étudiante du 2e et 3e cycles est relié à la recherche dans un domaine quelconque. Le sujet d'un cours, les travaux effectués ainsi que les collaborations établies avec les étudiants dépendent souvent des recherches en cours ou des projets dans ce sens. Il arrive aussi que les recherches entreprises donnent lieu à l'élaboration d'un cours de niveau 2e et 3e cycles et soit l'occasion pour l'enseignante ou l'enseignant d'exposer les résultats de ces travaux.

TABLEAU 2.13

Recherches sur la condition féminine selon le diplôme des professeures et des professeurs (en pourcentages)

| RECHERCHE | DIPLOME | | TOUS |
|---|---|---|---|
| | Moins que le doctorat | Doctorat | |
| Oui | 55.3 | 58.5 | 57.0 |
| Non | 44.7 | 41.5 | 43.0 |
| TOTAL | 47.0 | 53.0 | 100.0 |
| N | (47) | (53) | 100 |

C.F.P.M.I.: 1

La recherche sur la condition féminine selon le diplôme des professeures et des professeurs

Il nous importait aussi de connaître l'influence du degré du diplôme d'une professeure ou d'un professeur sur le fait de poursuivre ou non des recherches sur la condition féminine (Tableau 2.13). Les professeures et les professeurs détenant un diplôme de niveau du doctorat sont un peu plus nombreux à effectuer des recherches sur la condition féminine que les autres qui possèdent un degré inférieur. (58.5%) Nous savons que les professeures et les professeurs détenant un doctorat sont dans la plupart des cas des professeurs réguliers de l'université. Ce titre est un facteur important pour l'obtention des subventions de recherche.

TABLEAU 2.14

Recherches sur la condition féminine selon le statut des professeures et des professeurs (en pourcentages)

| RECHERCHE | STATUT | | | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Professeures & professeurs | Agrégées & agrégés titulaires | Adjointes & adjoints | Chargées de cours | |
| Oui | 73.9 | 73.9 | 43.5 | 42.3 | 57.9 |
| Non | 26.1 | 26.1 | 56.5 | 57.7 | 42.1 |
| TOTAL | 24.2 | 24.2 | 24.2 | 27.4 | 100.0 |
| N | 23 | 23 | 23 | 26 | 95 |

C.E.P.M.I.: 6

## La recherche sur la condition féminine selon le statut des professeures et des professeurs

Le statut détenu par une professeure ou un professeur dans l'université a une influence sur l'implication dans une recherche. La majorité des personnes reconnues comme professeures et professeurs, agrégées ou agrégés et titulaires, font de la recherche (73.9%) (Tableau 2.14). En ce qui concerne les adjointes et les adjoints ainsi que les chargées de cours, leur nombre est moins élevé (43.5% et 42.3%).

Les chargées de cours peuvent plus difficilement que les professeures et professeurs s'impliquer dans des recherches. En effet, elles fréquentent moins régulièrement l'université, elles doivent subvenir à leurs besoins en enseignant ailleurs ou en s'adonnant à d'autres activités; elles n'ont pas droit à des assistantes de recherche et elles obtiennent plus difficilement, à cause de leur statut, des octrois.

TABLEAU 2.15

Recherches subventionnées et organismes subventionnaires selon la langue et la région de l'université (en pourcentages)

| RECHERCHES | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Pourcentage de recherches non suventionnées parmi l'ensemble des recherches | 38.5 | 23.5 | 37.2 | 23.1 | 33.9 |
| Organismes subventionnaires: | | | | | |
| Gouvernement fédéral | 20.5 | 43.5 | 30.0 | 23.5 | 28.4 |
| Gouvernement provincial | 25.0 | 17.4 | 24.0 | 17.6 | 22.4 |
| Compagnies et corporations privées | 0 | 8.7 | 4.0 | 0 | 3.0 |
| Fondations et associations privées | 2.3 | 4.3 | 2.0 | 5.9 | 3.0 |
| Institutions d'enseignement | 50.0 | 21.7 | 36.0 | 52.9 | 40.3 |
| Organismes syndicaux | 2.3 | 0 | 2.0 | 0 | 1.5 |
| Organismes internationaux | 0 | 4.3 | 2.0 | 0 | 1.5 |
| TOTAL | 65.7 | 34.3 | 74.6 | 25.4 | 100.0 |
| N | 44 | 23 | 50 | 17 | 57 |
| Grand total moyen des subventions de recherches par personnes en dollars chez celles qui effectuent des recherches | 15 850 | 14 050 | 19 900 | 16 460 | 13 780 |
| Montant moyen de subventions par recherche en dollars chez les gens qui effectuent des recherches | 10 450 | 11 080 | 8 850 | 10 000 | 12 010 |

TABLEAU 2.16
Grand total des subventions de recherches selon la langue et la région de l'université (en pourcentages)

| GRAND TOTAL DES SUBVENTIONS DE RECHERCHES PAR PERSONNE EN DOLLARS | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| 100 à 5 000 | 27.2 | 45.4 | 32.0 | 37.5 | 33.3 |
| 5 000 à 15 000 | 22.7 | 18.1 | 20.0 | 25.0 | 21.2 |
| 15 100 à 35 000 | 31.8 | 9.0 | 24.0 | 25.0 | 24.2 |
| 35 100 à 50 000 | 9.0 | 18.1 | 16.0 | 0 | 12.1 |
| 50 100 à 160 000 | 9.0 | 9.0 | 8.0 | 12.5 | 9.0 |
| TOTAL | 66.6 | 33.3 | 75.7 | 24.2 | 100.0 |
| N | 22 | 11 | 25 | 8 | 33 |

Le pourcentage de recherches non subventionnées

Parmi l'ensemble des recherches, 33.9% de gens ne reçoivent aucune subvention (Tableau 2.15). Ces recherches non subventionnées peuvent être, en partie, des thèses de doctorat que la professeure ou le professeur effectuent actuellement. Ce serait la situation des chargées de cours par exemple.

Il existe dans les universités francophones plus de projets non subventionnés que dans les universités aglophones (38.5% et 23.5%).

Les recherches non subventionnées appartiennent en plus grand nombre aux universités montréalaises (37.2% et 23.1%).

Les organismes subventionnaires [2]

Ce sont les institutions d'enseignement qui subventionnent le plus les recherches sur la condition féminine (Tableau 2.15). Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial octroient aussi des sommes d'argent pour les recherches effectuées dans ce domaine (28.4% et 22.4%). Les compagnies et corporations privées, les fondations et associations, les organismes syndicaux et internationaux fournissent peu d'aide financière aux professeures et aux professeurs travaillant dans les recherches sur la condition féminine.

---

2. Nous avons établi la liste des organismes subventionnaires. Nous la retrouvons dans l'annexe L.

Le gouvernement fédéral apporte une plus grande contribution aux recherches entreprises dans les institutions anglophones (43.5% contre 20.5%) alors que le gouvernement provincial appuie davantage les recherches soumises par les professeures et les professeurs des universités francophones (25% et 17.4%).

Le secteur privé, compagnies, corporations, fondations et associations, versent plus de fonds aux institutions de langue anglaise. Par ailleurs, les institutions d'enseignement et les organismes syndicaux sont la source de subventions de plus de recherches entreprises dans les universités francophones (50% contre 21.7%; 2.3% contre 0%). Les organismes internationaux subventionnent uniquement les recherches des universités anglophones.

Les universités situées à Montréal reçoivent plus de fonds des gouvernements fédéral et provincial, des compagnies et des corporations privées, des organismes syndicaux et des organismes internationaux. Les institutions d'enseignement et les fondations et associations privées souscrivent davantage aux recherches provenant des universités de la province situées en dehors de Montréal.

Le grand total moyen des subventions de recherche par personne en dollars

Le total moyen des subventions de recherche par personne s'élève à 13 780 $ (Tableau 2.15). Si on examine le grand total des subventions de recherche par personne qui effectue des recherches, on se rend compte que 33.3% des gens reçoivent des subventions de 100 $ à 5 000 $, 21.2%, de 5 100 $ à 15 000 $ et 24.2%, de 15 100$ à 35 000 $ (Tableau 2.16).

Chez les francophones, le grand total moyen des subventions de recherche est plus élevé que chez les anglophones. Dans le premier cas, il est de 15 850 $ alors que dans le deuxième cas, il est de 14 050 $ (Tableau 2.15).

Les professeures et les professeurs des institutions anglaises reçoivent plus de subventions totalisant 100 $ à 5 000 $ que celles et ceux des institutions françaises (45.4% contre 27.2%) (Tableau 2.15).

Les sommes de 15 000 $ à 35 000 $ sont davantage distribuées aux gens des universités de langue française (31.8% et 9%) alors que ceux de langue anglaise peuvent compter dans une plus large mesure sur les octrois de 35 100 $ à 50 000 $ (18.1% et 9%).

Dans la région montréalaise, le grand total moyen des subventions de recherche est plus élevé qu'en province (19 900 $ contre 16 460 $) (Tableau 2.15). Les sommes de 100 $ à 35 000 $ sont réparties plus généreusement dans les universités situées ailleurs qu'à Montréal (37.5% et 32%) et les sommes de 35 100 $ à 50 000 $ sont versées dans les universités montréalaises seulement.

TABLEAU 2.17

Montant de subventions par recherche selon la langue et la région de l'université (en pourcentages)

| MONTANT DE SUBVENTIONS PAR RECHERCHE EN DOLLARS | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| 0 | 42.1 | 26.7 | 39.0 | 33.3 | 37.7 |
| 100 à 5 000 | 21.1 | 40.0 | 24.4 | 33.3 | 26.4 |
| 5 100 à 15 000 | 15.8 | 13.3 | 14.6 | 16.7 | 15.1 |
| 15 100 à 35 000 | 10.5 | 13.3 | 12.2 | 8.3 | 11.3 |
| 35 100 à 50 000 | 7.9 | 0.0 | 7.3 | 0.0 | 5.7 |
| 50 100 à 160 000 | 2.6 | 6.7 | 2.4 | 8.3 | 3.8 |
| TOTAL | 71.4 | 28.4 | 77.4 | 22.6 | 100.0 |
| N | 38 | 15 | 41 | 12 | 53 |

C.E.P.M.I.: 4

Le montant moyen de subventions par recherche en dollars

Le montant moyen de subventions par recherche s'établit autour de 12 010 $ (Tableau 2.15). Nous remarquons que 26.4% des recherches sont financées pour des sommes de 100 $ à 5 000 $; 15.1% le sont pour 5 000 $ à 15 000 $ et 11.3% pour 15 100 $ à 35 000 $ (Tableau 2.17).

Les anglophones se voient offrir un montant plus élevé que les francophones par recherche, soit 11 080 $ contre 10 450 $ (Tableau 2.15). Les anglophones reçoivent davantage de subventions allant de 100 $ à 5 000 $, de 15 100 $ à 35 000 $ et de 50 100 $ à 160 000 $ (Tableau 2.17). Les professeures et les professeurs des universités de langue française peuvent compter sur les subventions de 35 100 $ à 50 000 $ alors que leurs collègues de langue anglaise n'en bénéficient pas. Par contre, on leur attribue les sommes de 50 100 $ à 160 000 $ dans une plus large mesure (6.7 contre 2.6).

Dans les régions autres que Montréal, on reçoit un montant moyen de subventions par recherche supérieur à celui offert aux universités montréalaises ( 10 000 $ et 8 850 $). A Montréal, plus de recherches ne sont pas subventionnées. On consent aussi davantage d'octrois de 15 100 $ à 35 000 $ et de 35 100 $ à 50 000 $. Les sommes de 100 $ à 5 000 $, de 5 100 $ à 15 000 $ et de 50 000 $ à 160 000 $ sont versées en plus grand nombre aux universités situées en région.

# CHAPITRE TROIS

## LA QUESTION DES STRUCTURES

TABLEAU 3.1

Structures existantes

| STRUCTURES | UNIVERSITES | LANGUE | | REGION | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Française | Anglaise | Montréal | Autres |
| STRUCTURES ADMINISTRATIVES | | | | | |
| Différents départements assurant divers cours | U. du Québec à Rimouski, à Chicoutimi, H.E.C., E.N.A.P., Laval, Montréal, Sherbrooke, Bishop, Télé-université | 8 | 1 | 2 | 7 |
| Différents départements assurant divers cours et centre administratif responsable du fonctionnement des différents cours | Université McGill<br>Université du Québec à Montréal | 1 | 1 | 2 | 0 |
| Différents départements assurant divers cours et centre d'études en condition féminine | Université Concordia | 0 | 1 | 1 | 0 |
| TOTAL | | 9 | 3 | 5 | 7 |
| STRUCTURES DES PROGRAMMES | | | | | |
| Cours donnés dans plusieurs départements différents | U. du Québec à Rimouski, à Chicoutimi, à Montréal, E.N.A.P., H.E.C., Laval, Montréal, Sherbrooke Bishop, Télé-université | 9 | 1 | 3 | 7 |
| Programmes spécialisés en études des femmes | Université McGill<br>Université Concordia | 0 | 2 | 2 | 0 |
| TOTAL | | 9 | 3 | 5 | 7 |

# CHAPITRE TROIS: LA QUESTION DES STRUCTURES

## 3.1 LES STRUCTURES EXISTANTES DANS LES UNIVERSITES DU QUEBEC

### Les structures administratives

Trois types de structures administratives existent dans les universités québécoises:

1) Départements différents assurant plusieurs cours,

2) Départements différents assurant plusieurs cours et centre administratif responsable du fonctionnement des différents cours,

3) Départements différents assurant plusieurs cours et centre d'études sur la condition féminine.

La majorité des universités au Québec ont choisi jusqu'à maintenant d'offrir plusieurs cours relevant des divers départements (Tableau 3.1). Ainsi, les universités suivantes: l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Ecole desHautes Etudes Commerciales, l'Ecole nationale d'administration publique, l'Université Laval, l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, l'Université Bishop et Télé-université.

Quelques universités offrent des cours dans plusieurs départements et assurent la coordination des activités par un centre administratif. L'Université du Québec à Montréal illustre ce cas. En effet, dans cette institution, les professeures ont mis sur pied une banque de cours disponibles

pour l'ensemble des modules. La coordonnatrice s'occupe de la gestion globale des activités du G.I.E.R.F. [1]. Elle est responsable de la commande de cours; elle organise la publicité des cours sur la condition féminine; elle représente le G.I.E.R.F. auprès du public, elle siège aux divers comités à l'intérieur de l'université. De plus, elle est préoccupée par toutes les questions relatives aux femmes dans ce milieu universitaire et elle coordonne les divers dossiers de ce groupement.

A l'Université McGill, une professeure assume la responsabilité de la coordination des activités du programme de la mineure en études des femmes et deux autres professeures agissent comme conseillères auprès de la clientèle étudiante.

A l'Université Concordia, on donne plusieurs cours et il existe un centre d'études sur la condition féminine, l'Institut Simone de Beauvoir. Cet institut assume la responsabilité de plusieurs cours sur la condition féminine et coordonne les cours offerts par les divers départements de l'université. Une directrice est nommée et quelques professeures prennent la responsabilité du programme en études des femmes pour leur département. On compte 16 personnes impliquées dans ce sens.

On dénombre huit universités francophones qui ont choisi d'offrir des cours régis par différents départements. Dans le milieu anglophone, l'université Bishop suit cette orientation.

---

1. Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes.

Offrir des cours et permettre la coordination des activités par un centre administratif est le mode de fonctionnement de deux institutions, l'une francophone, l'Université du Québec à Montréal, et l'autre anglophone, l'Université McGill. Quant à la formule du centre d'études, elle a été retenue par une seule institution anglophone, l'Université Concordia.

Dans l'ensemble, le milieu francophone n'a pas encore mis en place des structures administratives. Des sondages d'opinion non formels sont réalisés auprès des professeures mais peu d'actions ont été entreprises en ce sens jusqu'à maintenant. C'est le cas à l'Université du Québec à Montréal où l'administration a fait valoir cette idée et les membres du G.I.E.R.F. s'y sont opposées.

Dans les régions autres que celles de Montréal, on compte sept universités où les cours sont donnés par l'intermédiaire des départements alors que dans la métropole, deux universités fonctionnent ainsi au chapitre des cours sur la condition féminine.

Le deuxième type de structure administrative se retrouve dans les universités de Montréal et est inexistant en province.

A Montréal aussi, une seule institution a regroupé cours et activités dans un centre d'études. Il semble que la métropole offre plus de possibilités en ce qui concerne une organisation plus systématique des études des femmes. La population y est plus dense et l'offre d'emplois plus grande. C'est aussi le siège des universités anglophones qui ont choisi de s'engager dans cette voie.

Les structures des programmes

Sous la rubrique des structures des programmes, nous constatons l'existence de deux formes d'organisation:
1) les cours donnés dans plusieurs départements
2) les programmes spécialisés en études des femmes.

Dans la majorité des universités, les cours sont assurés par plusieurs départements. Ailleurs, à l'Université Concordia et à l'Université McGill, des programmes spécialisés en études des femmes acceuillent les étudiantes et les étudiants.

Les universités de langue française privilégient davantage les cours offerts par plusieurs départements. Du côté anglophone, seule l'Université Bishop se range dans cette catégorie. [2] Cependant, les universités de langue anglaise ont opté pour l'établissement d'un programme spécialisé en études des femmes.

Les institutions universitaires présentant des programmes spécialisés en études des femmes sont situées à Montréal. Ailleurs, aucune université n'offre ce type de programme, pour le moment.

---

2. Il est à remarquer que cette université a proposé un programme spéciali[illegible].

TABLEAU 3.2

Opinion des répondantes et des répondants dont le cours ne fait pas partie d'un programme spécialisé sur la création d'un tel programme selon la langue et la région de l'université

| OPINION SUR LA CREATION D'UN PROGRAMME SPECIALISE | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Oui | 32.9 | 60.0 | 37.2 | 31.3 | 34.7 |
| Non | 60.0 | 40.0 | 60.5 | 56.3 | 58.7 |
| Je ne sais pas | 7.1 | 0.0 | 2.3 | 12.5 | 6.7 |
| TOTAL | 93.3 | 6.7 | 57.3 | 42.7 | 100.0 |
| N | 70 | 5 | 43 | 32 | 75 |

C.E.P.M.I.: 0

## 3.2 L'OPINION DES REPONDANTES ET DES REPONDANTS SUR L'ORGANISATION DES ETUDES SUR LA CONDITION FEMININE

### L'opinion des répondantes et des répondants dont le cours ne fait pas partie d'un programme spécialisé sur la création d'un tel programme

La majorité des personnes dont le cours ne fait pas partie d'un programme spécialisé en études des femmes (58.7%) ne souhaitent pas la création d'une telle structure (Tableau 3.2).

Les personnes interrogées provenant des universités anglophones souhaitent un peu plus que leurs collègues francophones la création d'un programme en études des femmes (60% contre 32.9%).

Les entrevues réalisées auprès des professeures et des professeurs des cours sur la condition féminine corroborent ces résultats: les gens des universités francophones affirment leur désir de répandre cet enseignement à l'intérieur de chaque discipline. Cette action qualifiée de "subversive"[3] est jugée plus efficace que l'établissement d'un programme spécialisé pour les interlocutrices et les interlocuteurs francophones. Ecoutons une professeure sur ce sujet: "J'aime mieux qu'il y ait des cours dans tous les départements. Ainsi la subversion est partout. Les étudiantes d'un autre secteur s'impliquent dans des lectures, assistent au cours, et ça continue..."

---

3. Expression empruntée à une interlocutrice.

Une légère différence existe dans l'opinion exprimée en faveur d'un tel programme entre les gens de Montréal et ceux des autres régions. Dans les universités montréalaises, 37.2% des gens choisissent cette option alors que dans les universités de province, on en retrouve 31.3% (Tableau 3.2).

Pour les gens résidant dans d'autres villes que Montréal, il peut apparaître avantageux de regrouper les cours sur la condition féminine dans divers départements. On nous rapporte les avantages suivants: la cohérence qu'apporte un tel programme et les budgets supplémentaires qui y sont consentis. De plus, cette formule permet de rompre l'isolement et favorise la collaboration.

Plusieurs professeures ont exprimé le sentiment de solitude et d'essoufflement qui les habite et ont manifesté, en entrevue, le désir d'y échapper. Cette structure peut sembler, à leurs yeux, un moyen de pallier cette situation. L'indécision de 12.5% d'entre eux peut s'expliquer ainsi. Néanmoins, certaines interlocutrices notent les limites des structures administratives et leur manque de souplesse.

Plus de professeures et de professeurs des universités du Québec à Montréal, de l'E.N.A.P., des H.E.C., de l'Université Laval, de l'Université de Sherbrooke, se déclarent en faveur d'un tel programme qu'en faveur de cette option (Tableau 3.3). Par contre, à l'Université Concordia et à Télé-université, plus nombreux sont celles et ceux qui se montrent en défaveur. Nous n'avons obtenu aucune réponse des personnes de l'Université McGill; pour eux les cours sont déjà intégrés à un programme spécialisé.

TABLEAU 3.3

Opinion des répondantes et des répondants dont le cours ne fait pas partie d'un programme spécialisé sur la création d'un tel programme selon l'université

| UNIVERSITES | OPINION | | | TOUS |
|---|---|---|---|---|
| | Oui | Non | Je ne sais pas | |
| U. du Québec à Rimouski | 25.0 | 25.0 | 40.0 | 5.3 |
| U. du Québec à Chicoutimi | 100.0 | 0.0 | 0.0 | 1.3 |
| U. du Québec à Montréal | 33.3 | 66.7 | 0.0 | 28.0 |
| Ecole nationale d'administration publique | 0.0 | 100.0 | 0.0 | 1.3 |
| HEC | 0.0 | 100.0 | 0.0 | 1.3 |
| Université Laval | 23.5 | 70.6 | 5.9 | 22.7 |
| Université de Montréal | 37.5 | 56.3 | 6.3 | 21.3 |
| Université de Sherbrooke | 37.5 | 50.0 | 12.5 | 10.7 |
| Université Concordia | 60.0 | 40.0 | 0.0 | 6.7 |
| Télé-université | 100.0 | 0.0 | 0.0 | 1.3 |
| TOTAL | 34.7 | 58.7 | 6.7 | 100.0 |
| N | 26 | 44 | 5 | 75 |

C.E.P.M.I.: 0

Les raisons exprimées jouant en défaveur d'un programme spécialisé en études des femmes

La raison I: Je n'en vois pas la nécessité

Cette raison a été évoquée dans 30.6% des cas (Tableau 3.4). Plus de francophones que d'anglophones choisissent cette raison (31.1% contre 25.0%). Plus de gens de l'extérieur de Montréal motivent leur opinion en défaveur d'un programme spécialisé en études des femmes par cette raison (42.9% contre 21.4%).

TABLEAU 3.4

Raisons exprimées jouant en défaveur d'un programme spécialisé en études des femmes selon la langue et selon la région de l'université

| RAISONS EXPRIMEES | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| % des personnes qui n'en voient pas la nécessité | 31.1 | 25.0 | 21.4 | 42.9 | 30.6 |
| % des personnes qui appréhendent la marginalisation | 62.2 | 0.0 | 60.7 | 52.4 | 57.1 |
| % des personnes qui ne voient guère de débouchés pour les étudiantes et les étudiants | 20.5 | 0.0 | 11.1 | 28.6 | 18.8 |
| % des personnes évoquant une autre raison | 20.5 | 33.3 | 19.2 | 23.8 | 21.3 |

La raison II: J'appréhende la marginalisation

Cette raison est choisie par plus de la moitié des répondantes et des répondants (57.1% contre 42.9%). Les professeures et les professeurs des universités francophones ont recours à cette raison pour expliquer leur position alors que leurs collègues des universités anglophones ne l'évoquent pas.

Cette raison est retenue par un plus grand nombre de personnes habitant Montréal (60.7% contre 52.4%).

La raison III: Je ne vois guère de débouchés pour les étudiantes et les étudiants

Un petit nombre de répondantes et de répondants motivent leur opinion par cette raison (18.8%). Tous les anglophones et la majeure partie des francophones n'évoquent pas cette raison.

Plus de personnes venant des universités situées en dehors de Montréal expriment cette opinion (28.6% et 11.1%).

La raison IV

Les anglophones et les gens de l'extérieur de Montréal font plus appel à une autre raison pour justifier leur choix (33.3% et 23.8%).

Voici la liste des autres raisons énumérées par les répondantes et les répondants. Les professeures et les professeurs non désireux d'inscrire leur cours dans un programme

spécialisé en études des femmes ont apporté d'autres raisons que celles que nous avions suggérées. Ce sont les suivantes:

1) Ce cours devrait s'inscrire dans un programme spécialisé en enseignement pré-scolaire et élémentaire.
2) La professeure n'est pas sûre de recommencer l'expérience.
3) Le nombre d'étudiantes est insuffisant.
4) Le nombre de cours est insuffisant.
5) Ce cours fait partie d'un programme de formation aux adultes. Il a un but spécifique.
6) Il serait mieux d'avoir une direction des programmes et que les cours demeurent dans les départements.
7) Il faut garder le caractère spécifique de la pratique professionnelle en service social auprès des femmes.

L'examen de ces données nous révèle que les professeures et les professeurs d'université des cours sur la condition féminine appréhendent la marginalisation dans une grande mesure. Certaines femmes ont exprimé leur peur d'être prises "comme une race à part" [4], d'être placées "sous verre", de devenir un "objet d'études". En somme, on brandit le spectre de la marginalisation. On se méfie aussi des dangers de l'institutionnalisation et de la spécialisation. C'est aussi, nous dit-on, une façon d'être récupérées par le système.

---

4. Expressions appartenant aux répondantes.

TABLEAU 3.5

Opinion des répondantes et des répondants sur la création d'un centre de recherches et d'études sur les femmes à l'université selon la langue et la région de l'université

| OPINION SUR LE CENTRE | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Très favorable | 63.2 | 72.4 | 71.9 | 50.0 | 66.3 |
| Favorable | 26.3 | 20.7 | 20.3 | 36.4 | 24.4 |
| Plutôt favorable | 3.5 | 6.9 | 3.1 | 9.1 | 4.7 |
| Défavorable | 7.0 | 0.0 | 4.7 | 4.5 | 4.7 |
| TOTAL | 66.3 | 33.7 | 74.4 | 25.6 | 100.0 |
| N | 57 | 29 | 64 | 22 | 86 |

C.E.P.M.I.: 15

L'opinion des répondantes et des répondants sur la création d'un centre de recherche et d'études sur les femmes à l'université

Une majorité de répondants se disent en faveur de la création d'un centre de recherches et d'études sur les femmes à l'université: 66.3% sont très favorables et 24.4% sont favorables à un tel centre (Tableau 3.5).

Les anglophones sont très favorables à un centre: 72.4% contre 63.2% . Chez les francophones, 7% des répondantes et des répondants francophones sont nettement défavorables à l'établissement d'un lieu de recherche et d'études sur les femmes.

En entrevue, les professeures et les professeurs des universités francophones ont manifesté beaucoup plus de réticence que leurs collègues anglophones concernant toute forme d'organisation. Ces gens sont sensibles aux dangers que représentent la marginalisation et la "ghettoïsation" et ils l'expriment ouvertement. "Il faudrait éviter de mettre les femmes dans un ghetto, de faire des femmes une race à part, de les tenir sous verre", affirme une interlocutrice.

Des opinions très favorables à cette idée se trouvent partagées par les professeures et les professeurs des universités montréalaises dans une plus large mesure que par les gens des universités de province (71.9% et 50%).(Tableau 3.5). Par contre ces derniers sont plus favorables à ce centre que les répondantes et les répondants de Montréal (36.4% et 20.3%).

TABLEAU 3.6

Opinion des répondantes et des répondants sur la création d'un centre de recherche et d'études sur les femmes à l'université selon l'université

| UNIVERSITES | OPINION | | | | TOUS | N |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Très favorable | Favorable | Plutôt favorable | Défavorable | | |
| U. du Québec à Rimouski | 25.0 | 75.0 | 0.0 | 0.0 | 4.7 | 4 |
| U. du Québec à Chicoutimi | 50.0 | 25.0 | 25.0 | 0.0 | 4.7 | 4 |
| U. du Québec à Montréal | 81.0 | 14.3 | 0.0 | 4.8 | 24.4 | 21 |
| Ecole nationale d'administration publique | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 100.0 | 1.2 | 1 |
| HEC | 100.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 1.2 | 1 |
| Université Laval | 60.0 | 20.0 | 20.0 | 0.0 | 5.8 | 5 |
| Université de Montréal | 57.1 | 28.6 | 0.0 | 14.3 | 16.3 | 14 |
| Université de Sherbrooke | 66.7 | 33.3 | 0.0 | 0.0 | 7.0 | 6 |
| Université McGill | 62.5 | 25.0 | 12.5 | 0.0 | 9.3 | 8 |
| Université Concordia | 75.0 | 20.0 | 5.0 | 0.0 | 23.3 | 20 |
| Université Bishop | 100.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 1.2 | 1 |
| Télé-université | 0.0 | 100.0 | 0.0 | 0.0 | 1.2 | 1 |

La plupart des professeures et des professeurs des universités québécoises se déclarent très favorables à l'établissement d'un centre de recherche et d'études sur les femmes à l'université (Tableau 3.5). C'est le cas des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi, à Montréal à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de l'Université de Montréal, de l'Université de Sherbrooke, de l'Université McGill, de l'Université Concordia et de l'Université Bishop. (Tableau 3.6)

A l'Université du Québec à Rimouski et à Télé-université, plus de professeures et de professeurs expriment leur opinion en faveur d'un tel centre.

Les avis contre un tel projet se retrouvent chez les professeures et les professeurs de l'Université du Québec à Montréal, à l'E.N.A.P. et à l'Université de Montréal.

Dans les rencontres avec les personnes enseignant dans les cours sur la condition féminine, on nous a exposé à maintes occasions le besoin d'un centre de recherche et d'études sur les femmes. Les raisons militant en faveur d'un centre sont de plusieurs ordres: la possibilité de dégrèver des professeurs pour s'occuper de cette question, l'attitude intellectuelle que favorise un lieu de recherche, les ressources financières plus grandes attribuées à la recherche et à l'enseignement, les instruments donnés aux étudiantes et aux étudiants. la continuité des efforts assurée, la collaboration et l'échange facilitées par un regroupement et plusieurs autres raisons. Voici comment s'exprime une interlocutrice au sujet de son cours et d'un centre de recherche:

"Il y aurait un travail de base à faire. Il faudrait mettre sur pied un centre de documentation sinon de recherche. Ce projet peut paraître utopique. C'est difficile parce qu'il y a une grande part de ce travail qui va à l'administration. Finalement il reste très peu de temps pour la recherche. Cependant, il faut que quelqu'un le fasse (...)"

TABLEAU 3.7

Opinion des répondantes et des répondants sur le type d'efforts que le département déploierait pour maintenir ce cours (en pourcentages)

| OPINION | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Beaucoup d'efforts | 25.4 | 34.1 | 32.5 | 17.9 | 28.8 |
| Quelques efforts | 28.4 | 31.8 | 31.3 | 25.0 | 29.7 |
| Peu d'efforts | 34.3 | 27.3 | 27.7 | 42.9 | 31.5 |
| Je ne sais pas | 11.9 | 6.8 | 8.4 | 14.3 | 9.9 |
| TOTAL | 60.4 | 39.6 | 74.8 | 25.2 | 100.0 |
| N | 67 | 44 | 83 | 28 | 111 |

C.E.P.M.I.: 11

## 3.3 L'OPINION DES REPONDANTES ET DES REPONDANTS SUR L'AVENIR DES ETUDES DES FEMMES

### L'opinion des répondantes et des répondants sur le type d'efforts que le département déploierait pour maintenir un cours sur la condition féminine

Un peu plus de personnes croient que le département déploierait peu d'efforts pour maintenir ce cours, soit 31.5% alors que 29.7% pensent que le département déploierait quelques efforts seulement. On estime dans 28.8% des réponses obtenues que le département manifesterait son intention de conserver un cours (Tableau 3.7). Somme toute, dans le milieu des professeures et des professeurs des cours sur la condition féminine, on croit que le département est favorable à de telles études par opportunisme. Une interlocutrice donne son avis sur cette question en ces termes:

> "Le Département accepte de donner ce cours par opportunisme. Ce cours attire des gens extérieurs au département et extérieurs à l'université."

La plupart du temps indifférent à cette question, le département profite d'une conjoncture.

> "(...) Je suis appréciée dans le département, mais le cours passerait après d'autres."

Une professeure explique:

> "Les collègues du département sont d'accord avec le cours à cause de la conjoncture. Un tel cours prend. La clientèle est grande. Les étudiantes vont les suivre. Les Women's Studies ont profité des problèmes budgétaires."

Plus d'anglophones que de francophones pensent que le département fournirait beaucoup d'efforts et quelques efforts (34.1% et 31.8%). Les francophones croient dans une plus grande part que le département déploierait peu d'efforts pour assurer ce cours (34.3% contre 27.3%).

Comme les études des femmes sont implantées sous forme de programmes spécialisés dans les universités anglophones, il est probable que les gens ont l'impression que le département tient davantage aux cours sur la condition féminine.

A Montréal, on trouve plus de gens croyant que le département fournirait beaucoup d'efforts et quelques efforts pour le maintien du cours (32.5% et 31.3%). En province, plus de gens estiment que le département déploierait peu d'efforts pour assurer ce cours (42.9% contre 27.7%).

TABLEAU 3.8

Opinion des répondantes et des répondants sur l'existence d'une relève pour donner ce cours (en pourcentages)

| OPINION | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Oui | 54.7 | 50.0 | 57.8 | 41.7 | 52.9 |
| Non | 42.7 | 9.5 | 30.1 | 55.6 | 37.8 |
| Je ne sais pas | 2.7 | 20.5 | 12.0 | 2.8 | 9.2 |
| TOTAL | 63.0 | 37.0 | 69.7 | 30.3 | 100.0 |
| N | 75 | 44 | 83 | 36 | 119 |

C.E.P.M.I.: 3

L'opinion des répondantes et des répondants sur l'existence d'une relève pour donner ce cours

Pour la majorité des personnes interrogées, il existe une relève pour donner les cours sur la condition féminine (Tableau 3.8). Les responsables des cours ont cependant porté à notre attention, au cours des entrevues, quelques faits qui expliquent les réponses obtenues. Il existe une relève qui est constituée la plupart du temps d'une ou de deux personnes qu'une professeure a dirigée durant leurs études. Elles sont des étudiantes au niveau de la maîtrise ou du doctorat et peuvent être embauchées comme chargées de cours. Leur statut dans l'université est alors précaire.

Comme on le sait, dans les départements, les professeurs sont des hommes. On dénombre très peu de femmes. Il va sans dire que la relève pour les cours sur la condition féminine peut se retrouver aussi du côté des quelques femmes qui enseignent dans ce département. Toutes ne sont pas intéressées à donner un tel cours. Il s'agit qu'une professeure s'absente pour un congé de maladie, pour une année sabbatique, pour une maternité pour que les cours ne soient pas offerts. Les cours sur la condition féminine, de l'avis des personnes interrogées, tiennent souvent à une ou deux personnes. C'est le cas actuellement dans plusieurs universités du Québec. De plus, comme on ne crée plus de nouveaux postes dans les universités actuellement, la responsabilité de cet enseignement repose tout entière sur les pionnières, sur les quelques autres professeures venues un peu plus tardivement et également sur les chargées de cours. Quoique cette situation ne soit pas propre au seul domaine des études des femmes, les professeures

interrogées semblent très sensibles à cette question. Elles avouent, à plusieurs reprises dans les entrevues, leur crainte face à l'avenir des études des femmes dans les universités.

Plus de professeures et de professeurs des institutions de langue française affirment qu'il n'y a pas de relève pour donner ce cours (42.7% contre 29.5%). Chez les professeures et les professeurs des institutions de langue anglaise, on ne peut pas répondre dans une plus grande mesure (20.5% contre 2.7%). Peut-être pouvons-nous évoquer le type d'institutionalisation des études des femmes dans le milieu anglophone pour comprendre les résultats obtenus à cette question.

A Montréal, on croit davantage qu'en province qu'il existe une relève pour l'enseignement sur la condition féminine (57.8% contre 41.7%). Il y a aussi plus de gens qui ne peuvent se prononcer sur la question que dans les autres régions. Dans la métropole, il est certes plus facile de trouver des spécialistes de la question et d'embaucher des chargées de cours que dans les autres régions.

TABLEAU 3.9

Opinion des répondantes et des répondants sur le fait que ce cours réponde ou non à une mode (en pourcentages)

| OPINION | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Oui | 37.0 | 52.4 | 47.6 | 30.3 | 42.6 |
| Non | 52.1 | 33.3 | 41.5 | 54.5 | 45.2 |
| Je ne sais pas | 11.0 | 14.3 | 11.0 | 15.2 | 12.2 |
| TOTAL | 63.5 | 36.5 | 71.3 | 28.7 | 100.0 |
| N | 73 | 42 | 83 | 33 | 115 |

C.E.P.M.I : 7

L'opinion des répondantes et des répondants sur le fait que ce cours réponde ou non à une mode

Les réponses à cette question se partagent entre le "oui" et le "non". Un peu plus de gens affirment que les cours sur la condition féminine ne répondent pas à une mode (45.2% contre 42.6%) (Tableau 3.9).

Lors des entrevues, on a toutefois nuancé ces réponses. Pour plusieurs répondantes et répondants à notre enquête, les études sur les femmes participent d'une mode et profitent d'un courant, du moins dans les débuts de cet enseignement. Et les professeures s'empressent d'ajouter qu'il s'agit de plus qu'une mode. Pour elles, les études sur les femmes correspondent à un "besoin", à un "questionnement", à des "préoccupations", à une "nouvelle réalité scientifique", à "une prise de conscience", à un "impératif politique", à un "désir", à une "attente". On rapporte que le mot "mode" est évoqué par les hommes des départements pour justifier l'emploi des chargées de cours. Les études des femmes sont plus qu'un courant à la mode: elles sont un "sujet", une "idéologie", un "mouvement" à un "mouvement social", un "acquis de la lutte des femmes".[5]

Les anglophones croient davantage que les francophones que les études des femmes s'inscrivent dans une mode. Quelques professeurs anglophones ont situé nettement les études dans un courant nouveau mais pensent toutefois qu'il ne s'agit pas que d'une mode. Leur engagement en fait foi. Des personnes du milieu francophone se sont dites choquées de l'emploi d'un tel vocable se référant au caractère

5. Ce sont les expressions des personnes interrogées.

superficiel d'une mode. Cette répondante l'affirme:

> "Je n'aime pas le mot "mode". Il s'agit d'un mouvement social. Il y a eu concientisation de la société. Personne ne veut travailler parce que c'est la mode!"

Les personnes enseignant dans les universités de Montréal sont plus nombreuses à penser que les cours sur la condition féminine répondent à une mode. Les gens des autres universités doivent manifester beaucoup d'intérêt, défendre avec beaucoup de conviction leur dossier. Ils travaillent aussi dans un grand isolement. Peut-être ont-ils plus l'impression de défendre une cause et le terme "mode" peut leur apparaître encore plus inapproprié qu'aux autres personnes.

TABLEAU 3.10

Opinion des répondantes et des répondants sur l'idée qu'un homme soit responsable d'un cours sur la condition féminine (en pourcentages)

| OPINION | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Oui | 31.3 | 48.9 | 34.5 | 50.0 | 38.4 |
| Non | 56.7 | 8.9 | 39.3 | 32.1 | 37.5 |
| Ca dépend de l'homme | 11.9 | 42.2 | 26.2 | 17.9 | 24.1 |
| TOTAL | 58.9 | 40.2 | 75.0 | 25.0 | 100.0 |
| N | 67 | 45 | 84 | 28 | 112 |

C.E.P.M.I.: 10

## 3.4 L'OPINION DES REPONDANTES ET DES REPONDANTS SUR LA PLACE DES HOMMES DANS L'ENSEIGNEMENT SUR LA CONDITION FEMININE

### L'opinion des répondantes et des répondants sur l'idée qu'un homme soit responsable d'un cours sur la condition féminine

On remarque autant de réponses affirmatives que négatives à cette question. Par ailleurs, 24.1% des répondantes et des répondants croient que cet enseignement pourrait être assumé par un homme mais pas par n'importe quel homme (Tableau 3.10).

Les francophones sont nettement en défaveur d'un enseignement sur la condition féminine donné par un homme (56.7% contre 8.9%). Par contre, beaucoup plus d'anglophones pensent qu'il faut faire des distinctions selon l'homme qui exercerait ces fonctions.

Dans les régions autres que Montréal, on accepte davantage l'idée qu'un homme assume ces cours(50%). Dans les établissements universitaires de la métropole, plus de personnes affirment que "ça dépend de l'homme". (26.2% contre 17.9%)

TABLEAU 3.11

Opinion des répondantes et des répondants sur la présence d'étudiants masculins dans les cours sur la condition féminine (en pourcentages)

| OPINION | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Très favorable | 34.7 | 60.0 | 45.2 | 42.4 | 44.4 |
| Favorable | 44.4 | 26.7 | 35.7 | 42.4 | 37.6 |
| Plus ou moins favorable | 9.7 | 8.9 | 9.5 | 9.1 | 9.4 |
| Défavorable | 9.7 | 4.4 | 8.3 | 6.1 | 7.7 |
| Tout à fait défavorable | 1.4 | 0.0 | 1.2 | 0.0 | 0.9 |
| TOTAL | 61.5 | 38.5 | 71.8 | 28.2 | |
| N | 72 | 45 | 84 | 33 | 117 |

C.E.P.M.I : 5

## L'opinion des répondantes et des répondants sur la présence d'étudiants masculins dans les cours sur la condition féminine

Les gens sont très favorables et favorables à la présence d'étudiants masculins dans leur cours dans une grande mesure (44.4% et 37.6%) (Tableau 3.11).

Les professeures et les professeurs d'université ne peuvent s'opposer formellement à la présence des étudiants masculins puisque l'université s'adresse officiellement à une clientèle mixte. Si les étudiants sont acceptés dans les cours, on attend par contre d'eux certains comportements. D'abord, plusieurs professeures et professeurs ne leur permettent pas de prendre plus que les autres la parole. Comme le dit une informatrice, "ils ne doivent pas prendre le crachoir dans le cours". On favorise plus nettement la parole des femmes puisque les lieux d'expression, nous fait-on remarquer, sont rares. De plus, on leur demande de parler en leur nom de leur expérience et non au nom des femmes. Leur silence est bien accepté sinon désiré. Certaines femmes croient que les étudiants présents au cours sont plus ouverts à la question des femmes que les autres étudiants masculins. Leur présence témoignerait d'un niveau de prise de conscience de la condition féminine.

Les professeures et les professeurs des universités anglophones sont plus nombreux à être très favorables à la présence d'étudiants masculins (60% contre 34.7%). Leurs collègues des universités francophones sont dans un plus grand nombre favorables à cette présence (44.4% contre 26.7%). Plus de gens francophones expriment une opinion défavorable (9.7% contre 4.4%).

Plus de personnes appartenant aux universités situées ailleurs qu'à Montréal sont favorables à la présence d'hommes (42.4% contre 35.7%). Quelques personnes enseignant dans les universités montréalaises sont tout à fait défavorables à cette idée (8.3% contre 6.1%).

TABLEAU 3.12

Actions importantes à entreprendre selon les répondantes et les répondants (en pourcentages)

| ACTIONS A ENTREPRENDRE | LANGUE | | REGION | | TOUS |
|---|---|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | Montréal | Autres | |
| Organisation de rencontres entre les professeures et les professeurs enseignant un cours sur la condition féminine | 25.3 | 17.9 | 21.8 | 25.0 | 22.6 |
| Organisation de colloques sur les études des femmes | 19.8 | 18.9 | 19.3 | 20.0 | 9.5 |
| Publication de journaux ou de communiqués sur la question des études des femmes | 16.0 | 26.3 | 20.8 | 16.7 | 19.8 |
| Organisation de rencontres avec les groupes extérieurs au milieu universitaire | 16.7 | 10.5 | 14.2 | 15.0 | 14.4 |
| Echanges d'information sur les références bibliographiques | 10.5 | 9.5 | 9.1 | 13.3 | 10.1 |
| Mise sur pied d'un centre d'aide technique pour les demandes de subventions | 8.6 | 11.6 | 10.2 | 8.3 | 9.7 |
| Autres [1] | 3.1 | 5.3 | 4.6 | 1.7 | 3.9 |
| TOTAL | 63.0 | 37.0 | 76.7 | 23.3 | 100.0 |
| N | 162 | 95 | 197 | 60 | 257 |

1. Nous référons la lectrice ou le lecteur à l'annexe M pour la liste des autres actions à entreprendre suggérées par les professeures et les professeurs d'université.

## 3.5 LES ACTIONS IMPORTANTES À ENTREPRENDRE AU NIVEAU DE LA RECHERCHE ET DES ETUDES SELON LES REPONDANTES ET LES REPONDANTS [6]

Parmi les actions à entreprendre que nous avons suggérées aux professeures et aux professeurs, l'organisation de rencontres entre les enseignantes et les enseignants dans les cours sur la condition féminine a été choisie plus particulièrement (22.6%) (Tableau 3.12). En deuxième lieu vient la publication de journaux ou de communiqués sur la question des études des femmes (19.8%) suivie de l'organisation de rencontres avec les groupes extérieurs au milieu universitaire (14.4%). L'échange d'informations sur les références bibliographiques a été retenu par 10.7% des gens interrogés tandis que l'organisation de colloques sur les études des femmes et la mise sur pied d'un centre d'aide technique pour les demandes de subventions sont les actions privilégiées par 9.5% et 9.7% des personnes que nous avons questionnées pour notre enquête.

Les professeures et les professeurs des universités de langue française favorisent davantage l'organisation de rencontres entre les professeures et les professeurs enseignant un cours sur la condition féminine et l'organisation de rencontres avec les groupes extérieurs au milieu universitaire (25.3% et 16.7%). Quant aux professeures et aux professeurs des universités de langue anglaise, ils retiennent en plus grand nombre la publication de journaux ou de communiqués sur la question des études des femmes et la mise sur pied d'un centre d'aide technique pour les demandes de subventions (26.3% et 11.6%). Ils suggèrent aussi davantage d'autres actions que celles énumérées dans le questionnaire (5.3% contre 3.1%).

---

6. Les actions à entreprendre énumérées dans le questionnaire nous ont été suggérées lors du pré-test auprès de quelques professeurs donnant un cours sur la condition féminine. D'autres suggestions nous ont été faites. Nous les donnons à l'annexe M.

Les actions à entreprendre qui remportent la faveur des gens appartenant aux universités des régions à l'extérieur de Montréal sont les suivantes: l'organisation de rencontres entre les professeures et les professeurs enseignant un cours sur la condition féminine et l'échange d'informations sur les références bibliographiques (25% et 13.3%).

Pour ceux qui enseignent dans les universités montréalaises, ce sont la publication de journaux ou de communiqués sur la question des études des femmes (20.8% contre 16.7%) et la mise sur pied d'un centre d'aide technique pour les demandes de subventions (10.2% contre 8.3%) qui sont retenus. Nous retrouvons un plus fort taux de personnes qui proposent d'autres actions (4.6% contre 1.7%).

# CONCLUSION

## PRINCIPAUX FAITS

Chapitre premier: La situation générale de l'enseignement sur la condition féminine dans les université du Québec

1) Nous avons répertorié 122 cours; 107 cours sont donnés actuellement; 12 sont des nouveaux cours; 3 cas où deux personnes ont répondu pour un cours où déjà on avait obtenu une réponse.

2) Deux universités seulement donnent plus de cours par rapport au nombre absolu de cours sur la condition féminine (8.9) et par rapport au nombre relatif de cours (3.7). Ce sont les universités du Québec à Montréal et l'Université Concordia.

3) Plus de cours sur la condition féminine sont assurés par les universités montréalaises que par les autres (78 contre 29).

4) Les cours ont en moyenne quatre ans d'ancienneté. Dans les institutions anglophones, les cours ont une moyenne de cinq ans. Dans les universités montréalaises, les cours sont plus vieux qu'ailleurs (4.6 et 2.1 années).

5) On retrouve 19.1% d'hommes parmi la clientèle étudiante. La moyenne du nombre d'étudiantes et d'étudiants est de 39. Il y a plus d'hommes dans les cours donnés en province qu'ailleurs (17.4 et 23.5).

6) La majorité des cours sur la condition féminine sont donnés au niveau du baccalauréat (70.6%). Les programmes spécialisés existent dans le milieu anglophone (38.6%).

7) Très peu de cours sur la condition féminine sont obligatoires (11.3%).

8) Les cours s'adressent à la clientèle régulière (72.5%).

9) Les cours procurent trois crédits (85.2%).

10) Les cours sur la condition féminine se rattachent principalement aux sciences sociales (43.4%) et aux lettres et langues (24.2%).

Chapitre deux: La situation des professeures et des professeurs donnant des cours sur la condition féminine

1) Les professeurs donnant des cours sur la condition féminine sont en majorité des femmes (90%).

2) L'âge moyen des professeures et des professeurs est de 40 ans. Les anglophones sont plus âgés que les francophones (42 ans en moyenne et 39 ans en moyenne).

3) 48% des répondantes et des répondants possèdent un diplôme de niveau du doctorat. Plus d'anglophones détiennent ce diplôme (50.3% et 42.2%). Plus de gens enseignant dans les universités situées à Montréal ont obtenu un diplôme de doctorat (50% et 42.9%).

4) Les professeures et les professeurs descours sur la condition féminine enseignent depuis en moyenne 11 ans et sont à l'emploi de l'université actuelle depuis 8 ans (les anglophones le sont depuis 10 ans).

5) La majorité des professeures et des professeurs adoptent une perspective féministe dans leur cours (86.1%). Plus de gens enseignent selon cette perspective dans les universités francophones (90% contre 78%).

6) Les professeures et les professeurs dans les cours sur la condition féminine sont en majorité des employés à temps plein (68%). On dénombre 28% de chargées de cours. Celles-ci sont plus nombreuses à Montréal.

7) Celles et ceux qui dirigent des thèses ont la responsabilité de trois thèses en moyenne. Les gens des universités francophones en supervisent deux fois plus (4.5 et 2.3).

8) Quatre-vingt-sept recherches ont été entreprises par 57% des personnes interrogées parmi lesquelles on retrouve plus de francophones et plus de professeures et de professeurs enseignant dans les universités montréalaises.

9) La plupart des gens impliqués dans une recherche (63.2%) font en moyenne une seule recherche. Dans les équipes de recherche regroupant deux personnes et plus, la majorité des recherches regroupent seulement des femmes (60.7%). A Montréal, plus d'équipes sont constituées essentiellement de femmes (64.1%).

10) Plus de recherches non subventionnées sont menées par des professeures et des professeurs appartenant à des universités francophones (38.5% et 23.5%). On dénombre plus de recherches non subventionnées à Montréal (37.2% et 23.1%).

11) Les professeures et les professeurs des cours sur la condition féminine sont aidés financièrement par les maisons d'enseignement (40.3%) et par les gouvernements fédéral et provincial (28.4% et 22.4%).

12) Le total moyen des subventions par personne s'élève à 13 780 $. Les gens de Montréal reçoivent plus (19 900 $ et 16 460 $). Le montant moyen de subventions par recherche est de 12 010 $. Il est plus élevé dans les régions qu'à Montréal.

Chapitre trois: La question des structures

1) Il existe trois types de structures administratives en ce qui concerne les études des femmes. La formule privilégiée par le plus d'institutions est la suivante: cours offerts par plusieurs départements. Le milieu francophone a adopté en majorité cette façon de procéder. Il en est de même pour les institutions de l'extérieur de Montréal.

2) Nous avons répertorié deux types de structures de programme: celle où le département administre les cours (c'est le cas de la majorité des universités et surtout des universités francophones) et celle où il existe un programme en études des femmes (c'est le cas des universités anglophones situées à Montréal).

3) La majorité des gens interrogés dont le cours ne s'inscrit pas dans un programme spécialisé ne souhaitent pas que ce cours en fasse partie (58.7%). Le pourcentage est plus élevé chez les francophones (60% contre 32.9%).

4) Parmi les raisons exprimées jouant en défaveur d'un programme spécialisé en études des femmes, un plus grand pourcentage de gens ont choisi pour raison le peur de la marginalisation (57.1%). Chez les francophones, cette raison est très souvent évoquée, de même que chez les gens vivant à Montréal. 30.6% des gens interrogés ont choisi de justifier leur option en évoquant le fait qu'ils ne voient pas la nécessité d'un tel programme. Les personnes de Montréal font davantage appel à cette raison (42.9% contre 21.4%).

5) La majorité des répondantes et des répondants expriment leur approbation à l'idée de la création d'un centre d'études et de recherche sur les femmes à l'université (66.3% sont très favorables et 24.4% sont favorables). Les anglophones sont très favorables dans une plus large mesure alors que les francophones se disent plus favorables à un tel centre. A Montréal, plus de gens se montrent très favorables à cette idée.

6) 28% des répondantes et des répondants croient que le département déploierait beaucoup d'efforts pour maintenir leur cours; 29.7% pensent qu'il déploierait quelques efforts et 31.5% affirment qu'il déploierait peu d'efforts. Les anglophones ont l'impression que le département tient à leur cours. Il en est de même pour les gens de Montréal.

7) Les professeures et les professeurs rencontrés croient pour la plupart qu'il existe une relève pour donner ce cours (52.9%). Les francophones y croient dans une moins grande mesure. En région, les gens pensent en moins grand nombre qu'à Montréal qu'il existe une relève pour donner ces cours (41.7% contre 57.8%).

8) L'opinion des répondantes et des répondants sur le fait que ce cours réponde ou non à une mode est presque également partagée. Les anglophones et les personnes de Montréal ont davantage l'impression que leur cours répond à une mode.

9) Il y a autant de gens qui croient qu'un homme peut être responsable d'un cours sur la condition féminine que de gens qui n'adhèrent pas à cette idée. 24.1% pensent que pas n'importe quel homme peut assumer un tel cours. Beaucoup plus de francophones que d'anglophones se montrent en défaveur de cette idée (56.7% contre 8.9%). Dans les régions, on accepte davantage l'idée.

10) La plupart des gens sont très favorables et favorables à la présence d'étudiants masculins dans leur cours. Les anglophones sont plus nombreux à être très favorables à cette situation (60% contre 34.7%). Plus de francophones expriment une opinion défavorable (9.7% contre 4.4%).

11) Les professeures et les professeurs des cours sur la condition féminine suggèrent d'organiser des rencontres entre les gens enseignant dans ce domaine (22.6% d'entre eux font cette suggestion; plus de francophones que d'anglophones acceptent l'idée et plus de gens de l'extérieur de Montréal). On propose la publication de journaux

ou de communiqués dans 19.8% des cas. Cette mesure convient davantage aux anglophones et aux gens de Montréal. L'organisation de rencontres avec les groupes extérieurs à l'université est une action à entreprendre pour 14.4% des gens surtout ceux des universités francophones.

Les résultats de cette enquête portant sur l'enseignement sur la condition féminine dans les universités du Québec nous amènent à quelques réflexions sur l'état actuel de la question. En examinant les données sur le nombre de cours dans les universités, sur les efforts que chaque institution consent à fournir dans ce domaine, sur les caractéristiques de ces cours et sur les champs disciplinaires auxquels ils se rattachent, on peut dire dans un premier temps que les études des femmes font désormais partie des programmes universitaires depuis en moyenne quatre ans. Mais, nous empressons-nous d'ajouter, à quel titre et quel est leur statut dans les établissements universitaires? Nous croyons que l'enseignement sur la condition féminine possède un statut de discipline minoritaire. Quelques cours sont offerts dans les départements des sciences humaines notamment en sciences sociales et en lettres et langues. Les sciences de la santé, les sciences pures et appliquées, les sciences de l'administration, les sciences de l'éducation et beaucoup d'autres disciplines ignorent presque totalement ces études. Nous avons répertorié peu de cours dans ces diverses sciences.

Au niveau de la maîtrise, l'enseignement y est peu développé, sauf dans quelques établissements. Bien que ce statut de discipline minoritaire ne soit pas particulier aux seules études sur les femmes, il n'en demeure pas moins que les personnes qui y travaillent subissent un sort différent de leurs collègues de travail. En effet, nous a-t-on rapporté, les professeures des cours sur la condition féminine doivent faire preuve d'une grande compétence dans d'autres champs. L'attitude peu convaincue du milieu à l'égard des études des femmes les oblige en quelque sorte à se distinguer ailleurs. Une fois reconnues, elles acquièrent une crédibilité qui leur permet de se consacrer à ce type d'études.

Actuellement, les études sur les femmes profitent de la situation économique difficile. Les autorités des départements, malgré leur scepticisme ou leur indifférence, acceptent de mettre sur pied de nouveaux cours: la demande des étudiantes est pressante. C'est une façon d'arrondir les budgets déficitaires. Mais qu'adviendra-t-il quand les jours seront meilleurs? Quel sera le sort réservé aux études des femmes dans les universités? Les professeures et les professeurs qui enseignent tentent de répondre à cette question en cherchant des stratégies d'institutionalisation.

Conscientes des dangers de marginalisation qui les guettent, elles s'opposent à l'établissement d'un programme spécialisé en études des femmes. Toutefois, la création d'un centre d'études et de recherche leur apparaît comme une solution aux problèmes qu'elles rencontrent quotidiennement. Pour acquérir le statut d'une discipline sérieuse, elles doivent être en mesure d'initier des recherches, d'obtenir des octrois et de publier les résultats de leurs travaux. Le peu de moyens

dont elles disent disposer actuellement, la surcharge de travail qu'elles dénoncent, l'isolement qu'elles ressentent noient leurs efforts. Un tel centre permettrait, à leurs yeux, de pallier ces difficultés, d'assurer la survie de ces études et d'obtenir la reconnaissance que cette discipline mérite. Quant à l'enseignement, le milieu francophone propose la création de cours dans plusieurs départements alors que le milieu anglophone, pour sa part, croit davantage au bien-fondé des programmes spécialisés en études des femmes. La question des structures se pose avec beaucoup d'acuité à ce moment de l'histoire des études des femmes. Les professeures en ressentent l'importance puisque l'avenir de ces études repose sur le choix qu'elles feront des stratégies.

Au moment de conclure cette enquête portant sur l'enseignement sur la condition féminine dans les universités du Québec, d'autres questions surgissent. Pour dresser un tableau plus complet de cette réalité, l'étude de la situation de la recherche (que nous avons abordée seulement) s'impose. De plus, les attitudes du milieu face à cette question, attitudes des autorités, attitudes des collègues de travail, constituent une facette importante de la situation qu'il faudrait connaître. Comprendre les conditions de vie et de travail des professeures et des professeurs des cours sur la condition féminine nous renseignerait sur la place véritable faite à ces études par le milieu universitaire. Nous croyons aussi qu'il faut tenir compte des perceptions des étudiantes et des étudiants à qui s'adressent ces cours. Poser la question de la spécificité de cet enseignement deviendrait un autre aspect à considérer. L'examen des contenus de cours permettrait d'orienter les enseignantes dans l'élaboration de nouveaux cours.

L'exploration que nous avons entreprise nous conduit à identifier plusieurs pistes de recherche. Nous voyons se profiler d'autres dimensions de cette question importante des études des femmes dans les universités, dimensions qui, nous l'espérons, seront l'objet de nouvelles recherches.

# RECOMMANDATIONS

## RECOMMANDATIONS RELATIVES AU DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX COURS

Attendu l'absence de cours dans plusieurs champs disciplinaires importants:

Attendu la quasi-absence de cours ou de séminaires de recherche au niveau des études du 2e et 3e cycles:

Attendu la situation de l'enseignement sur la condition féminine dans les établissements universitaires situés en dehors de Montréal:

Attendu le peu de cours offerts aux groupes de femmes extérieurs à l'université, nous recommandons:

1- QUE le Secrétariat d'Etat crée un Fonds de développement pédagogique

- pour permettre la création de nouveaux cours notamment dans les champs disciplinaires suivants: les sciences de la santé, les sciences de l'éducation, les sciences de l'administration, le droit, les sciences pures.
- pour permettre la création de nouveaux cours ou de séminaires de recherche afin de développer l'enseignement et la recherche au niveau des études du 2e et 3e cycles notamment dans les universités anglophones où il n'existe pas de tels cours.
- pour permettre la création de nouveaux cours dans les établissements universitaires situés en dehors de Montréal.

- pour permettre la création de nouveaux cours s'adressant aux groupes de femmes extérieurs à l'université.

RECOMMANDATIONS RELATIVES A L'ENGAGEMENT, A LA FORMATION ET A L'ECHANGE DE PROFESSEURES ET DE PROFESSEURS

Attendu l'état actuel de la relève;

Attendu le nombre élevé de chargées de cours dans l'enseignement sur la condition féminine, nous recommandons:

2- QUE le Secrétariat d'Etat subventionne la création de nouveaux postes à temps plein pour les professeures et les professeurs des cours sur la condition féminine dans les universités et notamment dans les universités situées en dehors de Montréal.

Attendu le peu de ressources disponibles et le nombre restreint de professeures et de professeurs;

Attendu la nouveauté du sujet et le développement rapide des études des femmes, nous recommandons:

3- QUE le Secrétariat d'Etat mette sur pied des stages de perfectionnement pour les professeures et les professeurs des cours sur la condition féminine.

Attendu l'isolement dans lequel se retrouvent les professeures et les professeurs des cours sur la condition féminine dans les universités;

Attendu le désir manifesté par les professeures et les professeurs d'échanger entre elles et entre eux, nous recommandons:

4- QUE le Secrétariat d'Etat apporte un support financier pour l'organisation de colloques nationaux et régionaux sur les contenus de cours, la pédagogie, les problèmes inhérents à cet enseignement, etc.

Attendu le nombre restreint du personnel enseignant disponible pour donner des cours sur la condition féminine;

Attendu les difficultés que pose actuellement la collaboration entre professeures et professeurs enseignant un cours sur la condition féminine;

Attendu que les échanges entre les professeures et les professeurs des cours sur la condition féminine et les groupes de femmes extérieurs à l'université sont presque inexistants, nous recommandons:

5- QUE le Secrétariat d'Etat crée un programme de bourses pour subventionner la venue de professeures et de professeurs invités notamment dans les universités situées à l'extérieur de Montréal et l'échange de spécialistes d'une question entre les institutions universitaires et avec les groupes de femmes extérieurs à l'université.

RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA RECHERCHE

Attendu l'état embryonnaire de la recherche sur la condition féminine dans les domaines tels que le droit, la santé, l'éducation, les sciences pures et l'administration, nous recommandons:

6- QUE le Secrétariat d'Etat fasse pression auprès des ministres du Bien-être et de la Santé, du Travail, de la Justice, de la Fonction publique pour qu'ils favorisent l'octroi de contrats aux professeures et aux professeurs des universités pour qu'elles et qu'ils entreprennent des recherches dans ces disciplines.

Attendu la situation peu développée de la recherche dans les universités situées en dehors de Montréal, nous recommandons:

7- QUE le Secrétariat d'Etat crée un Fonds de subventions pour les professeures et les professeurs d'universités des régions afin de leur permettre d'inaugurer des recherches.

Attendu la complexité du processus de demande de subvention pour les jeunes chercheuses et les jeunes chercheurs, nous recommandons:

8- QUE le Secrétariat d'Etat crée un volet de subventions de recherche pour les jeunes chercheuses et les jeunes chercheurs leur permettant de préparer un projet de recherche et de le présenter aux organismes subventionnaires.

Attendu l'état actuel de la recherche sur la condition féminine, nous recommandons:

9- QUE le Secrétariat d'Etat fasse pression auprès du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et auprès du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme pour qu'ils accordent des bourses de recherche aux étudiantes et aux étudiants désireux de faire une thèse sur un sujet touchant la condition féminine.

Attendu la méconnaissance du public et l'inaccessibilité des thèses entreprises par les étudiantes et les étudiants concernant la condition féminine, nous recommandons:

10- QUE le Secrétariat d'Etat lance un concours pour les meilleures thèses ou travaux de recherche écrits sur la condition féminine et publie, dans le but de stimuler la recherche, les meilleurs écrits dans ce domaine.

Attendu le nombre insuffisant de lieux de publication pour les travaux et les recherches sur la condition féminine, nous recommandons:

11- QUE le Secrétariat d'Etat subventionne la publication d'articles de revues ou de journaux et la parution de revues ou de documents de recherche sur la condition féminine.

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'INFORMATION ET À LA DOCUMENTATION

Attendu la situation embryonnaire dans laquelle se retrouve l'infrastructure documentaire sur la condition féminine, nous recommandons:

12- QUE le Secrétariat d'Etat offre des ressources aux universités pour les aider à développer les collections de base, à s'abonner à des périodiques.

Attendu l'absence de collaboration entre les intervenants en documentation, nous recommandons:

13- QUE le Secrétariat d'Etat appuie financièrement l'organisation de colloques entre les intervenants de tous les milieux et encourage toutes les actions en vue d'une concertation dans la documentation sur la condition féminine.

Attendu l'impossibilité de se procurer facilement l'information relative aux cours sur la condition féminine donnés actuellement dans les universités du Québec, nous recommandons:

14- QUE le Secrétariat d'Etat subventionne un répertoire de cours sur la condition féminine (sur une base régionale), en assure la mise à jour et la diffusion.

Attendu l'abondance et la difficulté d'accès de la documentation sur la condition féminine, nous recommandons:

15- QUE le Secrétariat d'Etat mette sur pied un répertoire des thèses en cours, des recherches en cours et des thèses déposées, publie une bibliographie annuelle de la documentation non diffusée commercialement (littérature grise) afin de développer des instruments de travail orientés vers le repérage de la documentation sur les femmes.

Attendu que cette enquête a soulevé l'intérêt du milieu universitaire pour la situation de l'enseignement sur la condition féminine, nous recommandons:

16- QUE le Secrétariat d'Etat fasse parvenir le présent rapport aux responsables des universités visitées, aux professeures et aux professeurs des cours sur la condition féminine et aux chercheuses et chercheurs dans ce domaine.

Attendu l'intérêt manifesté par le milieu universitaire sur la question de l'enseignement sur la condition féminine;

Attendu la participation et la collaboration des professeures et des professeurs des cours sur la condition féminine (entrevues, questionnaires, envoi de documentation, échanges de correspondance, etc.), nous recommandons:

17- QUE le Secrétariat d'Etat organise une rencontre, à la suite de la publication de ce rapport, pour entendre les réactions des professeures et des professeurs des cours sur la condition féminine, pour échanger sur les recommandations du rapport et pour discuter des suites possibles à y donner.

Considérant l'importance de l'enseignement et de la recherche sur la condition féminine;

Considérant la nécessité d'actions concertées de la part des milieux universitaires;

Considérant les besoins exprimés par les divers milieux (enseignement, recherche, documentation), nous recommandons:

18- QUE le Secrétariat d'Etat facilite la mise sur pied d'un centre de recherche et d'études sur la condition féminine.

# BIBLIOGRAPHIE [1]

I


* ANDERSON, Margaret. "A New Subject: Women's Studies", in McGill Journal of Education, vol. 9, no 1 (Spring 1974), p. 64-76.

ASSOCIATION OF AMERICAN COLLEGES. Project of the Status and Education of Women. Women in the Curriculum, Washington, D.C., 1977, 13 p. (ERIC Report, ED 142149)

* ASTIN, Helen S. et Allison Parelman. "Les études sur les femmes dans les collèges et les universités américaines", in Revue internationale de sociologie, vol. XXV, no 3 (1973), p. 427-440.

* BELL, Susan Grony and Mollie Schwartz Roseham. "A Problem in Naming: Women Studies - Women's Studies", in Signs, vol. 6, no 3 (Spring 1981), p. 540-542.

BERKOWITZ, Tamar, Jean Mangi and Jane Williamson. Who's Who and When in Women Studies, Westbury, N.Y., Feminist Press, 1975, 256 p.

BERNARD, Jessie. Academic Women, New American Library, New York and Scarborough, Ontario, 1974, 321 p.

BERUBE, Louise. "Démasquer l'androcentrisme", in Le Devoir, vol. LXXIII, no 55 (8 mars 1982), p. 7.

BRAVY, Aaron S. and William E. "University Student's Attitudes .owards Women's Studies", in Maryland College Park, Counseling Center, 1976, 15 p.

* BURSTYN, Joan N. "Women's Studies and the New Scholarship", in Humanist Educator, vol. 14, (June 1975), p. 150-154.

CARISSE, Colette. "Bien-naître (=) Bien-Etre. Lettre ouverte à mes étudiantes", in Sociologie et Sociétés, vol. XIII, no 2 (October 1981), p. 153-157.


---

1. Les articles marqués d'un astérisque sont disponibles pour consultation au centre de documentation Relais-Femmes à Montréal.

CARNAGIE COMMISSION ON HIGHER EDUCATION. Opportunities for Women in Higher Education: Their Current Participation, Prospects for the Future and Recommandations for Action, New York, McGraw-Hill, 1973, 282 p.

CASTERTON, Julia. "In the Kitchen: Problems of Women's Studies Courses", in Red Letters: Communist Party Literature Journal, no 9 (1979).

Changing Women in a Changing Society. Joan Herber (ed.), Chicago, London, The University of Chicago Press, 1973, 295 p.

COMITE D'ETUDE SUR LA CONDITION FEMININE A L'UNIVERSITE LAVAL. L'Université Laval au féminin, Rapport du comité d'étude, Québec, Université Laval, 1980, 297 p.

DAGENAIS, Huguette. "Quand la sociologie devient action: l'impact du féminisme sur la pratique sociologique", in Sociologie et Sociétés, vol. XIII, no 2 (Octobre 1981), p. 49-67.

"Devenirs de femmes", Cahiers de recherche éthique, no 8 (1981), 168 p.

EICHLER, Margrit. "Sociological Research on Women in Canada", in Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, vol. 12, no 4 (Part 1 1975), p. 475-481.

GAPPA, Judith M. Women's Studies at USU. A Proposal. Logan, Utah, Utah State University, 1977, 192 p. (ERIC Report, ED 145822)

GILLETT, Margaret. We Walked Very Warily. A History of Women at McGill, Montréal, Eden Press. [1981 ?] 496 p.

GRAHAM, P.A. "Expansion and Exclusion. History of Women in American Higher Education", in Signs, vol. 3, no 4 (1978), p. 759-773.

GUILLAUMIN, Colette. "Femmes et théories de la société: remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées", in Sociologie et Sociétés, vol. XIII, no 2 (Octobre 1981), p. 19-33.

HERMAN, Michele H. and William E. Sedlacek. "Student Perceptions of the Need for Women's Studies Program", in College Student Journal, vol. 7 (September-October 1973), p. 3-6.

HOWE, Florence. Seven Years Later: Women's Studies Programs in 1976: A Report of the National Advisory Council on Women's Educational Programs. [Washington ?], The Council, 1977, 104 p.

HOWE, Florence. "3 Missions of Higher Education for Women. Vocation, Freedom, Knowledge", in Liberal Education, vol. 66, no 3 (1980), p. 285-297.

JUTEAU-LEE, Danielle. "Visions partielles, visions partiales: vision (des) minoritaires en sociologie", in Sociologie et Sociétés, vol. XIII, no 2 (octobre 1981), p. 33-49.

LAURIN-FRENETTE, Nicole. "Présentation: les femmes dans la sociologie", in Sociologie et Sociétés, vol. XIII, no 2 (Octobre 1981), p. 3-19.

* MACKIE, Marlene. "On Congenial Truths: A Perspective on Women's Studies", in Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, vol. 14, no 1 (Février 1977), p. 117-127.

* MC NARON, Toni A.H. "Out" at the Univ rsity: Myth and Reality", in Women's Studies Newsletter, vol. 8, no 20-1 (Fall-Winter 1980), p. 20-26.

MURDOCK, Sarah. "We're not here for Rap Sessions", in Graduate Magazine (University of Toronto Alumni), vol. 8, no 3 (Janv-Febv 1981).

* O'CONNOR, Blumhagen, Kathleen Johnson and D. Walter. "Women's Studies. Awakening Academic Introduction", in The Social Science Journal, vol. 14, no 2 (April 1977), p. 1-31.

* OSBORN, Ruth H. "Women's Studies Programs: Successful Input to Nonsexist Learning", in Journal of Teacher Education, vol. 26, no 4 (Winter 1975), p. 350-352.

ROBINSON, Lora H. The Emergence of Women's Courses in Higher Education, Washington, D.C., American Association for Higher Education, 1972, 4 p. (ED 066139).

RUTH, Sheila. Issues in Feminism. A First Course in Women's Studies, Boston, Houghton Miffin Company, 1980, 593 p.

SCHWEBERKOREN, C. "New Research on Women at University of Michigan", in Journal of Higher Education, vol. 46, no 6 (1975), p. 741-743.

SICHERMAN, Barbara. "The Invisible Woman: The Case for Women's Studies", in Women in Higher Education, W. Todd Furnies and P.A. Graham (ed), Washington, D.C., American Council on Education, 1974, p. 155-178.

SMITH, Dorothy E. The Experienced World as Problematic: A Feminist Method. University of Saskatchewan (1981), 52 p. (Sorokin Lecture, no 12).

SMITH, Dorothy E. "Women's Perspective as a Radical Critique of Sociology", in Sociological Inquiry, vol. 44, no 1 (1974), p. 743.

TOBIAS, S. "Women as Subject and Object in Higher Education", in Notre-Dame Journal of Education, vol. 2, no 4 (1972), p. 319-330.

WETZEL, Jodi. A New Revisionist Scholarship: The Development of Women's Studies in the United States, 1978, 27 p. (ERIC Report, ED 167364).

## II LA RECHERCHE SUR LA CONDITION FEMININE AU QUEBEC: SOURCES D'INFORMATION

CLOUTIER, Renée et al. Femmes et culture au Québec, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture au Québec, 1982, 105 p.(Collection "Documents préliminaires", no 3).

COHEN, Yolande et Andrée Boucher. Les thèses universitaires sur les thèses au Québec (1921-1980). (sera publié par l'Institut québécois de recherche sur la culture)

LEMIEUX, Denise et Lucie Mercier. La recherche sur les femmes au Québec: bilan, Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1982, 336 p. (Collection "Instruments de travail", no 5)

GROUPE INTERDISCIPLINAIRE SUR LA CONDITION DES FEMMES. La recherche sur les femmes au Québec, Compte rendu d'un colloque interdisciplinaire tenu à Montréal les 12 et 13 mai 1979, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1980, 129 p.

## III DOCUMENTS PRODUITS PAR LES UNIVERSITES DU QUEBEC


* BISHOP'S UNIVERSITY. Report on Women's Studies at Bishop's: Proposal for a "Minor" and "Diploma" Specialization, Lennoxville, 1982, p. v.

* CONCORDIA UNIVERSITY, ARTS AND SCIENCE. Women's Studies Programme, 1982-1983, Montréal, 1982, 49 p.

* Condition féminine, condition masculine. Cours conçu pour Télé-université, Québec, Université du Québec, 1980, 226 p.

* DAIGLE, Johanne et Jennifer Stoddart. La situation des femmes à l'Université du Québec à Montréal en 1980, Montréal, Université du Québec à Montréal, [s.d.], 14 p.

* DES RIVIERES, Marie-José. Université Laval, Un cadre féministe (ou à tout le moins non sexiste) de recherche et d'enseignement à l'université, Québec, Université Laval, 1982, 56 p.

* ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES, CENTRE LE PERFECTIONNEMENT. Habilités de gestion pour femmes cadres. [s.l.][s.d.]. Feuillet publicitaire.

* ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE. Programme de relève féminine à la gestion au M.A.S. et à la S.H.Q. [n.l.], août 1981, 23 p.

* GILLETT, Margaret et al. Teaching and Research on Women at McGill, Montreal, McGill University, December 1976, 46 p.

* MANSEAU, Hélène. Les groupes de femmes dans nos universités, Montréal, Université du Québec à Montréal, [1982], 25 p.

* McGILL UNIVERSITY. Women's Studies at McGill, 1982-83, [s.l.] [s.d.], 10 p.

* UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI. Certificat de premier cycle en condition féminine et masculine, Chicoutimi, 1982, 96 p.

* UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL, GROUPE INTERDISCIPLINAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE SUR LES FEMMES, Neuf cours sur la condition des femmes, Montréal, 1981, Feuillet publicitaire.

# ANNEXES

ANNEXE A

TABLEAUX SUR LE TAUX DE REPONSES OBTENUES

ANNEXE A

NOMBRE DE QUESTIONNAIRES EXPEDIES ET REMPLIS SELON LES UNIVERSITES

| UNIVERSITES | Nombre de questionnaires expédiés ou administrés | Nombre de questionnaires remplis | % de réponses |
|---|---|---|---|
| Université du Québec à Rimouski | 4 | 4 | 100 |
| Université du Québec à Chicoutimi | 5 | 5 | 100 |
| Université du Québec à Montréal | 27 | 23 [1] | 85 |
| Ecole nationale d'administration publique | 1 | 1 | 100 |
| HEC | 1 | 1 | 100 |
| Université Laval | 18 | 18 | 100 |
| Université de Montréal | 16 | 16 | 100 |
| Université de Sherbrooke | 8 | 8 | 100 |
| Université McGill | 16 | 11 | 68.7 |
| Université Concordia | 38 | 33 [2] | 86.8 |
| Université Bishop | 6 [3] | 1 | 16.6 |
| Télé-université | 1 | 1 | 100 |
| TOTAL | 141 | 122 | 88.1% |

Notes: (1) Il s'est produit deux cas où deux personnes ont répondu pour le même cours.

(2) Il s'est produit un cas où deux personnes ont répondu pour le même cours.

(3) Estimation.

## ANNEXE A

POURCENTAGE DES QUESTIONNAIRES SELON LA LANGUE ET LA REGION DE L'UNIVERSITE

| REGION | LANGUE | | TOUS |
|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | |
| Montréal | 32.7 | 36.0 | 68.8 |
| Autres | 30.3 | 0.8 | 31.1 |
| TOTAL | 63.1 | 36.8 | 100 |

POURCENTAGE DES REPONDANTES ET DES REPONDANTS SELON LA LANGUE ET LA REGION DE L'UNIVERSITE

| REGION | LANGUE | | TOUS |
|---|---|---|---|
| | Française | Anglaise | |
| Montréal | 35.6 | 35.6 | 71.2 |
| Autres | 27.7 | 0.9 | 28.6 |
| TOTAL | 73.2 | 36.6 | 100 |

N: 101

Note: A l'université Laval et à l'Université de Sherbrooke, trois personnes avaient déjà rempli un questionnaire pour une autre université.

## ANNEXE B

## METHODOLOGIE EMPLOYEE

Pour recueillir l'information sur la situation de l'enseignement sur la condition féminine dans les universités québécoises, nous avons d'abord rejoint une personne-ressource dans chacun des établissements universitaires. Le contact avec cette informatrice nous a permis d'entrer en relation avec les enseignantes et les enseignants donnant des cours sur la condition féminine. Nous avons privilégié le réseau informel d'information croyant communiquer ainsi plus rapidement avec les personnes concernées. Nous supposions aussi que les professeures et les professeurs impliqués dans cet enseignement se connaissaient et échangeaient entre eux.

Consulter les annuaires de cours de chacun des départements des universités aurait demandé plus de temps que ce dont nous disposions pour cette étape du travail. De plus, certains cours figurant dans les annuaires ne sont pas effectivement donnés alors que d'autres n'y étant pas inscrits sont dispensés par les départements. Notre démarche s'est révélée fructueuse et nous avons obtenu des réponses de 101 professeures et professeurs. Il va sans dire que nous ne prétendons pas avoir répertorié d'une façon exhaustive tous les cours sur la condition féminine. Bien que nous ayons rendu compte de la majorité de ces cours, il peut arriver que certains enseignements aient été omis, étant donné les sources d'information choisies. Il s'agit pour nous de quelques cas et notre enquête a dressé le tableau général de la situation.

La cueillette des données s'est effectuée de deux manières. Nous avons d'abord rencontré quelque 70 professeures et professeurs dispensant ce type d'enseignement. Nous leur avons demandé de répondre à un questionnaire à questions fermées portant sur trois aspects: les cours, leur enseignement et leur carrière professionnelle. Nous nous sommes entretenue avec eux de sujets tels que l'historique de leur cours, l'attitude des collègues de travail et des autorités vis-à-vis leur cours, l'attitude des étudiants masculins dans les cours et leur point de vue sur l'expression de l'expérience vécue en classe. Nous voulions ainsi obtenir de l'information sur les conditions d'émergence de ces cours dans les universités, sur les conditions quotidiennes de vie et de travail des enseignantes et des enseignants dispensant de tels cours, sur différents problèmes que rencontrent les professeures et les professeurs en classe. Ces questions, retenues à la suite de lectures et de discussions, ont soulevé l'intérêt des personnes interviewées et nous ont permis de rendre compte de la diversité des expériences vécues.

A l'occasion, nous nous rapportons aux commentaires et aux observations des professeures et des professeurs pour compléter les données statistiques ou pour expliquer certains résultats. Il nous a été cependant impossible de traiter l'ensemble de l'information recueillie par les questionnaires et les entrevues. Nous avons retenu les chapitres touchant les cours, les enseignants et la question des structures. Nous réservons pour une étape ultérieure la description et l'analyse des caractéristiques de l'enseignement et de l'attitude du milieu universitaire face aux études des femmes.

En plus de ces entrevues obtenues avec les professeures et professeurs, nous avons expédié des questionnaires aux personnes que nous ne pouvions rencontrer. A notre grande satisfaction, la plupart d'entre elles ont répondu à nos questions (87%).

Dans ce rapport, nous nous sommes servie aussi d'un matériel documentaire fourni par les personnes ou les groupes. Il s'agit de textes publiés pour l'information ou pour la publicité et de documentation circulant à l'intérieur de l'université.

L'information obtenue par les questionnaires et les entrevues permet d'esquisser le tableau de la situation qui prévaut dans les universités au Québec dans l'enseignement sur la condition féminine.

Voici donc en résumé le type d'information utilisée pour cette enquête:

1) Questionnaires administrés individuellement ou expédiés par la poste.

2) Entrevues avec les professeures et les professeurs donnant des cours sur la condition féminine.

3) Matériel documentaire fourni par les personnes interviewées.

ANNEXE C

LISTE DES UNIVERSITES SELON LA TAILLE DES ETABLISSEMENTS *

| | |
|---|---|
| 500 à 10 000 inscriptions | Ecole nationale d'administration publique<br>Université du Québec à Rimouski<br>Université Bishop |
| 11 000 à 20 000 | HEC<br>Université du Québec à Chicoutimi<br>Télé-université |
| 21 000 à 30 000 | Université de Sherbrooke |
| 31 000 à 40 000 | Université du Québec à Montréal |
| 41 000 à 50 000 | Université Laval<br>Université McGill |
| 50 000 et plus | Université Concordia<br>Université de Montréal |

* Ces données proviennent du relevé des activités d'enseignement, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, Ministère de l'Education, Données non publiées, 1979-1980. Il s'agit ici du total des inscriptions aux cours.

## ANNEXE D

### LISTE DES CHAMPS DISCIPLINAIRES ET DES DISCIPLINES QU'ILS REGROUPENT

Champ 1 ARTS
- Cinéma et photographie
- Beaux-arts
- Histoire de l'art
- Design et environnement

Champ 2 LETTRES ET LANGUES
- Etudes françaises
- Histoire
- Français
- Classics
- English as Second Language
- Anglais
- Littérature
- Etudes littéraires
- Lettres

Champ 3 EDUCATION
- Psycho-éducation
- Education physique
- Education
- Administration et politiques scolaires
- Education, Administration and Policy Studies

Champ 4 SCIENCES PURES
- Chimie

Champ 6 DROIT
Droit
Sciences juridiques

Champ 7 SCIENCES SOCIALES
Criminologie
Sciences politiques
Sociologie
Anthropologie
Service social
Relations industrielles
Economie
Psychologie
Sexologie
Counseling et orientation
Sociologie et anthropologie
Psycho-sociologie
Travail social
Communications
Sciences sociales
Connaissance de l'homme et du milieu

Champ 8 THEOLOGIE ET SCIENCES RELIGIEUSES
Pastorale
Religion
Religious Studies
Sciences religieuses
Art éthique

Champ 9 EDUCATION PERMANENTE
Andragogie

Champ 10 PHILOSOPHIE
Philosophie

Champ 11 ETUDES DES FEMMES
Cours de Women's Studies
Groupe interdisciplinaire pour la recherche sur les femmes

## ANNEXE E

### COURS SUR DES ETUDES SUR LES FEMMES DANS LES COLLEGES ET UNIVERSITES AMERICAINS [1]

| DISCIPLINE | 1971-1972 | |
|---|---|---|
| | Nombre | % |
| Arts [2] | 11 | 3 |
| Lettres et langues | 150 | 52 |
| Education | 3 | 1 |
| Sciences pures | 0 | 0 |
| Droit | 12 | 4 |
| Sciences sociales | 78 | 26 |
| Théologie et sciences religieuses | 3 | 1 |
| Education permanente | 0 | 0 [3] |
| Philosophie | 3 | 1 |
| Etudes des femmes | 0 | 0 |
| TOTAL | 260 | 88 |

1. Ce tableau est tiré de l'article de Helen S. Astin et Allison Parelman, "Les études sur les femmes dans les collèges et universités américains", p. 430.
2. Nous avons regroupé les disciplines énumérées dans ce tableau selon la classification que nous avons précédemment adoptée.
3. Les cours énumérés ici sont ceux qui sont professés dans des départements ou des collèges agrégés d'établissements d'enseignement supérieur. Ils ne comprennent pas les cours professés dans le cadre des programmes préuniversitaires d'éducation des adultes ou dans les nouveaux centres qui n'ont pas de liens avec les établissements universitaires.
4. Deux disciplines ne figurent pas dans ce tableau: les cours interdisciplinaires et les cours non définis, inconnus (N: 34 et 2; %: 11% et 1%).

ANNEXE F

LISTE DES COURS SUR LA CONDITION FEMININE
PAR INSTITUTION UNIVERSITAIRE

UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

1) Séminaire: Idéologies et féminisme Maîtrise *
Théologie

2) Histoire de la condition féminine: étude de l'oppression des femmes à travers l'histoire
Histoire

3) Sociologie de la condition féminine
Lettres et sciences humaines

Nouveau cours: La littérature féminine québécoise
Lettres et sciences humaines

---

* Nous avons identifié les cours de maîtrise.

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

1) Séminaire d'études comparées en condition féminine et en condition masculine

Sciences sociales

UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL

1) Biologie et condition féminine
Biologie

2) Psychologie de la socialisation de la femme
Psychologie

3) Communication femme
Communications

4) Activités de synthèse V: Intervention auprès des femmes et maternité

5) L'art et les femmes
Histoire de l'art

6) Femme et politique
Sciences politiques

7) Sexologie et condition féminine
Sexologie

8) Education et condition féminine
Education

9) Femmes et production de l'espace
Design

10) Mythologies et condition des femmes
Sciences religieuses

11) Condition féminine et condition sociale I
Travail social

12) Condition féminine et condition sociale II
Travail social

13) Canada-Québec: histoire de la condition féminine
Histoire

14) Montage dramatique
Regroupement théâtre et danse

15) Droit de la famille
Sciences juridiques

16) Anthropologie familiale
Sociologie

17) Femme et langage

Linguistique

18) Aspects économiques de la condition féminine

Sciences économiques

19) Philosophie dans le boudoir

Philosophie

2 cours nouveaux:

1) Féminisation et bureaucratisation Maîtrise

Sciences politiques

2) Cinéma et société: cinéma-femmes

Communciations

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

1) Programme de relève féminine à la gestion au M.A.S. et à la S.H.Q.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

1) Habilités de gestion pour femmes cadres

UNIVERSITE LAVAL

1) Sociologie de la condition féminine
Sociologie

2) Femmes et religion — Maîtrise
Sociologie

3) Condition féminine et condition sociale
Sociologie

4) Féminisme et sciences humaines — Maîtrise
Anthropologie

5) La femme question anthropologique
Anthropologie

6) Psychologie des femmes
Counseling et orientation

7) Condition féminine et service social — Maîtrise
Service social

8) Mouvement féministe et service social — Maîtrise
Service social

9) Les psycho-thérapies féministes et non sexistes
Psychologie

10) Les images de la femme dans la littérature
Lettres

11) Psychanalyse et narratologie: mythologies de la femme - fonction, images et rôles de la femme — Maîtrise
Lettres

12) Femmes, école et société — Maîtrise
Administration et politiques scolaires

13) L'Etre femme
Philosophie

14) Femmes et politique
Sciences politiques

15) Questions particulières de théologie: théologie féministe
Théologie

Trois cours à venir

1) L'Etre femme II

Philosophie

2) Les femmes et la santé

Ecole des sciences infirmières

3) Femme et droit

Droit

UNIVERSITE DE MONTREAL

1) Les désordres de la conduite chez le jeune délinquant — Maîtrise
   Psycho-éducation
2) La création au féminin I: 1900 à 1950
   Etudes françaises
3) La création au féminin II: 1950 à nos jours
   Etudes françaises
4) Criminalité féminine — Certificat
   Education permanente
5) Criminalité féminine
   Ecole de criminologie
6) L'activité physique et la femme enceinte
   Education physique
7) Condition féminine et éducation continue — Maîtrise
   Andragogie
8) Sociologie de la condition des femmes
   Sociologie
9) Femmes, travail et relations de travail
   Relations industrielles
10) Condition féminine
   Service social
11) Anthropologie de la condition féminine
   Anthropologie
12) L'Etat et les analyses féministes
   Sciences politiques
13) Séminaire de recherche — Maîtrise
   Sociologie
14) Femmes et politique
   Sciences politiques

15) Condition de la femme et Eglise
Section de pastorale

16) Criminologie spéciale: la criminalité des femmes Maîtrise
Ecole de criminologie

COURS A SHERBROOKE

1) Simone de Beauvoir
Philosophie

2) Idéologie féminine (nisme) au Québec (1890-1960) Maîtrise
Histoire

3) Histoire de la femme américaine
Histoire

4) Les femmes et la symbolique chrétienne
Théologie

5) Théologie mariale et féminisme
Théologie

6) Québec: l'écriture au féminin
Etudes françaises

7) Histoire des femmes du Québec
Histoire

8) Pour la femme
Psychologie

UNIVERSITE McGILL

1) Women in Cross-Cultural Perspective
   Anthropologie
2) Women in Greek Drama
   Etudes classiques
3) Women in Educatio:
   Education
4) Women in Higher Education
   Education
5) Perspectives on Women in the Christian Tradition
   Etudes religieuses
6) Hindu and Buddhist Images on the Feminism
   Etudes religieuses
7) Women's Issues on Social Work Practice
   Travail social
8) Research on Women in the Media
   Sociologie
9) Women and Work
   Sociologie
10) Interdisciplinary Seminar in Women's Studies

Un Nouveau cours

1) Women and men: the Psychology of Sex Differences
   Psychologie

UNIVERSITE CONCORDIA

1) Special Topics in Biochemistry

Chimie

2) Jane Austin, Virginia Woolf, Bronte, George Eliot

Anglais

3) Simone de Beauvoir et les théories féministes

Etudes françaises

4) Le français des sciences sociales I: Vocabulaire de la condition féminine

Français

5) Le français des sciences sociales II: Vocabulaire de la condition féminine

Français

6) Women's Identity and Image: Historical Approaches

Women's Studies

7) Women's Identity and Image: Historical Approaches

Women's Studies

8) Philosophy of Human Identity

Philosophie

9) Communication Through the Study of Special Topic: The Women's Movement

Anglais comme langue seconde

10) Economics of Discrimination

Economique

11) Sex Role Socialization in the School

Education

12) Selected Topics in Personality Mother Infant Attachment

Psychologie

13) Women's Identity and Image: Contemporary Approaches

Women's Studies

14) Women in Western History

Histoire

15) Sociology of Sex Roles

Sociologie

16) Sociology of Sex Roles

Sociologie

17) Religion 333/334

Religion

18) Women and the Law

Sciences politiques

19) Women's Identity and Image: Recent Approaches I and II

Etudes françaises

20) Women in a Cross Cultural Perspective

Anthropologie

21) Selected Topics in Literature Written by Women I and II

Anglais

22) Women and Literature I and II

Anglais

23) Advanced Seminar in Women's Studies: Woman and Work in Literature and Sociology

Sociologie

24) Sexual Differentiation

Psychologie

25) Political Science: Woman and the Law

Science politique

26) Women in Classical Antiquity

Etudes classiques

27) History of Film, Contemporary film, Third World Film

Cinéma et photographie

28) Women's Studies Special Topic

Women's Studies

29) Women in Religion

Religion

30) Littérature québécoise au féminin

Etudes françaises

31) Aspects of Female Sexuality

Psychologie

Nouveau cours

1) Les écrivaines d'Algérie

Etudes françaises

UNIVERSITE BISHOP

1) Women and art

Département des Beaux-Arts

TELE-UNIVERSITE

1) Condition féminine et condition masculine

Connaissance de l'homme
et de son milieu

ANNEXE G

LISTE DES PERSONNES DISPENSANT DES COURS OU INTERESSEES AUX COURS SUR LA CONDITION FEMININE PAR INSTITUTION UNIVERSITAIRE *

* Dans chacune des institutions universitaires, d'autres personnes s'intéressent aux études des femmes, soit en effectuant des recherches, soit en intégrant dans leur cours des parties concernant la condition féminine.

UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

| | |
|---|---|
| Micheline Bonneau | Sociologie |
| Pierrette Bouchard | Histoire |
| Léona Tanguay | Etudes françaises |

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

| Nom des personnes | Département |
|---|---|
| Claudine Baudoux | Adjointe au doyen des programmes |
| Marc-André Morency (Sc. humaines) | Responsable du certificat du 1er cycle en condition féminine |
| Jacques Bachand (Sc. humaines) | " " " |
| Marielle Tremblay (Sc. humaines) | " " " |

UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL

| | | |
|---|---|---|
| 1) | Huguette Van Dromme | Education |
| 2) | Carole Simard | Sciences politiques |
| 3) | Alison Beate | Communications |
| 4) | Karen Messing | Biologie |
| 5) | Danielle Julien | Psychologie |
| 6) | Marquita Reid | Communications |
| 7) | Sylvie Couturier | Psycho-sociologie |
| 8) | Rose-Marie Arbour | Histoire de l'art |
| 9) | Claire Reid | Sexologie |
| 10) | Marie-Louise Lefebvre | Education |
| 11) | Louise Tassé | Design |
| 12) | Marie-Andrée Roy | Sciences religieuses |
| 13) | Ruth Rose Lizée | Sciences économiques |
| 14) | Christine Corbeil | Travail social |
| 15) | Nadia Famy-Eid | Histoire |
| 16) | Madeleine Greffard | Regroupement théâtre et danse |
| 17) | Suzanne Dame | Sciences juridiques |
| 18) | Isabelle Grémy | Sociologie |
| 19) | Jacqueline Lamothe | Linguistique |
| 20) | Jeanne Baillargeon | Sciences économiques |

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Juliette Bruneau

Directrice de projets
Coopération internationale
Direction générale

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

| | |
|---|---|
| Francine Harel-Giasson | Administration et ressources humaines |
| Dina Lavoie | Administration et ressources humaines |
| Francine Bernard | Administration et ressources humaines |

UNIVERSITE LAVAL

| | | |
|---|---|---|
| 1) | Geneviève Beausoleil | Service social |
| 2) | Jeanne Lapointe | Littérature |
| 3) | Denise Veillette | Sociologie |
| 4) | Andrée Marcil | Philosophie |
| 5) | Dominique Paquette | Psychologie |
| 6) | Renée Cloutier | Administration et politiques scolaires |
| 7) | Anne Robinson | Droit |
| 8) | Colette Gendron | Ecole des sciences infirmières |
| 9) | Armelle Spain | Counseling et orientation |
| 10) | Zahida Radja | Sociologie |
| 11) | Micheline de Sèves | Sciences politiques |
| 12) | Huguette Dagenais | Anthropologie |

UNIVERSITE DE MONTREAL

| | | |
|---|---|---|
| 1) | Hubert Van Gi¶reghem | Psycho-éducation |
| 2) | Monique Bosco | Etudes françaises |
| 3) | Renée Colette-Carrière | Ecole de criminologie |
| 4) | Johanne Dussault | Education physique |
| 5) | Gisèle Painchaud | Andragogie |
| 6) | Nicole Laurin-Frenette | Sociologie |
| 7) | Lisette Boucher | Relations industrielles |
| 8) | Anne Paquet-Deehy | Service social |
| 9) | Renée B. Dandurand | Anthropologie |
| 10) | Gérard Boismenu | Sciences politiques |
| 11) | Christiane Noiseux-Baccave | Sciences politiques |
| 12) | Danielle Juteau-Lee | Sociologie |
| 13) | Olivette Genest | Section de pastorale |
| 14) | Marie-Andrée Bertrand | Ecole de criminologie |

UNIVERSITE DE SHERBROOKE

| | | |
|---|---|---|
| 1) | Chantal St-Jarre | Philosophie |
| 2) | Micheline Dumont | Histoire |
| 3) | Gilles Vandal | Histoire |
| 4) | Louise Mélançon | Théologie |
| 5) | Marie Gratton-Boucher | Théologie |
| 6) | Joseph Bonenfant | Etudes françaises |

UNIVERSITE MCGILL

| | | |
|---|---|---|
| 1) | Margaret Gillet | Education |
| 2) | Deirdre Machado | Anthropology |
| 3) | Katherine Young | Religious Study |
| 4) | F. Wilkinson | Psychology |
| 5) | Paola Valeri-Tomaszuk | Classics |
| 6) | Elizabeth Muir | Religious Study |
| 7) | Elizabeth Urtnowski | Social Work |
| 8) | Prue Rains | Sociology |
| 9) | Gertrude J. Robinson | Sociology |
| 10) | Cerise Morris | Sociology |

UNIVERSITE CONCORDIA

| | | |
|---|---|---|
| 1) | M. Stelcner | Economique |
| 2) | Susan Hoecker-Drysdale | Sociologie |
| 3) | J. Barakett | Education |
| 4) | A. Brunié | Anglais |
| 5) | Barbara Woodride | Psychologie |
| 6) | A. Joy | Anthropologie |
| 7) | Rose Teckel | Institut Simone de Beauvoir |
| 8) | Lucie Lequin | Etudes françaises |
| 9) | Norma Joseph | Religion |
| 10) | Franziska E. Shlosser | Histoire |
| 11) | S. Russell | Sociologie et anthropologie |
| 12) | Sheila McDounough | Religion |
| 13) | Patricia Morley | Institut Simone de Beauvoir |
| 14) | Ann English | Chimie |
| 15) | Gilles Charpentier | Etudes françaises |
| 16) | Maïr Verthuy | Etudes françaises |
| 17) | Juliette L'Hérault | Français |
| 18) | Lionel Sanders | Etudes classiques |
| 19) | Maria Peluro | Sciences politiques |
| 20) | Elizabeth Henrik | Psychologie |
| 21) | Edmund J. Egan | Philosophie |
| 22) | Molly Petrie | TESL |
| 23) | Susan Altschul | Sciences politiques |
| 24) | Jacqueline Levitan | Cinéma et photographie |

UNIVERSITE BISHOP

Adèle M. Holcomb — Fine Arts

TELE-UNIVERSITE

Rachel Roberge

Direction des programmes
et de la recherche

## ANNEXE H

LISTE DES COURS SUR LA CONDITION FEMININE POUR QUELQUES UNIVERSITES POUR L'ANNEE 1982-1983

LISTE DES COURS SUR LA CONDITION FEMININE POUR LE TRIMESTRE D'HIVER 1982 A L'UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL

| | | |
|---|---|---|
| 1) | Femmes et production de l'espace | Design |
| 2) | Canada/Québec. Histoire de la condition féminine | Histoire |
| 3) | Aspects économiques de la condition féminine | Economique |
| 4) | Ecole et société II | Education |
| 5) | Montage dramatique | Théâtre |
| 6) | Monde occidental: Histoire de la condition féminine du XVIIe siècle à nos jours | Histoire |
| 7) | La théorie et le féminin | Philosophie |
| 8) | Mythologie de la femme | Sciences religieuses |
| 9) | Sexologie et condition féminine | Sexologie |

LISTE DES COURS DONNES A L'UNIVERSITE LAVAL POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 1982-1983 *

| | | |
|---|---|---|
| 1) | Psychologie des femmes | Counseling & orientation |
| 2) | Histoire de la femme au Québec | Histoire |
| 3) | Condition féminine, condition sociale | Sociologie |
| 4) | L'Etre femme | Philosophie |
| 5) | Art et féminisme | Arts visuels |

* Il s'agit de cours au niveau du baccalauréat.

| | | |
|---|---|---|
| 6) | La femme et la santé | Ecole des sciences infirmières |
| 7) | Femmes, familles et société | Sociologie |
| 8) | La question des femmes: une analyse politique | Sciences politiques |
| 9) | La femme et le droit | Droit |
| 10) | La femme en Grèce ancienne | Histoire |

LISTE DES COURS SUR LA CONDITION FEMININE POUR L'ANNEE 1982-1983 A L'UNIVERSITE MCGILL

| | | |
|---|---|---|
| 1) | Women in a Cross-Cultural Perspective | Anthropologie |
| 2) | Women in Greek Drama | Etudes classiques |
| 3) | Women and Education | Education |
| 4) | Women in Higher Education | Education |
| 5) | Contemporary Women: Fiction | Anglais |
| 6) | La littérature féminine | Français |
| 7) | Women and Men - A Managerial Perspective | Management |
| 8) | Perspectives on Woman in the Ebruitian Tradition | Etudes religieuses |
| 9) | Hindu and Buddhist Images of the Feminism | Etudes religieuses |
| 10) | Women and Men: The Psychology of Sex Differences | Psychologie |
| 11) | Psychological Bases on Sexual Behaviour | Psychologie |
| 12) | Women's Issues in Social Work Practice | Travail social |
| 13) | Family and Modern Society | Sociologie |
| | Research on Women in the Media | Sociologie |
| | Woman and Work | Sociologie |

LISTE DES COURS SUR LA CONDITION FEMININE
POUR L'ANNEE 1982-1983 A L'UNIVERSITE
CONCORDIA

1) The Fellows' Seminar Special Topic: Simone de Beauvoir
2) Fellows' Seminar Special Topic: Women in Islam
3) Fellows' Seminar Special Topic: From Bush to the Salon
4) Woman's Identity and Image: Historic Approaches
5) Identité et images de la femme: approche historique
6) Woman's Identity and Image: Accent approaches
7) Identité et images des femmes: approches récentes
8) Social Change: Women in Modern Society I
9) Social Change: Women in Modern Society II
10) Seminar in Women's Studies
11) Special Topic: Women Working

Les cours de 4 à 11 sont des cours du programme intitulé Women's Studies

| | | |
|---|---|---|
| 12) | Women in Classical Antiquity | Etudes classiques<br>6 crédits |
| 13) | Sex Role Socialization in the School | Education |
| 14) | Women in Literature I | Anglais |
| 15) | Women in Literature II | Anglais |
| 16) | La littérature au féminin I | Français |
| 17) | La littérature au féminin II | Français |

| | | |
|---|---|---|
| 18) | Women in Western Civilization | Histoire 6 crédits |
| 19) | Human Identity | Philosophie |
| 20) | Women and the Law | Politique 6 crédits |
| 21) | Sexual Differentiation | Psychologie 6 crédits |
| 22) | Women and Religion I | Etudes religieuses |
| 23) | Women and Religion II | Etudes religieuses |
| 24) | Sociology of Sex Roles | Sociologie 6 crédits |
| 25) | Sociology of Sex Roles | Sociologie 6 crédits |
| * | | |
| 26) | Economics Special Topic: Income Distribution and Economic Equality in Canada | Economie |
| 27) | Communication through the Study of Special Topics | English as a Second Language |
| 28) | Seminar in Problems in Film History I Special Topic | Film Studies |
| 29) | Etude avancée d'un sujet particulier: écrivaines d'Algérie | Français |
| 30) | Le français des sciences sociales I: Vocabulaire de la condition féminine | Français |
| 31) | Le français des sciences sociales II: Vocabulaire de la condition féminine | Français |
| 32) | Selected Topics in Personality A | Psychologie |
| 33) | Selected Topics in Personality B | Psychologie |
| 34) | Special Topics in the History of Religion I Special Topic: Women in Jewish Tradition | Religion |
| 35) | Special Topics in Judaism I Special Topic: Woemn in Jewish Law and Practice | Religion |

* Les cours suivants peuvent être substitués dans le programme des Women's Studies.

LISTE DES COURS SUR LA CONDITION FEMININE POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 1982-1983 A L'UNIVERSITE BISHOP

| | | |
|---|---|---|
| 1) | Women in the Ancient World I, II | Etudes classiques |
| 2) | Orientations nouvelles de la littérature française du XXe siècle II | Etudes françaises et québécoises |
| 3) | Women in Art | Beaux-Arts |
| 4) | Women in German Literature | Allemand |
| 5) | The Contemporary Family | Sociologie |
| 6) | Industrial Sociology I | Sociologie |
| 7) | Women in Industrial Societies | Sociologie |
| 8) | Sociology of the Family: Selected Topics | Sociologie |
| 9) | Industrial Society II | Sociologie |
| 10) | Sociology of Women: Theory and Ideology | Sociologie |

COURS DONNES ALTERNATIVEMENT:

| | | |
|---|---|---|
| 11) | Canadian Women Writers (en 1982-1983) | Anglais |
| 12) | Victorian Women Writers | Anglais |
| 13) | Modern British Women Writers | Anglais |

## ANNEXE I

LISTE DES THESES ECRITES PAR LES PROFESSEURES ET LES PROFESSEURS SUR LA CONDITION FEMININE SELON LE CHAMP DISCIPLINAIRE AUQUEL ELLES OU ILS APPARTIENNENT

ARTS

Thèse en cours — Doctorat

Louise Tassé — Design et environnement UQAM

Analyse du rôle social des femmes en milieu rural et en milieu urbain au Québec (1900-1950) (Comité des Deux-Montagnes et Comité Ste-Marie)

LETTRES ET LANGUES

Etudes françaises

Thèse en cours — Maîtrise

Juliette L'Hérault — Français U. Concordia

Le théâtre féministe

ÉDUCATION

Thèse déposée en 1980 — Doctorat

Hubert Van Gijreghem — Psycho-éducation U. de Montréal

L'étude de l'image corporelle comme méthode d'investigation de la relation entre dépression et délinquance juvénile

Thèse déposée

Margaret Gillett — Education McGill U.

Ideas of Woman in 16th Century England and Revealed in the Literature of the Time

SCIENCES SOCIALES

Pychologie

Thèse déposée — Doctorat

Lisette Tardif — Psychologie U. Sherbrooke

Toward Naming the Verled Images: a Study of the Hero and a Search for the Feminism.

Anthropologie
Thèse déposée en 1982 Doctorat
Renée B. Dandurand Anthropologie U. de Montréal
Famille, monoparentalités et responsabilités maternelles

Criminologie
Thèse déposée Doctorat
Marie-Andrée Bertrand Ecole de criminologie U. de Montréal
Self-Image and Social REpresentation of Female Offender:
a Comparative Study

Service social
Thèse déposée Maîtrise
Geneviève Beausoleil Service social U. Laval
La F. O.C. aide à l'adaptation de la jeune fille travailleuse:
étude de cas à Montréal

Sociologie
Thèse en cours Doctorat
Isabelle Grémy Sociologie UQAM
La femme et la science

Thèse terminée Doctorat
Cerise Morris Sociologie McGill U.
No more than sample justice: the Royal Commission on the
Status of Women and Social Change in Canada in 1982

Thèse terminée Maîtrise
Tahéda Radja Sociologie U. Laval
Un cas de désappropriation du savoir féminin: le cas des
sages-femmes au Québec.

Thèse terminée — Doctorat

Prue Rains — Sociologie McGill U.

Becoming an Unwed Mother: A Sociological Account

Thèse terminée — Maîtrise

S. Russell — Sociologie Concordia U.

The Affect of Sex Structures on the Educational Aspirations of Women

Doctorat

Sex Role Socialization in the High School: A Study of the Perpetuation of Patriarchy

Etude supérieures

Thèse déposée — Doctorat en cours

Marielle Tremblay — Sociologie U. du Québec à Chicoutimi

Analyse du discours politique et les comportements de classe et matière de sexualité dans le parti socialiste français

Thèse en cours — Doctorat

Le syndicalisme québécois et le féminisme

Autre

Thèse déposée — Doctorat

Francine Harel-Giasson — Administration et ressources humaines H.E.C.

Perception et actualisation des facteurs de promotion chez les femmes cadres des grandes entreprises québécoises francophones du secteur privé.

THEOLOGIE ET SCIENCES RELIGIEUSES

Thèse déposée

Marie Gratton-Boucher — Théologie U. de Sherbrooke

La femme dans l'oeuvre de Saint-Augustin ou l'impossible synthèse entre l'idéal et la réalité.

Thèse en cours Maîtrise

Marie-Andrée Roy Sciences religieuses UQAM

Les femmes et l'école sociale populaire

ANNEXE J

LISTE DES THESES DE DOCTORAT EN COURS OU ACHEVEES PRESENTEES DANS LES UNIVERSITES QUEBECOISES

I LETTRES ET LANGUES

a) Professeur Joseph Bonenfant — Etudes françaises, Sherbrooke

Thèses en cours

Thérèse Dumouchel

Lecture féministe de l'eouvre d'Anne Hébert

Madeleine Ouellette-Michalska

La séduction, seuil du texte critique et de l'écriture de fiction

Thèse déposée en 1981

France Théorêt

Essai d'une écriture plurielle.

b) Professeure Jeanne Lapointe — Littératures, Laval

Thèses en cours

Chantal Théry

L'espace dans l'oeuvre de Marguerite Duras

Dominique Perron

Les femmes dans Proust

II EDUCATION

Professeure Margaret Gillet — Education, McGill

Thèse en cours

Céline Guilbert

Attitudes of Women in Higher Education

III SCIENCES SOCIALES

A. Sociologie

a) Professeure Nicole Luarin-Frenette — Sociologie, U. de Montréal

Thèses en cours

Camille Raymond

Les femmes et les services de santé de l'Etat québécois

Carole Roy

Le lesbianisme

b) Professeure Prue Rains — Sociologie, McGill

Thèse déposée en 1981

Catherine Watron

Woman Prisoners and Modern Methods of Prison Control: A Comparative Study of two Women's Prisons

Thèses en cours

Laura Fishman

A Study of A Prisoner's Wives

Katherine Taylor

A Study of Breast Cancer Clinic

B. Criminologie

Professeure Marie-André Bertrand — Ecole de criminologie, U. de Montréal

Thèse déposée

Louise Laforce

La recherche ASOP et les aspirations des filles

## IV EDUCATION PERMANENTE

Professeure Gisèle Painchaud Andragogie
U. de Montréal

Thèses en cours

Françoise Bravy

La formation des femmes camérounaises

Lucie Migneron

Etude évaluation des programmes de préparation à la maternité donnés par des femmes éducatrices avec la participation de mères éducatrices bénévoles.

# ANNEXE K

## LISTE DES SUJETS DE RECHERCHE SELON LE CHAMP DISCIPLINAIRE AUXQUELS ILS APPARTIENNENT

I ARTS

Rose-Marie Arbour Histoire de l'art UQAM
La notion de créativité chez les femmes

Alison Beate Cinéma U. du Québec à Montréal
1) Les femmes par rapport au cinéma
2) Les femmes et les industries culturelles: relation production-consommation par rapport à leur pouvoir et politique et économique

Jacqueline Levitan Cinéma et photographie Concordia
Women Filmakers in Quebec

Louise Tassé Design et environnement UQAM
La participation des femmes au travail agricole chez les épouses des producteurs laitiers de St-Charles-sur-le-Richelieu

II LETTRES ET LANGUES

1. Anglais

R. Belkin Anglais Concordia
A look on Older Women in Literature
NOTE: Cette recherche a été rapportée deux fois.

A. Bruné Anglais Concordia
1) Oral History: Selected Montreal Women
2) Anthology of out of Print Material by 19th Early 20th C. Women especially Canadian
3) One Article on Methodology

2. Histoire

Micheline Dumont Histoire Sherbrooke
L'histoire de l'éducation des filles au Québec 1840-1960

Nadia Famy-Eid Histoire UQAM
1) Histoire de l'éducation des filles au Québec
2) Le rapport femme-famille
NOTE: Il s'agit du même projet de recherche.

3. Français

Juliette L'Hérault Français Concordia
Le langage, la langue des femmes

4. Linguistique

Jacqueline Lamothe Linguistique UQAM
1) Comportement verbal des femmes en interaction avec les personnes du même sexe ou de l'autre sexe
2) Le langage verbal ou non verbal des messages publicitaires par rapport aux femmes
3) La féminisation des titres

5. Théâtre

Madeleine Greffard Regroupement théâtre et danse UQAM
Une critique des rôles au théâtre: les quatre femmes dans Maître Pumtila et son valet Matti de B. Bretch

6. Littératures

Jeanne Lapointe Littératures Laval
Fonctionnement des mythologies et des idéologies au sujet des femmes dans la littérature

Léona Tanguay Lettres et sciences humaines U. du Québec à Rimouski

1) La littérature féminine québécoise dans les années 60
2) Etude de la littérature féminine régionale (Bas-St-Laurent - Gemma Tremblay, poète de 1960 à 1972)

7. Etudes françaises

Maïr Verthuy Etudes françaises Concordia

1) La spécificité de l'écriture au féminin
2) Définition de conscience de classe chez les écrivaines
3) Faire connaître les écrivaines méconnues

8. Autre

Francine Harel-Giasson Administration et ressources humaines Hautes études commerciales

Les choix de carrière chez les femmes comptables agréées

III EDUCATION

J. Barakett Education Concordia

Women in Higher Education

Renée Cloutier Administration et politiques scolaires Laval

Politiques d'administration et taux d'accès à l'université

Margaret Gillet Education McGill

1) Letters of Dr W. Littled, Dr Grace Ritchie 1889-1894
2) Comparative Study of Problems and Strategies of Women in Academe

Hubert Van Gijseghem Psycho-éducation Montréal

1) Délinquance juvénile féminine
2) L'inceste père-fille

IV SCIENCES PURES

Karen Messing Biologie Université du Québec à Montréal
1) Les atteintes possibles à la reproduction causées par le milieu des techniciens et techniciennes en radiologie
2) Les effets des conditions de travail sur la grossesse des travailleuses de différents postes dans un hôpital montréalais

V SCIENCES SOCIALES

1. Sciences politiques

Susan Altschul Sciences politiques Concordia
Affirmative Action: A Feasibility Study

Pierrette Boucher Sciences politiques Université du Québec à Rimouski
1) Les femmes et l'information
2) Une recherche sur les sages-femmes - "Revalorisation du rôle de la sage-femme"

Micheline De Sèves Sciences politiques
Les femmes au foyer

2. Sciences économiques

Ruth Rose-Lizée Sciences économiques UQAM
1) Le travail à domicile dans l'industrie du vêtement
2) Les décrets de convention collective et l'accès à la syndicalisation pour les femmes
3) Les femmes et les rentes de retraite

4) La sécurité du revenu et les politiques familiales
5) Financement des garderies
6) Bibliographie sur les femmes et les garderies

M. Stelcner Economique Concordia
1) Male-female Earnings Differentials in Quebec
2) Labour Force Behaviour of Married Women in Quebec
3) The Status of Elderly Women in Canada

3. Communications

Marquita Reid Communications UQAM
Les implications personnelles de l'image négative de soi des femmes telle que balisée culturellement

4. Relations industrielles

Lisette Boucher Relations industrielles Montréal
Un manuscrit sur les femmes et le marché du travail: femmes, marché du travail et relations de travail

5. Counseling et orientation

Armelle Spain Counseling et orientation Laval
La première maternité hâtive et tardive: étude de la période de transition dans la vie des femmes et de ses répercussions sur les plans sociaux, éducatifs et psychologiques.

6. Travail social

Geneviève Beausoleil Service social Laval
La femme chef de famille monoparentale en regard de son enfant

Christine Corbeil Service social UQAM
L'intervention féministe

Anne Paquet-Deehy Service social Montréal
Une recherche bibliographique sur le concept de thérapie auprès des intervenants sociaux

7. Anthropologie

Huguette Dagenais Anthropologie Laval
1) Condition féminine et vie quotidienne en milieu rural et rubain
2) Images de la femme et représentation des rapports hommes-femmes chez les adolescents

Renée B. Dandurand Anthropologie Montréal
Familles monoparentales au Québec

A. Joy Anthropologie Concordia
1) Single Parents: Management of role and identity
2) Stress among Nursing Staff

Deirdre Machada Anthropologie McGill
Immigrant Women Workers in Montreal

8. Psychologie

Elizabeth Henrik Psychologie Concordia
Behavioral and Physiological Correlates of the Menstrual Cycle

Danielle Julien Psychologie UQAM
Les femmes et leur sexualité

## 9. Sociologie

Micheline Bruneau Lettres et sciences humaines
Université du Québec à Rimouski

1) Un projet de service à la collectivité: l'Association des femmes collaboratirces
2) La vieassociative en milieu rural. Problématique

Isabelle Grémy Sociologie UQAM
La femme et la science

Susan Hoecker-Drysdale Sociologie Concordia

1) Harriel Martineau: First Woman Sociologist
2) Oral History Project on Women and their Work in Montreal during the Century: with K. Waters and G. Hochman
3) Comparative Work on Martineau and De Taqueville, Veblen and Gilman

Danielle Juteau-Lee Sociologie Montréal

1) La critique féministe des théories sociologiques
2) Evolution historique de la recherche relative aux femmes au Canada

Nicole Laurin-Frenette Sociologie Montréal

1) La recherche sur les mouvements féministes, les femmes et l'Etat
2) Le rapport Eglise, femmes et Etat

Marielle Tremblay Sociologie Université du Québec à Chicoutimi
Etude sur le féminisme et le syndicalisme québécois

Denise Veillette Sociologie Laval
Bibliographie thématique sur la condition féminine

VI THEOLOGIE ET SCIENCES RELIGIEUSES

Monique Dumais Théologie Université du Québec à Rimouski
1) Analyse éthique sur le modèle de la mère dans la société québécoise: 1940-1980
2) Analyse éthique des nouveaux discours théologiques féministes

Olivette Genest Théologie Montréal
La femme dans la Bible: Analyse sémiotique des textes

Louise Mélançon Théologie Sherbrooke
Féminisme et théologie

Elizabeth Muir Etudes religieuses McGill
Women in the 18th and 19th C. Methodist Church in Canada

Marie-Andrée Roy Sciences religieuses UQAM
Problématique mariage et famille dans les groupes religieux au Québec

VII EDUCATION PERMANENTE

Gisèle Painchaud Andragogie Montréal
Une enquête sur le travail des femmes en agriculture: leurs besoins de formation

VIII PHILOSOPHIE

Chantal St-Jarre Philosophie
1) Le rapport femme, écriture, psychanalyse
2) Femme, philosophie

## IX ETUDES DES FEMMES

Marie-André Bertrand Ecole de criminologie Montréal
Inventaire des enseignements et des recherches sur la condition des femmes à l'Université de Montréal

Renée Colette-Carrière Ecole de criminologie Montréal
Les études sur la condition féminine à l'Université de Montréal
NOTE: Il s'agit du même projet.

Margaret Gillet Education McGill
1) Survey of Teaching and Research on Women at McGill

Huguette Van Dromme Education UQAM
Etude comparative entre la France et le Québec sur les études des femmes.

Mair Verthuy Etudes françaises Concordia
Bilan international sur la recherche et l'enseignement relatifs aux femmes. Colloque tenu à Montréal du 26 juillet au 4 août 1982

Rose Teckel Institut Simone de Beauvoir Concordia
The Image of Motherwood in Recent Jewish and Catholic Periodicals

Katherine Young Etudes religieuses McGill
1) Tamil Concepts of Romance in South India
2) Annotated Bibliography of Works on Women in the Hindu and Buddhist Traditions of India

ANNEXE L

ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES DES RECHERCHES

I ORGANISMES PUBLICS

Gouvernement fédéral
. Conseil de recherche en sciences humaines
. Ministère des communications
. Association canadienne de développement international

Gouvernement provincial
. F.C.A.C. Formation de chercheurs et d'action concertée
. Ministère de l'agriculture
. Conseil québécois de la recherche sociale
. Institut de recherche sur la santé et la sécurité au travail

II ORGANISMES PRIVES

Compagnies et corporations
. Shell Oil

Fondations et associations
. United Church of Canada
. Institut canadien de recherche pour l'avancement de la femme

III ORGANISMES PARAPUBLICS

Institutions d'enseignement
. UQAM Université du Québec à Montréal
. Fonds institutionnel de recherche
. Université de Montréal
. Comité d'attribution des fonds pour l'amélioration des programmes - Vice-rectorat aux études

- Vice-rectorat à la recherche
- Ecole des relations industrielles
- Fonds interne de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales
- Université du Québec à Rimouski
- Université Laval
  - Budget spécial de recherche
  - Sciences de l'éducation
  - Subventions internes de l'université
  - Vice-rectorat à l'enseignement
  - Laboratoire de recherche sociologique
- Université Concordia
- Université McGill
  - Faculty of Graduate Study Research

Organismes syndicaux

- Centrales syndicales

Organismes internationaux

- Unesco

ANNEXE M

LISTE DES AUTRES ACTIONS A ENTREPRENDRE SUGGEREES PAR LES PROFESSEURES ET LES PROFESSEURS

Concernant l'information sur la condition féminine *

"Créer un organisme qui joue le rôle d'une banque de données pour tenir à jour les répertoires et la liste des thèses en cours et des recherches".

"Mettre à la disposition des gens des ressources en termes de bibliographies".

"Donner accès à des documents et à des statistiques".

"Informations sur les programmes de subventions".

"Créer une banque de noms des femmes de l'extérieur de l'université".

"Mettre sur pied un centre d'information et de documentation pour la recherche".

Concernant la collaboration entre personnes intéressées à la condition féminine:

"Permettre de prendre contact avec les professeures des autres universités américaines et canadiennes".

"Favoriser la collaboration dans l'enseignement et dans la recherche".

---

* Nous employons ici les expressions des professeures et des professeurs enseignant en condition féminine. Chaque action a été retenue dans un cas seulement.

Concernant la recherche et les études sur la condition féminine:

"Accorder des subventions pour la recherche".

"Mettre à la disposition des gens des ressources financières pour inviter des chercheuses".

"Créer un centre de recherche , un lieu où faire le point sur le changement régional, un lieu qui pourrait affecter les autres centres d'enseignement".

"A Center of teaching and research should be funded to encourage the writings of feminist scholars, innovators, programs and action research by means of scholarships, fellowships and grants".

"Trouver des moyens pour intégrer les femmes à la maîtrise et au doctorat et favoriser l'accessibilité des femmes aux études supérieures".

"Recurrent examination of the basis of feminist positions".

Autre:

"Pressuring existing professional associations to recognize the study of women as valid and integral to their field (e.g. anthropology, sociology, history)".

ANNEXE N

LETTRES DE PRESENTATION
LETTRES DE RAPPEL
QUESTIONNAIRE FRANCAIS
QUESTIONNAIRE ANGLAIS

LETTRES DE PRESENTATION

MONTREAL le 9 mai 1982.

Monsieur,

C'est à la demande du Bureau de la promotion de la femme que j'ai entrepris récemment une recherche sur la situation des études des femmes dans les universités québécoises.

Cette recherche vise à recueillir quelques renseignements sur les cours, sur l'enseignement et sur les responsables des cours.

J'aimerais solliciter votre participation à ce travail. S'il vous était possible de répondre au questionnaire ci-joint, je vous en serais des plus reconnaissante.

Veuillez accepter, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Raymonde Villemure,
1080 Côte du Beaver Hall # 2102,
Montréal, Qué.
H2Z 1S8.

Secretariat d'Etat / Secretary of State

Montreal, 27th May 1982.

Dear Sir or Madam:

On behalf of the Women's Program, Secretary of State Department, I am carrying out research into women's studies at Quebec universities.

The aim of this research is to obtain information about relevant courses and how they are taught, and about the teachers who give them.

I would be most grateful if you could participate in this research project by completing the enclosed questionnaire and returning it to me as soon as possible. Your co-operation is greatly appreciated.

Yours truly,

Raymonde Villemure
1080 Beaver Hall, suite 2102
Montreal, Que.
H2Z 1S8

Tel: 937-5426
283-6507

Canada

LETTRES DE RAPPEL

Madame,
Monsieur,

Il y a quelque temps je vous faisais parvenir un questionnaire concernant votre enseignement sur la question des femmes.

Je me permets de venir solliciter de nouveau votre collaboration à cette recherche. Les délais prévus pour la cueillette des données arriveront à échéance au début de juillet et j'aimerais beaucoup pouvoir tenir compte de votre expérience dans ce domaine. Votre participation m'apparaît des plus précieuses pour mener à bien ce travail.

Vous remerciant à l'avance de votre coopération, je vous prie, Madame, Monsieur, d'accepter l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Raymonde Villemure
Agent de Programme

QUESTIONNAIRE FRANCAIS

Secrétariat d'État / Secretary of State
Promotion de La Femme
1080 Beaver Hall, suite 2102
Montréal, Qué.
H2Z 1S8

Montreal, June the 23rd, 1982.

Dear Madam:
Dear Sir:

Some time ago, I sent you a questionnaire about your teaching activities in the area of women's studies.

We have set the beginning of July as our deadline for collecting information. Since we would very much like to take your experience into account when preparing our research findings, I would be most grateful if you could return your questionnaire as soon as possible. Information about your experience will, I am sure, be a valuable contribution to our project.

Thank you for your co-operation.

Yours truly,

Sylvie Ménard

Raymonde Villemure
Program Officer.

Canada

NOM DU PROFESSEUR:

TITRE DU COURS :

N'inscrivez rien dans cet espace

Cette première partie du questionnaire vise à recueillir des renseignements sur le(s) cours dont vous êtes responsable.

1. a) Dans quelle université donnez-vous ce cours? 1 3

Université: _____ 5 6

Si ce cours ne se donne pas dans l'une des constituantes de l'Université du Québec, passez à la question 2.

1. b) Si ce cours se donne dans une des constituantes de l'Université du Québec, de quel département relève-t-il? 4

Département: _____ 7 9

A quel module appartenez-vous?

Module: _____ 10 12

Passez à la question 4.

2. A quel département est rattaché ce cours?

Département: _____ 13 15

3. De quelle faculté relève ce cours?

Faculté: _____ 16 18

4. Combien de crédits procure ce cours?

Crédits: _____ 19

5. Depuis combien d'années ce cours figure-t-il au programme?

Nombre d'années: _____ 20 21

6. Depuis combien d'années êtes-vous responsable du cours?

Nombre d'années: _____ 22 23

7. Dans quel programme est inscrit ce cours? 24

- Baccalauréat ☐ 1
- Mineure ☐ 2
- Majeure ☐ 3
- Certificat ☐ 4
- Maîtrise ☐ 5
- Doctorat ☐ 6
- Autre ☐ 7

8. Ce cours fait-il partie d'un programme spécialisé en études des femmes? 25

Oui ☐ 1

Non ☐ 2

SI NON

Souhaiteriez-vous que votre cours s'inscrive dans un programme spécialisé en études des femmes? 26

Oui ☐ 1

Non ☐ 2

Je ne sais pas ☐ 3

SI NON

Les raisons suivantes entrent-elles en ligne de compte dans votre décision?

| | oui | non | je ne sais pas | |
|---|---|---|---|---|
| 1. Je n'en vois pas la nécessité | ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | 27 |
| 2. J'appréhende la marginalisation | ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | 28 |
| 3. Je ne vois guère de débouchés pour les étudiantes et les étudiants | ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | 29 |
| 4. Autre raison | ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | 30 |

9. Seriez-vous favorable ou défavorable à la création d'un centre de recherches et d'études sur les femmes à l'université?

| | | |
|---|---|---|
| 1. | Très favorable | ☐ 1 |
| 2. | Favorable | ☐ 2 |
| 3. | Plutôt favorable | ☐ 3 |
| 4. | Défavorable | ☐ 4 |
| 5. | Tout à fait défavorable | ☐ 5 |

31

10. Ce cours s'adresse-t-il principalement à une clientèle de l'éducation régulière ou de l'éducation permanente?

| | |
|---|---|
| Education régulière | ☐ 1 |
| Education permanente | ☐ 2 |

32

11. Par rapport au programme dans lequel ce cours est inscrit, s'agit-il d'un cours optionnel ou d'un cours obligatoire?

| | |
|---|---|
| Cours optionnel | ☐ 1 |
| Cours obligatoire | ☐ 2 |

33

12. Combien d'étudiantes et d'étudiants étaient inscrits(es) à ce cours lors de la dernière session où il a été donné?

Nombre d'étudiantes et d'étudiants: _____

34 38

13. Quel est le nombre d'hommes et le nombre de femmes qui se sont inscrits à ce cours?

Nombre d'hommes : _____

39 43

Nombre de femmes: _____

44 48

13. a) Avez-vous suggéré la mise sur pied de votre cours ou vous a-t-on demandé de le donner?

1. J'ai suggéré ce cours et on a accepté ☐ 1
   Passez à la question 13 b)

2. On m'a demandé de donner ce cours et j'ai accepté ☐ 2 [49]
   Passez à la question 13 c)

3. J'ai suggéré ce cours puis plus tard on m'a demandé de le donner ☐ 3

13. b) Si vous avez suggéré ce cours, parmi les raisons suivantes, quelle est la raison principale qui a motivé votre geste?

1. Parce que ma manière de penser est orientée dans une perspective féministe ☐ 1

2. Parce que ce sujet m'intéresse ☐ 2

3. Parce qu'un tel cours est nécessaire par rapport à l'orientation professionnelle des étudiantes et des étudiants ☐ 3 [50]

4. Autre ☐ 4

Selon vous, quelle est la raison principale qui explique l'acceptation d'un tel cours par les autorités?

1. Parce que les études sur la femme sont à la mode ☐ 1

2. Parce que ce cours attire une grande clientèle et rapporte beaucoup ☐ 2

3. Parce que les étudiantes et les étudiants ont demandé la mise sur pied d'un tel cours ☐ 3 [51]

4. Parce que c'est important dans la formation professionnelle des étudiantes et des étudiants ☐ 4

5. Parce qu'on veut donner suite aux recommandations d'un comité d'études sur la situation des femmes à l'université ☐ 5

6. Autre ☐ 6

13. c) Si on vous a demandé de donner un tel cours, quelle est, selon vous, la <u>raison principale</u> pour laquelle on l'a fait?

1. Parce que je suis une femme parmi une majorité de collègues masculins et que l'on croit que ce cours revient à une femme ☐ 1

2. Parce que je suis une chargée de cours et que c'est le seul cours disponible ☐ 2

3. Parce que je suis une spécialiste de cette question ☐ 3

4. Parce que personne d'autre ne veut l'assumer ☐ 4

5. Autre ☐ 5

52

14. Dans le département où vous enseignez, existe-t-il une relève pour donner ce cours?

Oui ☐ 1

Non ☐ 2

Je ne le sais pas ☐ 3

53

15. Si vous cessiez de donner ce cours, croyez-vous que le département déploierait beaucoup ou peu d'efforts pour maintenir ce cours?

Beaucoup d'efforts ☐ 1

Quelques efforts ☐ 2

Peu d'efforts ☐ 3

Je ne le sais pas ☐ 4

54

16. A votre avis, ce cours répond-il à une mode?

- ☐ 1 Oui
- ☐ 2 Non
- ☐ 3 Je ne le sais pas

55

17. Acceptez-vous l'idée qu'un homme soit responsable d'un cours sur la condition féminine?

- ☐ 1 Oui
- ☐ 2 Non
- ☐ 3 Ca dépend de l'homme
- ☐ 4 Je ne le sais pas

56

Dans cette section du questionnaire j'aimerais avoir des renseignements sur votre enseignement.

18. Parmi les objectifs intellectuels suivants, quels sont <u>les trois principaux objectifs</u> que vous poursuivez dans votre cours?

1. Concevoir de nouveaux cadres théoriques, de nouveaux concepts et de nouveaux systèmes ☐ 1
2. Inaugurer des recherches pratiques sur la condition féminine ☐ 2
3. Remettre en question l'enseignement traditionnel sur les femmes ☐ 3
4. Décloisonner la recherche et l'enseignement ☐ 4
5. Intégrer le vécu des femmes comme objet de connaissance ☐ 5
6. Compléter les méthodes et les données actuelles sur les femmes ☐ 6
7. Préparer à la pratique professionnelle ☐ 7
8. Communiquer l'information sur la condition féminine ☐ 8

57 59

19. Parmi les objectifs sociaux suivants, quels sont <u>les trois principaux objectifs</u> que vous poursuivez dans votre cours?

1. Affirmer les droits des femmes ☐ 1
2. Valoriser les femmes comme groupe ☐ 2
3. Déraciner les préjugés et l'incompréhension face aux femmes ☐ 3
4. Identifier et critiquer les structures sociales ☐ 4
5. Changer les relations hommes/femmes ☐ 5
6. Favoriser la participation à des groupes de femmes ☐ 6
7. Favoriser la participation à des groupes politiques ☐ 7

60 62

20. Parmi les objectifs de type personnel suivants, quels sont <u>les trois principaux objectifs</u> que vous poursuivez?

1. Développer l'autonomie des étudiantes et des étudiants ☐ 1
2. Favoriser les initiatives personnelles des étudiantes et des étudiants ☐ 2
3. Favoriser chez l'étudiante et l'étudiant la prise de conscience des rôles sociaux ☐ 3
4. Susciter la critique des modèles sociaux ☐ 4
5. Encourager l'expression des étudiantes et des étudiants ☐ 5
6. Changer l'attitude personnelle face aux rôles féminins ☐ 6
7. Développer le goût de participer à des groupes de femmes ☐ 7

63 65

21. Placez par ordre d'importance les objectifs suivants que vous poursuivez.

- Acquérir des connaissances concernant la condition féminine ☐ 1
- Changer les comportements sociaux des étudiantes et des étudiants ☐ 2
- Changer les attitudes et les comportements personnels des étudiantes et des étudiants ☐ 3

66 68

1 3

22. Dans votre enseignement, faites-vous appel à des cadres théoriques appartenant à d'autres disciplines?

Oui ☐ 1

Non ☐ 2

Je préfère ne pas répondre ☐ 3

2
4

5

SI OUI

A quelles disciplines?

_____

_____

_____

_____

_____

6 8

23. Dans votre enseignement, faites-vous appel à des textes appartenant à d'autres disciplines?

Oui ☐ 1

Non ☐ 2

Je préfère ne pas répondre ☐ 3

⌊⌋ 9

SI OUI

A quelles disciplines?

_____

_____

_____

_____

_____

⌊⌋⌊⌋ 10 12

24. Dans votre enseignement, faites-vous appel à des personnes travaillant dans d'autres disciplines?

Oui ☐ 1

Non ☐ 2

Je préfère ne pas répondre ☐ 3

⌊⌋ 13

SI OUI

A quelles disciplines?

_____

_____

_____

_____

_____

⌊⌋⌊⌋ 14 16

25. Croyez-vous qu'il est plus important ou moins important de parler de son expérience personnelle dans un cours sur la condition féminine que dans un autre cours?

- Beaucoup plus important ☐ 1
- Plus important ☐ 2
- Aussi important ☐ 3
- Moins important ☐ 4

17

26. Croyez-vous qu'il est plus important ou moins important d'exprimer ses idées politiques et sociales dans un cours sur la condition féminine que dans un autre cours?

- Beaucoup plus important ☐ 1
- Plus important ☐ 2
- Aussi important ☐ 3
- Moins important ☐ 4

18

27. Croyez-vous qu'il est plus important ou moins important d'exprimer son opinion personnelle sur les théories présentées dans un cours sur la condition féminine que dans un autre cours?

- Beaucoup plus important ☐ 1
- Plus important ☐ 2
- Aussi important ☐ 3
- Moins important ☐ 4

19

28. Parmi les méthodes pédagogiques suivantes, nommez les principales que vous privilégiez dans votre cours?

- L'enseignement magistral ☐ 1
- Les lectures personnelles ☐ 2
- Les travaux personnels ☐ 3
- Les travaux d'équipes ☐ 4
- Les discussions entre le professeur et le groupe ☐ 5
- Les témoignages d'étudiantes ☐ 6
- Les témoignages de femmes extérieures au groupe ☐ 7
- Les méthodes audio-visuelles ☐ 8
- Autres ☐ 9

20 25

29. Dans votre cours, qui évalue le travail fait par les étudiantes et les étudiants?

- Le professeur ☐ 1
- L'étudiante ou l'étudiant ☐ 2
- Le professeur et l'étudiante et l'étudiant ☐ 3
- Le groupe ☐ 4
- Le groupe et l'étudiante et l'étudiant ☐ 5
- Le professeur, le groupe et l'étudiante et l'étudiant ☐ 6
- Autre ☐ 7

26 31

30. Par quels moyens les étudiantes et les étudiants sont-ils (elles) évalués (es)?

- Par des examens traditionnels ☐ 1
- Par des examens objectifs ☐ 2
- Par des travaux personnels ☐ 3
- Par des travaux d'équipe ☐ 4
- Par des présentations en classe ☐ 5
- Par la participation ☐ 6
- Par les discussions ☐ 7
- Autre ☐ 8

32 38

31. Etes-vous favorable ou défavorable à la présence d'étudiants masculins dans votre cours?

Très favorable ☐ 1
Favorable ☐ 2
Plus ou moins favorable ☐ 3
Défavorable ☐ 4
Tout à fait défavorable ☐ 5

39

32. Votre cours s'inscrit-il dans une perspective féministe?

Oui ☐ 1

Non ☐ 2

Je préfère ne pas répondre ☐ 3

38

Si vous donnez plus d'un cours, n'oubliez pas de remplir l'annexe que je vous ai remise.

Les questions suivantes portent sur votre expérience d'enseignement et sur vos recherches.

1 3

3
4

33. Quel est votre âge?

Age: _____

5 6

34. Quel est votre sexe?

Féminin ☐ 1

Masculin ☐ 2

7

35. Quel est le diplôme le plus élevé que vous possédez?

Diplôme: _____

8

36. Avez-vous écrit une thèse sur la condition féminine?

Oui ☐ 1

Non ☐ 2

9

SI OUI

Pouvez-vous en donner le titre?

_____

_____

_____

_____

37. Combien d'années d'expérience dans l'enseignement avez-vous accumulées jusqu'à maintenant? ⌊⌋⌋ 10 11

Nombre d'années: _____

38. Depuis combien d'années enseignez-vous dans cette université? ⌊⌋⌋ 12 13

Nombre d'années: _____

39. Etes-vous professeur à temps plein ou à temps partiel dans cette université? ⌊⌋ 14

Temps plein ☐ 1

Temps partiel ☐ 2

40. Quel est votre statut dans cette université? ⌊⌋ 15

Statut: _____

41. Etes-vous impliquée présentement dans une recherche sur la question des femmes? ⌊⌋ 16

Oui ☐ 1

Non Dans ce cas passez à la question 48 ☐ 2

Je préfère ne pas répondre ☐ 3

Les questions 42 à 47 s'adressent à celles qui sont impliquées actuellement dans une recherche sur la question des femmes. Si tel n'est pas le cas, allez à la question 48.

42. Sur quel(s) sujet(s) porte(nt) cette (ces) recherche(s)?

1) _____

_____

_____

_____

2) _____

_____

_____

_____

3) _____

_____

_____

_____

4) _____

_____

_____

_____

43. A quel titre êtes-vous impliquée dans cette (ces) recherche(s)?

| | RECHERCHES 1re | 2e | 3e | 4e |
|---|---|---|---|---|
| - Chercheuse principale | ☐ 1 | ☐ 1 | ☐ 1 | ☐ 1 |
| - Chercheuse associée | ☐ 2 | ☐ 2 | ☐ 2 | ☐ 2 |
| - Consultante | ☐ 3 | ☐ 3 | ☐ 3 | ☐ 3 |
| - Membre d'un collectif | ☐ 4 | ☐ 4 | ☐ 4 | ☐ 4 |
| - Assistante | ☐ 5 | ☐ 5 | ☐ 5 | ☐ 5 |
| - Autre | ☐ 6 | ☐ 6 | ☐ 6 | ☐ 6 |

☐☐☐☐ 17 20

44. Combien de personnes sont impliquées dans cette (ces) recherche(s)?

| | NOMBRE DE PERSONNES | |
|---|---|---|
| 1re recherche | _____ | ☐☐ 21 22 |
| 2e recherche | _____ | ☐☐ 23 24 |
| 3e recherche | _____ | ☐☐ 25 26 |
| 4e recherche | _____ | ☐☐ 27 28 |

45. Combien y a-t-il de femmes qui participent dans cette (ces) recherche(s)?

| | NOMBRE DE FEMMES | |
|---|---|---|
| 1re recherche | _____ | ☐☐ 29 30 |
| 2e recherche | _____ | ☐☐ 31 32 |
| 3e recherche | _____ | ☐☐ 33 34 |
| 4e recherche | _____ | ☐☐ 35 36 |

46. Avez-vous reçu une subvention pour cette ou ces recherches?

Oui ☐ 1

Non ☐ 2

37

SI OUI

De quel(s) organisme(s) avez-vous reçu des subventions?

1re recherche _____ 38 41

_____ 42 45

_____

2e recherche _____ 46 49

_____ 50 53

_____

3e recherche _____ 54 57

_____ 58 61

_____

4e recherche _____ 62 65

_____ 66 69

_____

47. Quel est le montant total de ces subventions?

1re recherche _____ 70 73

2e recherche _____ 74 77

1 3

4

4

3e recherche _____ 5 8

4e recherche _____ 9 12

48. Parmi les thèses que vous avez dirigées, combien portaient sur la condition féminine?

Nombre: _____ ⌊⌊⌋⌋ 13 14

49. Pouvez-vous en donner le titre?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

50. Appartenez-vous à des groupes de femmes à l'université? ⌊⌋ 15

Oui ☐ 1

Non ☐ 2

SI OUI

Lesquels?

_____

_____

_____

_____

_____

51. Appartenez-vous à des groupes de femmes en dehors de l'université?

Oui ☐ 1

Non ☐ 2

16

SI OUI

Lesquels?

_____

_____

_____

_____

_____

52. Croyez-vous que les groupes suivants sont plutôt favorables ou défavorables à votre cours?

| | Très favorables | Favorables | Plus ou moins favorables | Peu favorables | Indifférents | Je ne sais pas |
|---|---|---|---|---|---|---|
| a) Les autorités de votre département | ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | ☐ 5 | ☐ 6 |
| b) Vos collègues de travail | ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | ☐ 5 | ☐ 6 |

17 18

53. Parmi les actions suivantes, quelles sont <u>les trois principales actions</u> qui vous semblent les plus importantes à entreprendre?

1. Organisation de rencontres entre les professeurs d'université enseignant un cours sur la condition féminine ☐ 1
2. Organisation de c lloques sur les études des femmes ☐ 2
3. Publication de journaux ou de communiqués sur la question des études des femmes ☐ 3
4. Organisation de rencontres avec les groupes extérieurs au milieu universitaire ☐ 4
5. Echanges d'information sur les références bibliographiques ☐ 5
6. Mise sur pied d'un centre d'aide technique pour les demandes de subvention ☐ 6
7. Autre ☐ 7

19 20 ☐☐
21 22 ☐☐
23 24 ☐☐

54. Serait-il possible d'obtenir votre plan de cours?

Oui ☐ 1
Non ☐ 2

25 ☐

<u>SI OUI</u>

Acceptez-vous qu'il fasse partie d'une banque de données accessible au public?

Oui ☐ 1
Non ☐ 2

26 ☐

55. Quand ce cours s'est-il donné?

Session: _____ 27

Année : _____ 28 29

Je vous remercie beaucoup pour votre collaboration.

Raymonde Villemure

QUESTIONNAIRE ANGLAIS

TEACHER'S NAME:

COURSE TITLE:

Do not write in this spac

THE FIRST PART OF THIS QUESTIONNAIRE IS ABOUT THE COURSE(S) FOR WHICH YOU ARE RESPONSIBLE

1 3

4

1 (a) At what university do you teach this course?

University: _____ 5 6

If the course is not given at the University of Quebec, go on to Question 2.

1 (b) If it is given at the University of Quebec, which department is responsible for this course?

Department: _____ 7 9

Which module do you belong to?

Module: _____ 10 12

Go on to Question 4.

2. Which department is responsible for this course?

Department: _____ 13 15

3. In which faculty is this course offered?

Faculty: _____ 16 18

4. How many credits is the course worth?

Credits: _____ 19

5. How many years has this course been offered in the program?

Number of years: _____ 20 21

jg

612232 SCR

2

6. How many years have you given the course?

Number of years: _____ 22 23

7. In which program is the course offered?

- Bachelor's ☐ 1 — 24
- Minor ☐ 2
- Major ☐ 3
- Certificate ☐ 4
- Master's ☐ 5
- PhD ☐ 6
- Other ☐ 7

8. Is this course part of a specialized women's studies program?

Yes ☐ 1 — 25

No ☐ 2

IF NO

Would you want your course to be a part of a specialized women's studies program?

Yes ☐ 1

No ☐ 2 — 26

Don't know ☐ 3

IF NO (page 3)

612232 SCR

3

Is your decision based on any of the following reasons?

| | Yes | No | Don't know | |
|---|---|---|---|---|
| 1. I do not see the need. | ☐1 | ☐2 | ☐3 | 27 |
| 2. I am wary of marginalization. | ☐1 | ☐2 | ☐3 | 28 |
| 3. I forsee very few prospects for students. | ☐1 | ☐2 | ☐3 | 29 |
| 4. Other reason | ☐1 | ☐2 | ☐3 | 30 |

9. Would you be in favour of the creation at your university of a research and study centre dealing with women's issues?

1. Very much in favour ☐1
2. In favour ☐2
3. Generally in favour ☐3 — 31
4. Not in favour ☐4
5. Not at all in favour ☐5

10. Is this course offered mainly to students in regular programs or in continuing education?

Regular programs ☐1
Continuing education ☐2 — 32

jg

612232 SCR

4

11. Is this course an optional or cumpulsory part of the program within which it is offered?

Optional ☐1

Compulsory ☐2

33

12. How many students were registered in the course during the last session in which it was offered?

Number of students: _____

34 38

jg

612232 SCR 5

13. How many men and women are registered for this course?

Number of men: _____ 39 43

Number of women: _____ 44 48

13 (a) Did you suggest that the course be offered or were you asked to give it?

1. I suggested the course and it was agreed upon. ☐1
2. I was asked to give the course and I agreed. (Move on to Question 13(c)) ☐2 49
3. I suggested the course and was later asked to give it. ☐3

13 (b) If you suggested that the course be offered, which of the following was your main reason for doing so?

1. My thinking is along feminist lines. ☐1
2. The subject interests me. ☐2
3. Such a course is a necessary part of students' professional training. ☐3 50
4. Other ☐4

In your opinion, which of the following was the main reason for the university's agreeing to offer the course?

1. Women's studies are very popular at the moment. ☐1
2. The course attracts a large number of students and brings in a lot of money. ☐2
3. A course of this kind was requested by students. ☐3
4. It is an important part of students' professional training. ☐4 51

612232 SCR

5/2

5. The course was recommended by a study group on the status of women at the university. ☐ 5

6. Other ☐ 6

13 (c) If you were asked to give the course, which of the following was the main reason, in your opinion, for your being asked?

1. Most of my colleagues are men, and it is considered that this course should be given by a woman. ☐ 1

2. I am an instructor and this was the only course available for me to give. ☐ 2

3. I am a speciaiist on this subject. ☐ 3 52

4. No one else wanted to give the course. ☐ 4

5. Other ☐ 5

jg

612232 SCR

6

14. Is there anyone in your department who could take over the course?

- Yes ☐ 1
- No ☐ 2
- Don't know ☐ 3

53

15. If you stopped given the course, what kind of effort do you think the department would make to continue to offer the course?

- Great deal of effort ☐ 1
- Some effort ☐ 2
- Very little effort ☐ 3
- Don't know ☐ 4

54

16. In your opinion, is this course following a trend?

- Yes ☐ 1
- No ☐ 2
- Don't know ☐ 3

55

612232 SCR

7

17. Do you think that a man should be allowed to teach a course on women's issues?

- Yes ☐ 1
- No ☐ 2
- Depends on the man ☐ 3
- Don't know ☐ 4

56

IN THIS PART OF THE QUESTIONNAIRE YOU WILL BE ASKED QUESTIONS ABOUT YOUR TEACHING.

18. Of the following intellectual objectives, which are the <u>three main ones</u> that you strive toward in your course?

1. To devise new theoretical frameworks, new concepts and new systems ☐ 1
2. To initiate practical research on women's issues ☐ 2
3. To challenge traditional teaching about women ☐ 3
4. To decompartmentalize research and teaching ☐ 4
5. To promote the study of women's experiences ☐ 5
6. To further develop current methods of learning and information about women ☐ 6
7. To prepare students for their professional life ☐ 7
8. To pass on information on women's issues ☐ 8

57 59

612232 SCR

8

19. Of the following social objectives, which are the three main ones that you strive toward in your course?

1. To uphold women's rights ☐ 1
2. To gain greater recognition for women as a group ☐ 2
3. To eradicate prejudice against women and lack of understanding ☐ 3
4. To identify and examine social structures ☐ 4
5. To change male/female relationships ☐ 5
6. To promote participation in women's groups ☐ 6
7. To promote participation in political groups ☐ 7

60 62

20. Of the following personal objectives, which are the three main ones that you strive toward?

1. To develop students' autonomy ☐ 1
2. To encourage personal initiative on the part of students ☐ 2
3. To make students aware of social roles ☐ 3
4. To encourage criticism of social models ☐ 4
5. To encourage students to express themselves ☐ 5
6. To change personal attitudes toward female roles ☐ 6
7. To develop a desire on the part of students to participate in women's groups ☐ 7

63 65

jg

612232 SCR

9

21. Place in order of importance those of the following objectives that you strive toward:

- To increase my knowledge of issues related to the status of women ☐ 1
- to change the social behaviour of students ☐ 2 | | | 66 68
- to change the personal attitudes and behaviour of students ☐ 3

| | | 1 3

22. In your teaching, do you draw on theoretical frameworks of other disciplines?

| 2 4

Yes ☐ 1

No ☐ 2 | 5

Do not wish to answer ☐ 3

If yes, name the disciplines:

_____

_____

_____

_____

_____ | | | 6 8

jg

612232 SCR 10

23. In your teaching, do you draw on texts related to other disciplines?

Yes ☐ 1

No ☐ 2 9

Do not wish to answer ☐ 3

If yes, name the disciplines:

_____

_____

_____

_____

_____ 10 12

612232 SCR

11

24. In your teaching, do you draw on persons working in other disciplines?

- Yes ☐ 1
- No ☐ 2
- Do not wish to answer ☐ 3

13

If yes, name the disciplines:

_____

_____

_____

_____

14 16

25. Do you think it is more important or less important to talk about personal experiences in a course on women's issues than in other courses?

- Much more important ☐ 1
- More important ☐ 2
- Just as important ☐ 3
- Less important ☐ 4

17

612232 SCR

12

26. Do you think it is more important or less important to express one's political and social views in a course on women's issues than in other courses?

| | |
|---|---|
| Much more important | ☐ 1 |
| More important | ☐ 2 |
| Just as important | ☐ 3 |
| Less important | ☐ 4 |

18

27. Do you think it is more important or less important to express one's personal opinions on theories put forward in a course on women's issues than in other courses?

| | |
|---|---|
| Much more important | ☐ 1 |
| More important | ☐ 2 |
| Just as important | ☐ 3 |
| Less important | ☐ 4 |

19

jg

612232 SCR

13

28. Of the following teaching methods, which ones do you use most in your course?

- Lectures ☐1
- Personal readings ☐2
- Personal assignments ☐3
- Team projects ☐4
- Discussions between the teacher and the group ☐5
- Student presentations ☐6
- Presentations from women outside the group ☐7
- Audio-visual methods ☐8
- Others ☐9

20 25

612232 SCR

14

29. In your course, who evaluates the students' work?

- The teacher ☐ 1
- The student ☐ 2
- The teacher and the student ☐ 3
- The group ☐ 4
- The group and the student ☐ 5
- The teacher, the group and the student ☐ 6
- Other ☐ 7

26 31

612232 SCR

15

30. Which of the following are used to evaluate the students?

- Traditional examinations ☐ 1
- Objective tests ☐ 2
- Personal assignments ☐ 3
- Team projects ☐ 4
- Oral presentations in class ☐ 5
- Class participation ☐ 6
- Discussions ☐ 7
- Other ☐ 8

32 37

jg

612232 SCR

16

31. Are you in favour of male students attending your course?

| | |
|---|---|
| Very much in favour | ☐ 1 |
| In favour | ☐ 2 |
| Generally in favour | ☐ 3 |
| Not in favour | ☐ 4 |
| Not at all in favour | ☐ 5 |

18

32. Is your course taught from a feminist perspective?

| | |
|---|---|
| Yes | ☐ 1 |
| No | ☐ 2 |
| Do not wish to answer | ☐ 3 |

19

IF YOU GIVE MORE THAN ONE COURSE, DO NOT FORGET TO COMPLETE THE APPENDIX TO THIS QUESTIONNAIRE.

612232 SCR

17

1 3

THE FOLLOWING QUESTIONS ARE ABOUT YOUR TEACHING EXPERIENCE AND RESEARCH.

3 4

33. How old are you?

_____ years old

5 6

34. What sex are you?

Female ☐ 1

Male ☐ 2

7

35. What is the highest degree or diploma that you have received?

Degree or diploma: _____

8

36. Have you written a thesis on women's issues

Yes ☐ 1

No ☐ 2

9

IF YES

GIVE THE TITLE OF THE THESIS:

_____

_____

_____

_____

jg

612232 SCR

18

37. How many years' teaching experience do you have?

Number of years: _____ 10 11

38. How many years have you been teaching at this university?

Number of years: _____ 12 13

39. Are you a full-time or part-time teacher at this university?

Full-time ☐1

Part-time ☐2 14

40. What is your status at this university?

Status: _____ 15

41. Are you currently involved in a research project on women's issues?

Yes ☐1

No IF NO, MOVE ON TO QUESTION 48 ☐2 16

Do not wish to answer ☐3

IF YOU ARE CURRENTLY INVOLVED IN A RESEARCH PROJECT ON WOMEN'S ISSUES, PLEASE ANSWER QUESTIONS 42 TO 47; IF NOT, GO ON TO QUESTION 48.

612232 SCR

19

42. Please state the subject(s) of your research project(s).

(1) _____

_____

_____

_____

(2) _____

_____

_____

_____

(3) _____

_____

_____

_____

(4) _____

_____

_____

_____

jq

612232 SCR

20

43. What is your role in the research projects you are involved in?

| | Research project 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---|---|---|---|
| - Principal researcher | ☐ 1 | ☐ 1 | ☐ 1 | ☐ 1 |
| - Joint researcher | ☐ 2 | ☐ 2 | ☐ 2 | ☐ 2 |
| - Adviser | ☐ 3 | ☐ 3 | ☐ 3 | ☐ 3 |
| - Member of a team | ☐ 4 | ☐ 4 | ☐ 4 | ☐ 4 |
| - Assistant | ☐ 5 | ☐ 5 | ☐ 5 | ☐ 5 |
| - Other | ☐ 6 | ☐ 6 | ☐ 6 | ☐ 6 |

17 20

44. How many persons are involved in these research projects?

| | Number of persons | |
|---|---|---|
| 1st research project | _____ | 21 22 |
| 2nd research project | _____ | 23 24 |
| 3rd research project | _____ | 25 26 |
| 4th research project | _____ | 27 28 |

jg

612232 SCR

21

45. How many women are involved in this research?

| | Number of women | |
|---|---|---|
| - 1st research project | _____ | 29 30 |
| - 2nd research project | _____ | 31 32 |
| - 3rd research project | _____ | 33 34 |
| - 4th research project | _____ | 35 36 |

46. Have you received any research grants for these projects?

Yes ☐ 1

No ☐ 2

37

IF YES

From what organization(s) have you received grants?

| | | |
|---|---|---|
| 1st research project | _____ | 38 41 |
| | _____ | 42 45 |
| | _____ | |
| 2nd research project | _____ | 46 49 |
| | _____ | 50 53 |
| | _____ | |
| 3rd research project | _____ | 54 57 |
| | _____ | 58 61 |
| | _____ | |
| 4th research project | _____ | 62 65 |
| | _____ | 66 69 |
| | _____ | |

612232 SCR

22

47. What is the total amount of these grants?

1st research project _____ 70 73

2nd research project _____ 74 77

1 3

4 4

3rd research project _____ 5 8

4th research project _____ 9 12

48. How many of the theses you have directed were on women's issues?

Number: _____ 13 14

49. If possible, name the title(s).

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

jg

612232 SCR

23

50. Do you belong to any university women's groups?

Yes ☐ 1

No ☐ 2

15

IF YES, WHICH ONES?

_____

_____

_____

_____

_____

51. Do you belong to any women's groups outside the university?

Yes ☐ 1

No ☐ 2

16

IF YES, WHICH ONES?

_____

_____

_____

_____

_____

jg

52. Do you feel that the following groups are favourably or unfavourably disposed toward your course?

| | Very favourable | Favourable | Generally favourable | Not very favourable | Don't know | Indifferent | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| (a) Persons who hold positions of authority in your department | ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | ☐ 5 | ☐ 6 | 17 18 |
| (b) Your colleagues | ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | ☐ 5 | ☐ 6 | |

612232 SCR

25

53. Which <u>three</u> of the following activities do you see as being the most important?

1. Organization of meetings between university teachers who are giving courses on women's issues ☐ 1
2. Organization of conferences on women's studies ☐ 2
3. Publication of periodicals and articles on women's studies ☐ 3
4. Organization of meetings with groups outside the university ☐ 4
5. Exchanges of bibliographical references ☐ 5
6. Creation of a centre to offer technical assistance to persons or groups requesting grants ☐ 6
7. Other ☐ 7

☐☐ 19 20

☐☐ 21 22

☐☐ 23 24

612232 SCR

26

54. Would it be possible to obtain your course outline?

Yes ☐ 1

No ☐ 2

25

IF YES, WOULD YOU AGREE TO IT BEING PART OF A DATA BANK AVAILABLE FOR PUBLIC CONSULTATION?

Yes ☐ 1

No ☐ 2

26

55. When was this course last offered?

Term:_____

27

Year:_____

28 29

Thank you very much for your co-operation.

Raymonde Villemure

Raymonde Villemure

jg

ANNEXE O

ACTIVITES RELIEES A CETTE ENQUETE
de mars 1982 à novembre 1982

Communication donnée en juillet dernier au Colloque international sur les études des femmes à l'Université Concordia à Montréal.

Consultations auprès d'un conseiller en documentation. Monsieur Gaétan Drolet (Laval) assumant cette responsabilité nous a donné son opinion sur l'état actuel de la documentation concernant la question des femmes.

Consultation auprès de madame Francine Roy, coordonnatrice en condition féminine à l'Université Laval. Madame Roy a bien voulu accepter de discuter avec nous des recommandations de ce rapport.

Consultation auprès de messieurs Michel Brunet et Gaston Barrette de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires. Ils nous ont fourni des données statistiques sur l'enseignement universitaire.

Consultation auprès de monsieur Maurice Boisvert du Conseil des universités.

Entrevues accordées à madame Hélène Lévesque, journaliste à la Gazette des femmes du Conseil du Statut de la femme. Nous avons accordé deux entretiens à madame Lévesque concernant cette enquête.

Entretiens et échanges avec des représentants du Conseil des universités, messieurs Philippe Bergeron et Blaise Datey. A leur demande, nous avons présenté le texte d'une communication portant sur l'enquête menée.

Entretien avec madame Claire Bonenfant, présidente du Conseil du Statut de la femme du Québec.

Entretien avec madame Nicole Lévesque du Bureau de la planification de l'Université du Québec.

Entretien avec madame Lise Dunningham, recherchiste au Conseil du Statut de la femme du Québec.

Echanges avec mesdames Simone Landry et Carole Simard de l'Université du Québec à Montréal concernant les suites possibles de ce dossier.

Echange de correspondance avec madame Martine Chaponnière-Grandjean de l'Université de Genève.

Echanges de références avec quelques professeures du milieu universitaire.